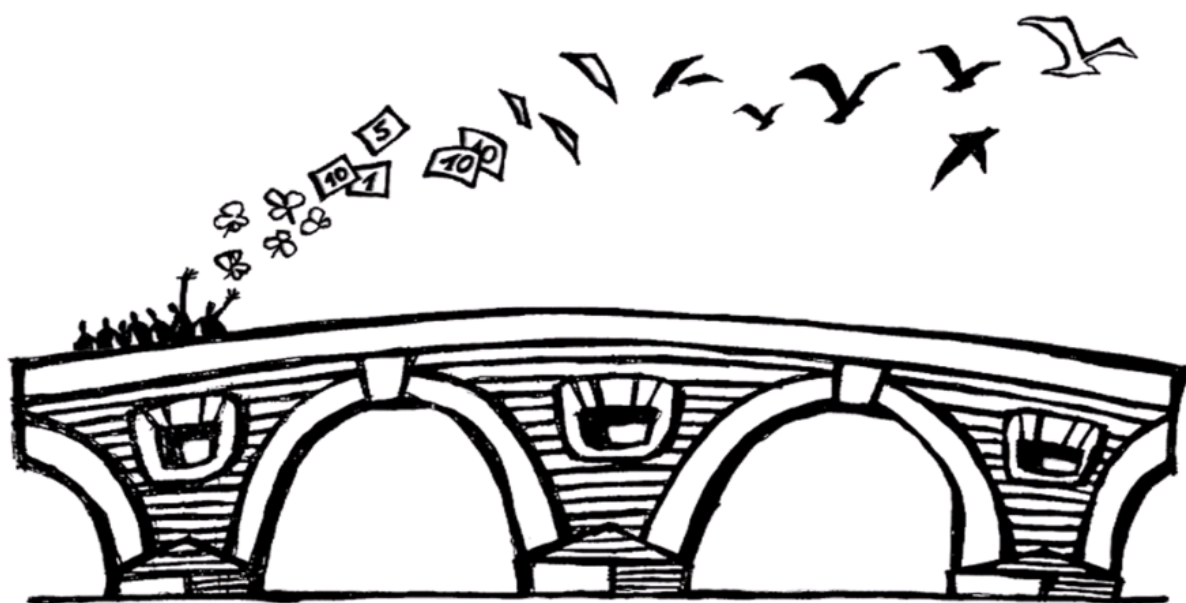


Pour une réappropriation citoyenne de la monnaie :

LE SOL-VIOLETTE

BILAN 2012





AVANT-PROPOS

En mai 2011 apparaissaient à Toulouse d'étranges coupons-billets... Après deux ans de travail, les citoyens Toulousains se dotaient d'une monnaie complémentaire, locale et solidaire, destinée à transformer notre économie et notre société en profondeur.

Le Sol-Violette, ce n'est pas seulement un moyen de paiement. Il nous invite à nous questionner sur nos comportements : de production, de consommation, de vente et d'achat, d'échange... A travers lui s'exprime notre volonté d'agir en faveur d'un monde plus respectueux des femmes, des hommes et de la nature, un monde dans lequel chacun a sa place, un monde de justice, de solidarité, de liberté, de fraternité.

Sous ses airs innocents, le Sol-Violette est un bulletin de vote grâce auquel nos échanges économiques acquièrent une conscience politique. Avec lui, nous sommes enfin en mesure de remettre les marchés financiers au service de l'économie réelle et l'économie au service de la vie et de ses nécessités. Nous pouvons décider de ce que nous voulons faire de notre argent. Nous démontrons que tout est encore possible et que la société dont nous rêvons est à portée de main si nous joignons nos forces.

Bien sûr, tout n'est pas aussi simple. Il nous reste encore beaucoup de chemin à parcourir. L'année 2012 aura été une année de travail, parfois enthousiasmant, parfois difficile, parfois dans la solitude, parfois dans le collectif, parfois réussi, parfois à refaire... Il nous faut grandir sans perdre de vue les valeurs qui nous rassemblent. Grandir en gardant cette qualité relationnelle que nous avons su entretenir et passer ainsi de l'expérimentation créatrice à la généralisation transformatrice.

Chacun est invité à prendre part à ce mouvement, à l'image de toutes celles et de tous ceux qui contribuent dès à présent au développement de cette monnaie d'un nouvel ordre. Ce document vise à faciliter l'engagement de chacun dans cette vaste (et passionnante) entreprise.

Au bonheur de vous compter à nos côtés dans les mois à venir

SOL-idairement

L'équipe du Sol-Violette

PRECISIONS SUR LA METHODOLOGIE EMPLOYEE

Le bilan a été élaboré par l'équipe-projet à partir :

- des observations des différents membres de l'équipe ;
- des nombreux échanges et des entretiens formels et informels qui ont eu lieu avec les adhérents et les sympathisants du Sol-Violette tout au long de l'année 2012 ;
- des comptes-rendus de réunions de l'association ;
- du questionnaire transmis à l'ensemble des adhérents et aux sympathisants du Sol-Violette qui reçoivent la lettre d'information (167 personnes ont répondu au second semestre 2012, dont 67% de solistes et 15% de prestataires) ;
- des rapports de terrain réalisés au second semestre 2012 concernant le réseau des prestataires et la communication du Sol-Violette ;
- des synthèses élaborées à la suite de la rencontre nationale des collectivités territoriales (avril 2012) et de la rencontre européenne sur les monnaies complémentaires (mai 2012) ;
- des tableaux de suivi hebdomadaires et mensuels du Sol-Violette.

Adressé à tous ceux que le projet intéresse, il est un point de vue sur le Sol-Violette. Il a vocation à alimenter le débat et à faciliter l'appropriation de cette initiative par les citoyens.

La première partie reprend les objectifs, les principes et le fonctionnement du Sol-Violette. Elle présente le projet tel qu'il a été pensé et permet de replacer les réalisations de l'année dans leur contexte.

La seconde partie énonce les réalisations de l'année 2012. A mi-chemin entre le rapport d'activité et l'évaluation, elle associe les données factuelles à l'analyse de manière à comprendre ce qui s'est produit en 2012 pour mieux construire l'année à venir.

La dernière partie est dédiée aux perspectives 2013/2014 du Sol-Violette.

A ceux qui nous suivent et à ceux qui nous découvrent

Bonne lecture

L'équipe du Sol-Violette.

SOMMAIRE

LE SOL-VIOLETTE, QU'ES AQUO ?	6
UN PEU D'HISTOIRE...	7
LES GRANDS PRINCIPES DU SOL-VIOLETTE	10
LES CITOYENS PILOTENT LA MONNAIE.....	10
1 SOL = 1 EURO	10
UNE MONNAIE AUX COULEURS DE TOULOUSE	10
LA MONNAIE FOND... ..	10
L'ETHIQUE PRECEDE LE COMMERCE	11
BONUS / MALUS.....	11
UNE MONNAIE SOLIDAIRE	11
LE PETIT LEXIQUE DU SOL	12
LES COUPONS-BILLETS EN CIRCULATION	13
MODE D'EMPLOI DU SOL : ACHETER ET VENDRE EN SOL-VIOLETTE	14
ADHERER	14
ACQUERIR DES SOLS.....	14
DEPENSER SES SOLS	15
RECEVOIR DES SOLS (POUR LES PRESTATAIRES AGREES)	15
PARTICIPER A LA VIE DE L'ASSOCIATION	16
CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT DU SOL-VIOLETTE	17
SCHEMA DE SYNTHESE	18
LES CHANTIERS DE 2012	20
AXES DE TRAVAIL ET REALISATIONS 2012	21
LE SOL-VIOLETTE EN QUELQUES CHIFFRES	22
SENSIBILISER, INFORMER, EDUQUER	23
LES MANIFESTATIONS GRAND PUBLIC.....	23
LES AUTRES MANIFESTATIONS : CONFERENCES, TABLES RONDES	25
LE SOL-VIOLETTE DANS LES QUARTIERS : REPAS-DEBATS ET ASSEMBLEES POPULAIRES.....	27
LE SOL-VIOLETTE ET LA JEUNESSE	28
LES PROJECTIONS DE FILMS	29
LES REPORTAGES DANS LES MEDIAS	30
LA REFORME DES OUTILS DE COMMUNICATION DU SOL : UNE COMMUNICATION RENOUVELEE POUR PLUS D'ACCESSIBILITE.....	30
PILOTER DEMOCRATIQUEMENT LA MONNAIE	34
DES REUNIONS OUVERTES A TOUS, DES CITOYENS ENGAGES.....	34
DES DIFFICULTES A MOBILISER	36
REDONNER L'ENVIE AUX PERSONNES DE S'INVESTIR DANS LE PROJET	37
DE NOUVEAUX STATUTS POUR PLUS DE CLARTE ET DE REACTIVITE	39
RESPONSABILISER LES ADHERENTS	43
RE-MOBILISER LES PERSONNES	43
MIEUX EVALUER LES ATTENTES ET LES ENVIES DES PERSONNES	43

PISTES D'ACTION POUR ACCROITRE LE ROLE ET L'AUTONOMIE DES CITOYENS	44
ASSURER UNE CIRCULATION FLUIDE DE LA MONNAIE : CONSOLIDER ET ETENDRE LE RESEAU	45
UN RESEAU EN EXTENSION	45
UNE PRODUCTION DURABLE, RESPECTUEUSE DES HUMAINS ET DE LA NATURE.....	48
DES CERCLES D'ECHANGE VERTUEUX.....	49
UN ACCOMPAGNEMENT APPRECIE MAIS TROP PEU FREQUENT	49
DES FLUX HETEROGENES	51
DES DIFFICULTES PERSISTANTES POUR ECOULER LES STOCKS	51
UNE ADHESION PROBLEMATIQUE ?	54
DIVERSIFICATION ET FIABILISATION DES MOYENS DE PAIEMENT POUR UNE CIRCULATION PLUS FLUIDE	55
ENCOURAGER LA COOPERATION ENTRE LES ACTEURS	57
UNE MONNAIE SOURCE DE COHESION SOCIALE	57
DE NOUVEAUX CADRES D'ECHANGE.....	57
UNE PRESENCE RENFORCEE DANS LES RESEAUX DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	58
ADMINISTRER ET FINANCER	59
UNE EQUIPE DYNAMIQUE.....	59
DES BANQUES MOBILISEES : CREDIT MUNICIPAL ET CREDIT COOPERATIF	60
DES DIFFICULTES TECHNIQUES PERSISTANTES.....	60
LA SOL-E-BOX, DE LA RECHERCHE AU PROTOTYPE	62
DE SOURCES DE FINANCEMENT DIVERSIFIEES	63
PARTAGER L'EXPERIENCE ACQUISE.....	66
LES RENCONTRES INTERNATIONALES	66
SOUTENIR ET FEDERER LES INITIATIVES DE MONNAIES COMPLEMENTAIRES SOLIDAIRES EN MIDI-PYRENEES	67
LES AUTRES INTERVENTIONS EN REGION	67
LE SOL-VIOLETTE ET LE MOUVEMENT SOL.....	68
LA MOBILISATION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	69
LES AUTRES COLLECTIFS DES MONNAIES CITOYENNES ET LES GROUPES DE DISCUSSIONS	70
LES PERSPECTIVES.....	71
GENERER DE L'ENTHOUSIASME ET MOBILISER LES CITOYENS.....	72
RETROUVER L'ESSENCE DU PROJET : METTRE EN VALEUR LES VALEURS DU SOL	72
UNE VISION COMMUNE POUR 2014	72
LE SOL DANS LES QUARTIERS : L'EMERGENCE DES CLAS DE PROXIMITE	72
DES CLAS THEMATIQUES.....	75
RECUEILLIR LA VOIX DES ADHERENTS : « PAROLES DU CHŒUR DES SOLISTES »	75
POURSUIVRE LES EFFORTS ENGAGES EN FAVEUR D'UNE MEILLEURE CIRCULATION DE LA MONNAIE	76
LA « ROUTE DU SOL » : UNE VISIBILITE ACCRUE, DES SPECIFICITES MIEUX CONNUES	76
EVALUER POUR EVOLUER	77
DIVERSIFIER LES SOURCES DE FINANCEMENTS POUR GAGNER EN AUTONOMIE	79
PARTICIPER A LA TRANSITION AVEC LES AUTRES COLLECTIFS	80
DES EFFORTS DE CONVERGENCE POUR UNE EVENTUELLE CONVERTIBILITE DES MONNAIES SOL ENTRE ELLES	80
UN MOUVEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL EN FAVEUR D'UNE AUTRE ECONOMIE	80
UN MOUVEMENT EUROPEEN	81
LES DEBATS ENGAGES AVEC LE SEL-COCAGNE	82

LE SOL-VIOLETTE, QU'ES AQUO ?



UN PEU D'HISTOIRE...

Les monnaies complémentaires ont une longue histoire. Elles semblent avoir toujours été présentes en parallèle des monnaies officielles afin d'assurer l'équilibre économique. On en retrouve des traces en Égypte antique, au Moyen-âge ou plus récemment en Autriche suite à la crise de 1929. Il en existe de nos jours de tous types aux quatre coins du globe.

Le Sol est un mouvement récent. C'est une initiative citoyenne Européenne qui prend sa source dans un travail de réflexion engagé par et autour de Patrick Viveret en 1998. Observant le développement des monnaies virtuelles, et convaincu de la nécessité de « reconsidérer la richesse », il imagine la création d'une monnaie spécifique à l'économie sociale et solidaire. Il s'agit de changer de regard sur la richesse et sur ses facteurs et de rendre sa juste place à la monnaie afin de transformer notre économie et notre société en profondeur. Les membres du mouvement Sol proposent de lutter contre le « fétichisme monétaire » et les dérèglements de la société de marché grâce à la mise en place de nouveaux systèmes d'échanges fondés sur la coopération et la recherche du bien commun. Le mouvement SOL vise la réappropriation citoyenne de la monnaie. Il est soutenu par de nombreux acteurs de l'économie sociale et solidaire dont le Chèque Déjeuner, le Crédit Coopératif, la MAIF et la MACIF.

Dès 2006/2007, des citoyens s'engagent dans la mise en place de monnaie SOL dans leur bassin de vie. Les premières expérimentations ne sont pas toutes couronnées de succès mais elles permettent d'acquérir une expérience aussitôt valorisée par le mouvement.

Le projet Toulousain est issu de rencontres et de discussions entre des citoyens décidés à agir en faveur du développement de l'économie sociale et solidaire. Le projet a réellement débuté en 2009 lors d'une assemblée populaire sur les questions de monnaie et de richesses organisée dans le cadre de la quinzaine de l'économie solidaire. Des groupes de discussion se sont constitués à la suite de cette rencontre dans le but de réfléchir à l'éventualité de la mise en place d'une monnaie Sol à Toulouse.

Le projet a été présenté pour la première fois en réunion plénière en 2010. Les ateliers participatifs qui ont suivis ont réunis plus de 150 citoyens, prestataires de biens et de services, professionnels de la banque, élus de collectivités territoriales et simples citoyens, intéressés à l'idée de se réapproprier la monnaie à des fins éthiques. Le collectif s'est structuré petit à petit pour aboutir à la création d'une association : le Comité Local d'Agrément Sol (CLAS). Structuré en 5 Collèges, il est conçu de manière à assurer la capacité de chacun à faire entendre sa voix au sein du collectif. Toutes les parties prenantes de l'économie réelle sont représentées et les décisions sont prises au consensus, au consentement (suite au traitement de toutes les objections) ou au 2/3 des voix en dernier ressort car on ne décide pas du bien commun à une voix près mais par un large consensus.

Au fil des réunions, les règles de fonctionnement du Sol-Violette ont été précisées. Les adhérents ont élaboré une charte d'agrément, décidé des modalités d'application de la fonte, choisi le montant des adhésions, imaginé l'allure des billets, spécifié les règles d'enregistrement des coupons, etc. Une étude de faisabilité a parallèlement été menée afin d'attester de la capacité du collectif à mener à bien le projet à Toulouse.

Le Sol-Violette a véritablement pris son envol après deux ans de réflexion au printemps 2011, grâce notamment au soutien financier de la Mairie de Toulouse, qui a mis à disposition de l'association l'essentiel des fonds nécessaires à son lancement et à son expérimentation (de mai à décembre).

Celle-ci s'est révélée un succès. Les citoyens se sont appropriés le projet, le réseau s'est agrandi et les échanges en Sols-Violette se sont développés. D'abord mis en place dans trois quartiers de la ville (Grand Mirail, Rangueil et Centre-ville), le projet s'est peu à peu étendu à tout Toulouse puis à la région Toulousaine.

Le Sol-Violette poursuit aujourd'hui son bonhomme de chemin et partage l'expérience acquise avec d'autres initiatives de monnaies citoyennes en France, en Europe et dans le monde.



En savoir plus : Le collectif de réalisateurs indépendants les Zooms Verts a suivi la mise en place du Sol-Violette tout au long de l'année 2011. Le film « *Sol-Violette, l'éclosion d'une monnaie* » est accessible en DVD sur commande et peut-être visionné gratuitement sur Vimeo à l'adresse suivante : <http://vimeo.com/43395372>

LES OBJECTIFS DU SOL-VIOLETTE

La mise en circulation des Sols permet d'agir dans de nombreux domaines.

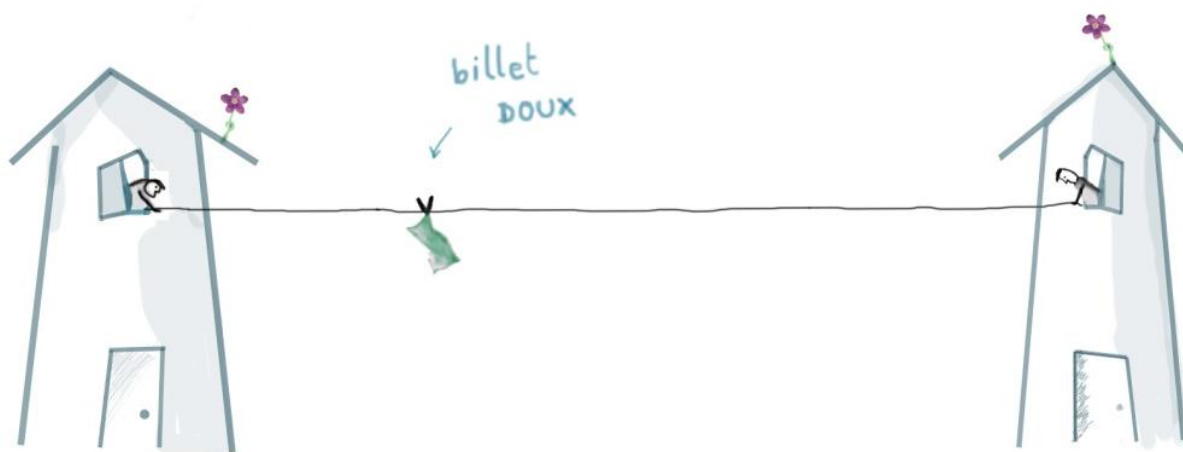
Le Sol-Violette est d'abord **une monnaie citoyenne**. Elle est pilotée par les citoyens, qui décident ensemble de ce qui est fait de la monnaie. Elle interroge notre rapport à l'argent et est l'opportunité de réfléchir à la manière dont nous commerçons et dont nous échangeons.

Le Sol-Violette, c'est également **une monnaie locale**, ancrée sur un territoire. Utiliser des Sols-Violette, c'est remettre la finance au service de l'économie réelle. Chaque Sol est un euro de perdu pour une spéculation mortifère et un euro de gagné pour une production relocalisée et durable. La monnaie alimente l'économie locale et contribue à la relocalisation des activités.

Le Sol-Violette, c'est encore **un moyen de tisser des liens** entre des personnes qui ne se rencontraient plus. C'est prendre le contre-pied des inégalités sociales et économiques et créer du lien autour de valeurs qui nous rassemblent. La monnaie devient un prétexte à l'échange, elle suscite la rencontre au lieu de diviser. Les circuits courts sont valorisés et les acteurs du réseau ont la possibilité de se rencontrer et d'apprendre à se connaître.

Le Sol-Violette, c'est aussi **un levier de développement pour l'économie sociale et solidaire**. Toute personne qui vend ou qui achète en Sol accroît les capacités d'échanges de ceux qui s'engagent à respecter les droits fondamentaux de chacun et la Nature.

Utiliser des Sols-Violette, c'est finalement faire en sorte que la monnaie cesse d'être un outil de domination et redevienne **un instrument d'échange au service du bien commun**.



LES GRANDS PRINCIPES DU SOL-VIOLETTE

Les citoyens pilotent la monnaie

Le Sol est une monnaie citoyenne : il vise la réappropriation de la monnaie par les citoyens. Les adhérents sont regroupés en 5 Collèges selon qu'ils sont producteurs ou consommateurs de biens ou de services, élus de collectivités, banquiers, etc. On appelle :

- « **Solistes** » les particuliers qui utilisent des Sol-Violette pour faire leurs courses et accéder à des services ;
- « **Prestataires** » les professionnels qui sont en mesure de recevoir des paiements en Sols-Violette ;
- « **Partenaires** » les banques qui participent au projet et les autres acteurs (par exemple les Maisons de Chômeurs) qui soutiennent le développement du Sol-Violette auprès de leurs usagers et assurent une partie de l'activité ;
- « **Collectivités** », les élus qui appuient le développement du Sol-Violette dans l'institution dans laquelle ils siègent ;
- « **Fondateurs** » les citoyens ou les structures d'éducation populaire qui sont à la base du projet.

Les solistes et les prestataires sont les plus nombreux. Leur avis est très important. La représentation en collège permet toutefois de donner de l'importance à l'avis et aux intérêts de toutes les parties prenantes afin que chacun trouve son compte dans le développement du Sol.

1 Sol = 1 euro

Le Sol-Violette permet d'échanger sur le marché : c'est une monnaie marchande, à l'image de l'euro. Les prix restent les mêmes. Seul le moyen de paiement change... et c'est déjà beaucoup !

Les Sols sont garantis par des euros. Chaque coupon-billet en circulation a son exacte contrepartie à la banque. C'est pourquoi **1 Sol = 1 euro**. Il n'y a pas de création de monnaie à proprement parler. Les euros « nantis » (c'est-à-dire déposés en garantie à la banque) sont placés sur des livrets d'épargne solidaires auprès des banques partenaires. Ainsi, il est toujours possible de convertir des Sols en Euros et vice et versa.

Une monnaie aux couleurs de Toulouse

Le Sol-Violette est une monnaie locale. Elle ne peut être utilisée qu'en région Toulousaine. Elle valorise les circuits courts et contribue à la relocalisation de l'économie.

La monnaie fond...

Afin d'éviter la thésaurisation et de favoriser la circulation de la monnaie, **le Sol-Violette perd de sa valeur avec le temps**. S'il reste dans les mêmes mains pendant plus de 3 mois, il perd 2% de sa valeur. A chaque transaction, il est réactualisé.

L'éthique précède le commerce

Encourager les échanges sur le territoire Toulousain n'a vraiment de sens qu'à partir du moment où nous nous n'interrogeons sur la nature de ce que nous échangeons. Le Sol-Violette est une monnaie éthique dans la mesure où elle ne peut servir qu'à l'achat et à la vente de biens et de services produits dans le respect des femmes, des hommes et de la Nature. Les structures agréées s'engagent à respecter la charte éthique du réseau.

Bonus / Malus

L'objectif du Sol-Violette étant de dynamiser les échanges solidaires sur le territoire grâce à la circulation rapide de la monnaie, un bonus est accordé à ceux qui nantissent des euros : Toute personne qui nantit reçoit 21 Sols par tranche de 20 €. C'est 5% de pouvoir d'achat en plus témoignent de la volonté de l'association et de ses partenaires d'encourager chacun à utiliser la monnaie Sol.

A l'inverse, toute reconversion de Sols en € auprès des banques partenaires (Crédit Coopératif et Crédit Municipal) induit une pénalité de 5% car elle affecte négativement le projet en réduisant la quantité de Sols en circulation.

Une monnaie solidaire

Pendant que les Sols circulent dans le réseau, les € déposés par les adhérents du Sol-Violette sur le compte de l'association au Crédit Coopératif ou au Crédit Municipal permettent d'accorder des prêts à des personnes exclues du système bancaire ou à des porteurs de projet de l'économie sociale et solidaire.

Les prélèvements correspondant à la fonte et la taxe de contribution sont également affectés au financement d'activités de l'association ou au financement d'autres projets locaux d'économie solidaire selon les modalités choisies par l'association.

LE PETIT LEXIQUE DU SOL

TERME EMPLOYE	DEFINITION
Soliste	Adhérent (individuel) de l'association. Utilisateur de Sol-Violette.
Prestataire	Producteur de bien ou de service (association, SARL, SCOP, SCIC, profession libérale, etc.) agréé par le Comité Local d'Agrément Sol (CLAS) pour utiliser le Sol-Violette dans le cadre de son activité professionnelle.
CLAS (Nom de l'association)	Comité Local d'Agrément du Sol-Violette. Il est composé de 5 Collèges : Solistes, Prestataires, Collectivités, Partenaires et Fondateurs. Les citoyens décident en son sein de ce qui est fait de la monnaie.
Comité de pilotage	Organe décisionnel du Sol-violette. Il se compose de 10 personnes élues par le CLAS (à raison de 2 représentants par Collège). Il veille à la mise en œuvre des décisions de l'association et travaille en étroite collaboration avec l'opérateur FOLIES.
FOLIES	L'association Formation Locale et Internationale à l'Economie Solidaire (FOLIES) est l'opérateur du Sol-violette. Elle exécute les décisions de l'association.
Plénière	Réunion importante à laquelle tous les adhérents sont conviés afin de décider de la stratégie et des grandes orientations de l'association.
Nantissement	Action qui consiste à déposer des euros sur le compte du CLAS auprès des banques partenaires dans le but d'obtenir des Sols-Violette en retour. Pour chaque Euro gagé à la banque, un Sol-Violette est mis en circulation. Les euros servent de garantie et assurent la convertibilité des Sols en Euros. Ils sont placés sur des livrets d'épargne solidaire dans les banques partenaires.
Fuites	Terme employé pour désigner la reconversion des Sols-Violette en Euros. Les fuites diminuent la quantité de Sols-Violette en circulation. Elles sont le contraire du nantissement.
Stock	Terme employé pour désigner les Sols-Violette qui restent de manière anormalement longue dans la caisse des prestataires ou dans le portefeuille des solistes.
Fonte	Propriété du Sol-Violette selon laquelle un coupon-billet perd 2% de sa valeur s'il reste plus de trois mois dans les mains d'un même adhérent.
Vitesse de circulation	Rapport entre le volume des ventes réalisées en Sol-Violette et la valeur du stock de coupons-billets.
PID	Produit Intérieur Doux. A l'inverse du Produit Intérieur Brut (PIB), il comptabilise l'ensemble des biens et des services échangés sur le marché dans le respect des êtres humains et de la nature. Il représente la production de richesses vendues pendant une période donnée sur un territoire, c'est-à-dire la somme des valeurs ajoutées.

LES COUPONS-BILLETTS EN CIRCULATION

Les coupons actuellement en circulation sont les suivants :

1 SOL :



2 SOLS :



5 SOLS :



10 SOLS :



20 SOLS :



50 SOLS :



MODE D'EMPLOI DU SOL : ACHETER ET VENDRE EN SOL-VIOLETTE

Le Sol-Violette est assez simple d'utilisation. Il est à la portée de n'importe qui de devenir solistes et de troquer les euros de son portefeuille contre des coupons-billets à l'effigie de Toulouse. Cette section présente succinctement la manière dont chaque citoyen peut procéder pour utiliser des Sols.

Adhérer

Tout utilisateur du Sol-Violette doit être **adhérent** de l'association. La Loi n'autorise en effet l'émission de moyens de paiement complémentaires qu'à la condition qu'ils soient utilisés dans un cercle d'usagers clairement identifiés.

Les modalités d'adhésion ont été modifiées en février 2012 :

- (1) L'**adhésion est annuelle**. Elle va du 01/01/AA au 31/12/AA.
- (2) Les **particuliers** peuvent adhérer pour un montant de **5, 15 ou 25 (et +) € / Sols**. Le prix de l'adhésion n'est pas soumis à condition. Il est laissé à la libre appréciation de chacun.

Les personnes peuvent obtenir des formulaires d'adhésion sur les stands, au local de l'association, au guichet du Crédit Coopératif ou du Crédit Municipal, auprès des partenaires relais et de certains comptoirs d'échange en ville ou adhérer en ligne sur le site du Sol-Violette (www.sol-violette.fr). Ils reçoivent alors une carte d'adhérent qui leur permet d'accéder aux services du réseau.

- (3) Les **prestataires** doivent satisfaire un ensemble de critères sociaux et environnementaux pour être agréés. Si leur dossier est accepté par les adhérents de l'association (sur la base des critères définis dans la charte), il peuvent intégrer le réseau et devront alors s'acquitter de leur adhésion pour :

- **100 €/Sols** ;
- ou **25 €/Sols + 5 adhésions** de Solistes.

Les Sols-Violette circulent ainsi en circuit fermé. C'est cette spécificité du Sol qui permet à ses utilisateurs d'être certains que leur argent sera utilisé exclusivement pour des échanges éthiques en région Toulousaine.

Acquérir des Sols

Pour acquérir des Sols, il n'est pas besoin de disposer d'un compte bancaire au Crédit Coopératif ou au Crédit Municipal. Il existe deux façons d'obtenir des Sols :

- 1) Nantir des euros :

L'adhérent transfère des euros de son compte courant vers le compte de l'association. Les euros sont placés sur un livret d'épargne solidaire dans les banques partenaires. Un montant équivalent de Sols est mis en circulation sous forme numérique ou sous forme de coupons billets.

Toute personne adhérente de l'association peut nantir des euros et obtenir des Sol en retour :

- en se rendant directement au guichet des banques partenaires pour convertir des euros en Sols.

- par internet, sur le site de l'association. L'adhérent choisit le montant qu'il souhaite convertir et acquiert un droit de tirage : il lui suffit de se rendre au guichet de l'une ou de l'autre des banques partenaires pour retirer les Sols-Violette qui lui sont dus.
- en se rendant chez les partenaires-relais.

Toute personne qui nantit des euros en Sols accroît la quantité de Sols-Violette en circulation sur le territoire et diminue dans le même temps les capacités de spéculation mortifère des marchés financiers.

2) Récupérer des Sols en échange d'euros auprès des comptoirs d'échange du réseau.

Dans ce cas, l'adhérent obtient des Sols qui avaient déjà été mis en circulation. Il rend la circulation de la monnaie plus rapide et contribue de ce fait à la création de richesses sur le territoire.

Dépenser ses Sols

Il est possible d'utiliser des Sols-Violette dans tous les lieux qui ont reçu un agrément par le CLAS (Comité Local d'Agrément Sol-violette). Pour être agréé, il faut satisfaire une charte éthique composée de critères environnementaux, sociaux et territoriaux. Le réseau Sol-Violette comporte actuellement une centaine de prestataires, essentiellement localisés à Toulouse et dans les proches périphéries. Tous les secteurs d'activités sont concernés : magasins et restaurants bio, cinémas d'art et d'essai, garages associatifs, épicerie solidaires, associations de services à la personne, praticiens de santé et de bien-être, cafés culturels, etc.

Contrairement aux idées reçues, le Sol-Violette n'incite pas les consommateurs à consommer davantage : il les invite simplement à ne pas thésauriser (épargner) car le Sol est une monnaie de circulation. Chacun échange en Sol-Violette ce dont il a besoin pour sa consommation dans la semaine ou dans le mois.

Comme il ne permet d'acheter que des biens et des services respectueux des humains et de la nature, le Sol se comporte comme « une machine à laver les euros » qui transforme progressivement le Produit Intérieur Brut (PIB) en Produit Intérieur Doux (PID).

Recevoir des Sols (pour les prestataires agréés)

Le Sol-Violette permet d'effectuer tout type de transactions. La facture est en euros mais le client/usager peut payer en Sol-Violette, de la même manière qu'il pourrait payer en carte bancaire ou en chèque déjeuner.

A chaque transaction, le prestataire inscrit une nouvelle date sur le(s) coupon(s)-billet(s) qu'il vient de percevoir. Cette date correspond à la date limite d'utilisation du coupon. Passée celle-ci, le prestataire devra s'acquitter de la fonte (à raison de 2% de la valeur des coupons périmés).

L'objectif est de trouver rapidement un moyen d'échanger ces Sols avec d'autres membres du réseau : achat de fournitures, paiement de service, salaires et indemnités, etc. Le Sol-Violette repose en effet sur une idée simple selon laquelle « la richesse se crée quand la monnaie circule » : si nous rencontrons aujourd'hui des difficultés pour échanger des biens et des services dans notre bassin de vie, c'est entre autres parce que l'argent émis par les banques centrales ne circule pas suffisamment. Grâce au mécanisme de la fonte, les monnaies complémentaires augmentent la vitesse de rotation de l'argent et permettent de compenser la rareté de la monnaie dans l'économie réelle.

L'équipe et les bénévoles est à l'écoute des prestataires pour les aider à trouver des solutions de circulation adaptées à leurs besoins.

Participer à la vie de l'association

Les adhérents et les partenaires définissent ensemble les objectifs et le fonctionnement du Sol-Violette. Il existe différentes instances de réflexion et de décision :

- 4 **assemblées plénières** sont organisées dans l'année pour décider des grandes orientations du projet.
- Un **comité de pilotage** composé d'un à deux représentants de chaque Collège se réunit toutes les 2 à 3 semaines pour traiter des affaires courantes et prendre les décisions nécessaires au bon fonctionnement du projet.
- Les **Collèges** (des prestataires, des solistes, des partenaires, etc.) se réunissent de manière autonome au minimum une fois entre chaque assemblée plénière afin de faire le point sur ce qui est et de proposer des motions destinées à améliorer le dispositif. Selon leur importance, ces motions sont soumises à l'appréciation du Comité de Pilotage ou de l'association dans son ensemble lors des réunions plénières.
- Des **commissions** (fonctionnement, communication, etc.) ouvertes à tous qui se réunissent une fois par mois en moyenne. Elles n'ont pas de pouvoir décisionnel mais elles sont des espaces importants de réflexion et de proposition.
- L'**Assemblée Générale** annuelle permet enfin de valider les rapports moraux, d'activités et financiers de l'association et de décider de la poursuite des activités et des modalités de celle-ci.

En fonction de ses disponibilités, de son statut et de sa sensibilité, chacun peut participer à chacune de ces réunions et prendre ainsi part à la construction et à l'évolution du projet.

Toutes les décisions sont prises dans le respect de la volonté commune et de la souveraineté de chaque adhérent :

Extrait des Statuts du Comité Local d'Agrément SOL. ARTICLE 11 - PRISE DE DECISIONS

« Afin de respecter l'ambition démocratique de l'association définie dans son 4ème objectif de l'article 3, toutes les décisions prises en sein et au nom de l'association doivent au préalable avoir recueilli au moins le consentement au plus le consensus des parties prenantes présentes.

Le consensus est trouvé quand toutes les parties prenantes présentes sont d'accord avec la décision. Le consentement est trouvé quand plus aucune des parties prenantes n'a d'objections à la décision. En cas de blocage, un vote des 2/3 des présents et représentés sera requis.

Toutes réunions de l'association sont ouvertes à tous les membres avec voix consultatives et leurs tenues doivent être annoncées par voie d'affichage sur le site internet de l'association ou par email via sa liste d'information sans quoi les décisions prises lors de ces réunions seront réputées caduques. »

Contribuer au développement du Sol-Violette

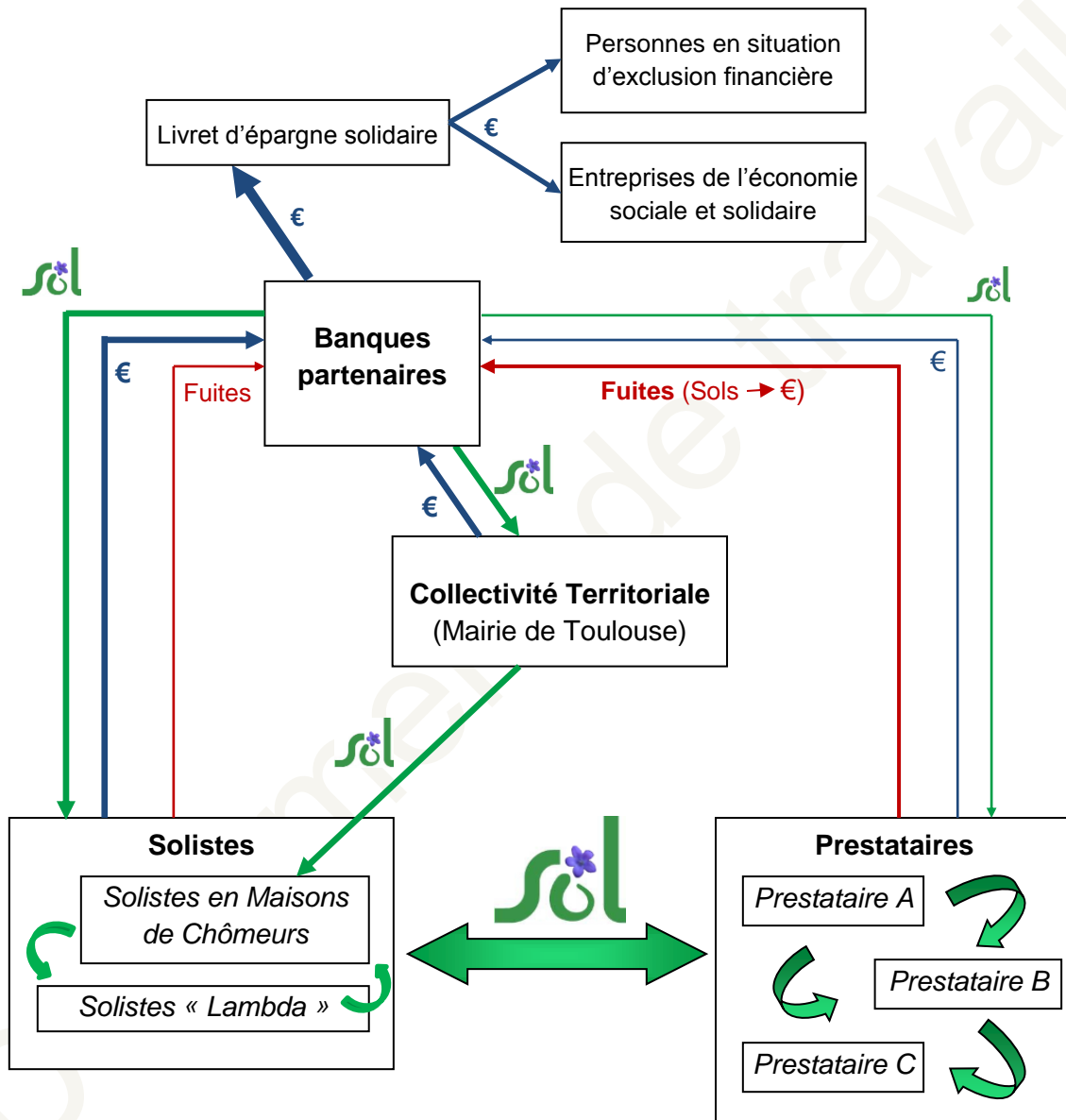
Tout adhérent peut enfin devenir « **ambassadeur** » du Sol. En fonction de ce qu'il est et de ce qu'il a envie de faire, chacun est invité à parler du Sol-Violette autour de lui, à prendre part aux manifestations auxquelles l'association participe, à identifier d'éventuels nouveaux prestataires, à organiser des réunions, des débats, etc. dans son quartier, son entreprise, ou tout autre collectif dont il fait partie.

Pour devenir « ambassadeur », il n'est pas besoin de diplôme ni d'autorisation spécifique. C'est un engagement citoyen. L'équipe-projet est là en soutien pour aider chacun à mieux comprendre le projet et pour le soutenir dans ses initiatives et compléter si besoin son action.

SCHEMA DE SYNTHESE


Le Sol-Violette est un projet complexe. Il met en relation des collectivités, des citoyens-consommateurs, des prestataires de biens et de services, des banques, etc.

La circulation des Sols peut-être modalisée comme suit :



Légende : Acteur / Institution :

Flux monétaires :  en € (nantissement, investissements et micro-crédits)

 en Sols-Violette (euros nantis ; transactions)

 « Fuites » : conversion des Sols en Euros

NB. La grosseur du trait dépend de l'importance du flux.

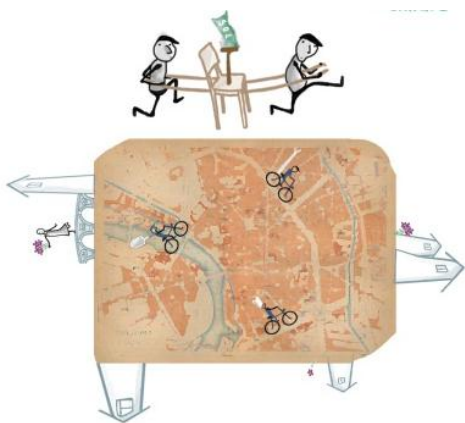
Le **circuit** emprunté par le Sol-Violette peut ainsi être décomposé en 3 étapes :

Etape 1 : La collectivité, les solistes et les prestataires nantissent des euros pour obtenir des Sols. Les banques partenaires (Crédit Coopératif et Crédit Municipal) placent ces euros correspondant au nantissement sur des livrets d'épargne solidaire qui permettent d'accorder des micro-crédits aux personnes exclues du prêt et de financer des entreprises de l'économie sociale et solidaire.

Etape 2 : La collectivité territoriale alloue des Sols-Violette à des Solistes dans les Maisons de Chômeurs (30 Sols par mois pour 90 familles). Les autres particuliers obtiennent des Sols auprès de la banque en échange des euros qu'ils ont déposés sur les livrets d'épargne. Les prestataires qui le souhaitent peuvent également nantir des Sols auprès des banques partenaires (par exemple pour offrir des Sol-Violettes plutôt que d'accorder des remises ce qui augmente leur rentrée en euros ainsi que le pouvoir d'achat de leurs clients en l'orientant vers des produits et des services d'un réseau durable).

Etape 3. Les solistes et les prestataires échangent entre eux en Sols-Violette. Les prestataires agissent de même entre eux (c'est ce que l'on appelle le *B2B* ou « *Business to Business* »).

Les transactions en Sol-Violette correspondent à des échanges vertueux. Elles permettent d'accroître le **Produit Intérieur Doux** [PID] (en opposition avec le Produit Intérieur Brut ou PIB), qui se définit comme la somme des productions (biens ou services) vendues sur le marché et respectueuses des femmes, des hommes et de la Nature.



L'objectif pour l'association est de concourir à l'accroissement de ce Produit Intérieur Doux. Pour cela, elle cherche à :

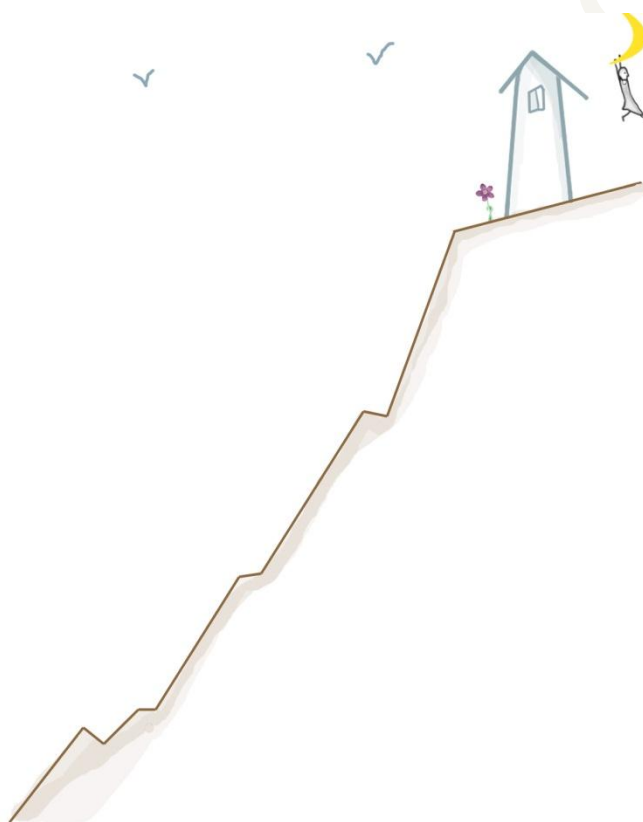
- accroître la quantité de Sols en circulation, c'est-à-dire la quantité d'euros nantis ;
- réduire les « fuites », c'est-à-dire l'opération qui consiste à convertir des Sols-Violette en euros auprès de la banque
- augmenter la vitesse de circulation des Sols-Violette dans le réseau.

L'atteinte de ces objectifs nécessite notamment :

- d'informer, de former et de responsabiliser les citoyens ;
- d'augmenter le nombre des prestataires et de diversifier la gamme de biens et de services accessibles en Sols ;
- de consolider les partenariats noués avec les collectivités territoriales, les Maisons de Chômeurs et les différents relais du Sol sur le territoire.

L'action engagée par l'opérateur FOLIES en 2012 répond justement à ces enjeux.

LES CHANTIERS DE 2012



ATTENTION LE SOL MONTE

AXES DE TRAVAIL ET REALISATIONS 2012

De nombreux travaux ont été entrepris en 2012. Il fallait à la fois consolider l'existant, corriger les déficiences, inventer de nouvelles manière d'agir, étendre le réseau, s'adresser à de nouveaux publics sans laisser de côté ceux qui s'étaient déjà engagés dans le Sol-Violette, répondre aux sollicitations des chercheurs, des journalistes, des citoyens et des élus que le projet interpelaient, sécuriser le réseau, former les nouvelles équipes, trouver de nouvelles sources de financements, tisser de nouveaux partenariats, etc.

Cette section présente les principales réalisations de cette année, les difficultés rencontrées et les actions engagées pour les surmonter.

LE SOL-VIOLETTE EN QUELQUES CHIFFRES

à la fin octobre 2012 :	
Nombre de solistes	814 dont 239 ambassadeurs
Nombre de prestataires	95
Banques partenaires	Crédit Municipal et Crédit Coopératif
Euros nantis	63 060 euros sur les deux banques (dont solde de 28 438 euros sur l'année 2011) <i>(source circulation 2011/2012 XLS fin octobre)</i>
Sols-Violette en circulation	33 403 euros sur les comptes épargnes (investis en Micro crédit via le Crédit Municipal & dans des projets durables via le Crédit coopératif)
Vitesse de circulation	de 4 <i>(nombre moyen de transactions enregistrées sur le logiciel Solactive) (Scan des coupons)</i> à 8 <i>(nombre moyen de signatures constatées au dos des coupons)</i>
% de Fuites	31 % = [(63 060 euros* - 43 300 euros**) / 63 060 euros] x 100 * <i>(Sols nantis 2012 + solde 2011)</i> ** <i>(33 403 Euros + 9 897 Sol-violettes en stock chez les banques)</i>
Stocks Sols (banques)	9 897 Sols-Violette
Epargne Solidaire	33 403 euros (Micro crédit via Crédit Municipal & investissement projets durables via Crédit coopératif)
Chiffre d'affaires en Sol-Violette	de 100 000 euros environ (~ 25 000 euros x 4) à 200 000 euros environ (~ 25 000 euros x 8)
Maisons des chômeurs	Avenir, Partage Faourette, TO7
Montant des sols distribués dans les maisons des chômeurs	30 Sols-Violette par mois sur 10 mois à destination de 90 familles (27 000 euros) - fin décembre 2012

SENSIBILISER, INFORMER, EDUQUER

Le Sol-Violette est un outil d'éducation populaire. Il est l'opportunité de parler de la monnaie, de la richesse et de l'échange sans tabou. Il permet de démocratiser l'économie. Le citoyen devient expert : il doit pouvoir comprendre ce qu'est la monnaie pour pouvoir agir sur elle et décider de son usage. Avec le Sol, l'économie entre dans le débat public.

Les questions de monnaie et d'échange sont toutefois complexes et un important travail de vulgarisation doit être mené pour permettre à chacun d'en mesurer les enjeux et de décider en connaissance de cause.

En 2012, l'équipe du Sol et les bénévoles se sont fortement mobilisés pour sensibiliser, informer et former les citoyens.

Les manifestations grand public

Le Sol-Violette est sollicité sur de nombreux événements. L'association a recourt à différents outils selon les publics et la nature de la manifestation. L'enjeu est d'informer un nombre important de personnes, d'âge et de conditions différentes, ce qui implique de participer à des événements d'ordre différent en veillant à diversifier les lieux et la nature des manifestations.

La Semaine de l'Europe

Le Sol-violette a participé à la Semaine de l'Europe qui s'est déroulée du 7 au 12 mai 2012. Cet événement de la ville de Toulouse a été l'occasion d'organiser une rencontre européenne sur les monnaies complémentaires. Durant deux jours, ateliers, tables rondes, projection de film et visites de terrain dans le réseau de la monnaie éthique toulousaine ont connu une participation active constante d'une trentaine de personnes en moyenne. Dans le même temps, l'association accueillait les Toulousain-e-s dans une cabane en bois Place du Capitole. De nombreuses personnes ont ainsi pu découvrir l'initiative, adhérer et nantir des Euros.

Rio Loco

Le Sol-Violette s'est également invité sur le Festival de musique Rio Loco du 13 au 17 juin 2012. L'association était présente tout au long du festival dans l'Eco-village situé en bout de festival. Les festivaliers ont ainsi pu découvrir le Sol-Violette en même temps que la Lusophonie.

Le stand n'a cependant connu qu'un succès limité au regard des ressources engagées. Peu de personne s'y sont arrêté. Il semble qu'une bonne communication sur ce genre d'évènement doive s'appuyer sur des outils d'animation pédagogiques et participatifs, tels que le théâtre forum, les jeux, les ateliers « porteur de parole », des affiches et des visuels en mesure de susciter la curiosité du public, etc. Cette faible fréquentation peut également s'expliquer par la localisation de l'éco-village.

Pour autant, les échanges avec les citoyens qui se sont présentés à notre porte ont été de belle qualité. Deux émissions de radio ont été enregistrées (Radio FMR et Radio Campus). L'équipe et les bénévoles ont pu aborder les principes de l'économie de marché et la question de la monnaie avec des personnes qui n'avaient jamais été sensibilisées à ces questions et approfondir ces questions avec les publics plus avertis. Des bénévoles ont été formés et ceux qui le souhaitaient ont pu adhérer à l'association et/ou de nantir des euros.

La Belle Bio

Les 12 et 13 mai 2012, le Sol-violette était à Muret pour tenir un stand et proposer les services de la banque Sol-Violette au festival La Belle Bio dans le cadre d'un partenariat avec le journal éco-citoyen Human&Terre et Partageons nos Racines (prestataire du réseau Sol). Là encore, relativement peu de personnes sont venues au stand et la banque a été peu utilisée, attestant de la nécessité de modifier l'allure et la manière d'animer les stands.

La Semaine de l'étudiant

Le Sol-Violette a organisé une projection-débat du film des Zooms Verts à Terra Nova le 26 octobre 2012 dans le cadre de la Semaine de l'Etudiant. Une vingtaine de personnes ont découvert à cette occasion la monnaie éthique citoyenne.

Le FRESS

Le Forum Régional de l'Economie Sociale et Solidaire est un moment important pour le Sol-violette. Le 1er décembre 2011, l'association présentait le bilan de la phase expérimentale du projet. En l'espace de 6 mois, le Sol-violette avait dépassé ses objectifs et la salle était pleine...

La présentation du bilan a commencé par la bande annonce du film sur la monnaie réalisée par les Zooms Verts. A la Tribune, M. Jean-Paul, Elu à l'Economie Sociale et Solidaire de la Mairie de Toulouse dressait un tableau enthousiasmant du projet. Frédéric Bosqué, Coordinateur, et Andrea Caro, Chargée de mission au Sol-violette apportaient des réponses aux diverses questions posées par le public. A leur côté, Emilie Boutin, alors Chargée de l'évaluation, répondait aux interrogations concernant le bilan. Dans le public siégeaient des personnes intéressées par le sujet mais également des solistes et des travailleurs sociaux des maisons des chômeurs, des partenaires financiers (Crédit Municipal, Crédit Coopératif, MACIF, Fondation GRDF, Caisse des Dépôts et de Consignations), des prestataires, des solistes, des fondateurs, des collectivités (Région et Département) et de nombreux journalistes...

En 2012, l'association revient au FRESS pour présenter son bilan de l'année et annoncer les chantiers de 2013 suite à la projection du film des Zooms Verts. Elle tiendra également un stand d'information et une banque Sols tout au long du Forum et profitera de cette occasion pour échanger avec le public et avec les multiples acteurs présents au Forum.

Le Marché de Noël convivial et solidaire

Du 3 au 11 décembre 2011, le Sol-Violette tenait un stand et proposait les services de la banque Sol au Marché de Noël Convivial et Solidaire d'Arnaud Bernard. De nombreux bénévoles étaient venus prêter main forte à l'équipe pour assurer l'ouverture du chalet tout au long du marché : la manifestation rencontrait un vif succès.

En 2012, le Sol-violette investit à nouveau la place du 1er au 9 décembre. Le marché de Noël convivial et solidaire est un instant privilégié pour expérimenter de nouvelles formes de communication et tisser des liens avec les citoyens et l'ensemble des acteurs du marché. En 2012, l'équipe essaiera ses nouveaux outils d'animation et de sensibilisation : des dessins accrocheurs, des animations ludiques, un concert et une projection débat. Toutes les idées créatrices et novatrices pour sensibiliser et informer sur les monnaies complémentaires sont les bienvenues !

Les autres manifestations : conférences, tables rondes ...

Outre ces temps forts, l'équipe a organisé ou participé à de nombreuses autres manifestations au cours de l'année (*la liste suivante n'est pas exhaustive*) :

Janvier / Février / Mars

Sensibilisation / Information

- Forum de Greenpeace (Toulouse)
- Festi'Fric (Aix-en-Provence)
- Réunions d'information chez les prestataires du réseau dans le cadre de la campagne de ré-adhésion du Sol-Violette (Toulouse)
- Café-littéraire à Terra Nova (Alternatives humanistes et Monnaies Complémentaires)
- Semaine du Développement Durable (Ramonville-Saint-Agne)
- Animations grand public chez des prestataires du réseau (Toulouse).

Formation

- Maisons de Chômeurs (Avenir, Partage Faourette, TO7)
- Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)
- Lycée Galliéni (Toulouse)

Partage d'expérience / Relation médias :

- Journées d'étude Délégation de Corée du Sud (Secrétaire général du LETS Coréen)
- Visite de terrain d'acteurs des monnaies complémentaires de Midi-Pyrénées (Toulouse)
- Soirées débats à Lannemezan et à Pamiers
- Co-animation du collectif de création du Sol-Olympe (Tarn et Garonne)
- Téléconférence avec la Totona de Murcia (Espagne)
- Reportages : Documentaire pour la Télévision Grecque et Radio Suisse

Avril – Juin

Sensibilisation / Information

- Projections-débats du Film des Zooms Verts « Le Sol-Violette : L'éclosion d'une monnaie »
- OpenSpace Flakultur
- Festival Myx'art Mirys (Toulouse)
- Festival des Francas
- 10 ans du Café Culturel Folles Saisons
- Repas-débats dans les Maisons de Chômeurs
- Croqu'N'Sol et « Apéro Prestataires »

Formation

- Soirée-débat à Foix
- Cessions de formation des gérants, salariés/coopérateurs et bénévoles du réseau
- Réunions « Prestataires et solidaires »

Partage d'expérience / Relation médias

- 1^{ère} journée nationale d'échange sur les monnaies complémentaires à destination des collectivités territoriales

- 1^{ère} Rencontre des Monnaies Complémentaire de Midi-Pyrénées
- Forum Eduquer Pour Demain (Sens Actifs et les Francas)
- Rencontres de Mûrs-Erigné (49)
- Formation « Monnaie et Bien commun – Dialogues en humanité » (Lyon)
- Téléconférence avec un collectif de création d'une monnaie complémentaire au Canada (Montréal)
- Interventions à la Radio El País et à Radio Campus

Juillet / Août

Sensibilisation / Information

- Université d'été des Colibris
- Festival d'Avallon
- Université d'été d'ATTAC France
- Kiosque aux allées Jean-Jaurès (permanence quotidienne)
- Projections-débats du Film des Zooms Verts « Le Sol-Violette : L'éclosion d'une monnaie »
- Rencontre Croqu'N'Sol

Partage d'expérience / Relation médias

- Rencontre SEL-Cocagne / Sol-Violette
- Journée d'études avec des chercheurs Japonais (Université de Tokyo et de Kyoto)

Septembre / Décembre

Sensibilisation / Information

- Festival « 7 à la Ronde » (Toulouse)
- Festival Eco-l'Aube (Troyes)
- Projections-débats du Film des Zooms Verts « Le Sol-Violette : L'éclosion d'une monnaie » au Lycée Galliéni, lors de la Semaine de l'Etudiant (Terra Nova), à l'Université de Paul Sabatier, à l'Université du Mirail, à l'Université de l'Arsenal, etc.
- Forum de la Solidarité Internationale (Toulouse)
- Foyer des Jeunes Travailleurs (Toulouse)
- Journée Portes Ouvertes à la Maison de l'Economie Solidaire
- Forum Régional de l'Economie Sociale et Solidaire
- Marché de Noël Convivial et Solidaire d'Arnaud Bernard
- Animations grand public chez des prestataires du réseau et « Apéro Prestataires »

Formation

- Conférence / débat sur le Revenu d'Existence
- A l'économie solidaire à destination d'une équipe de jeunes volontaires en Service Civique à Unis-Cités

Partage d'expérience / Relation médias

- Rencontre Régionale des Monnaies Complémentaire en Midi-Pyrénées (Hautes-Pyrénées)
- Table ronde sur les monnaies complémentaires (Université Lumière – Lyon)
- Journées d'études Délégation Japonaise
- Projection-débat avec le Gailla'SEL et Le Pas de Côté (Gaillac)
- Visites de terrain / Interviews d'un réalisateur d'un webdocumentaire

Le Sol-Violette dans les quartiers : repas-débats et Assemblées Populaires

Le Sol-Violette a vocation à circuler sur l'ensemble du territoire, et en particulier dans les quartiers populaires. Il doit être accessible à tous, sans distinction de revenus ou de conditions. Des partenariats ont ainsi été très rapidement noués avec les Maisons de Chômeurs, des épiceries sociales et des régies dans le quartier du Mirail.

Les solistes des Maisons de Chômeurs représentent 11% des solistes. 90 familles, réparties dans les 3 Maisons de Chômeurs partenaires (Avenir, Partage Faourette et TO7), ont perçu chaque mois une allocation complémentaire de 30 Sols. Cette allocation supplémentaire délivrée par la Mairie de Toulouse à l'initiative du Conseiller Municipal en charge de l'Economie Sociale et Solidaire avec le soutien du Maire et de l'ensemble du Conseil Municipal, permet à ces personnes aux revenus très modestes de participer au projet au même titre que les autres citoyens.

Les éducateurs des Maisons de chômeurs proposent aux solistes des entretiens individuels ou collectifs, engagent des actions de formation, organisent des débats, des sorties chez les prestataires, des projections de films, soutiennent les initiatives des solistes et encouragent leur participation aux réunions du Sol-Violette.

L'équipe du Sol a participé aussi souvent que possible à des assemblées populaires et à des repas-débats dans les Maisons de Chômeurs. Il s'agissait de débattre des questions de monnaie, de richesse, d'échange, de travail et de rémunération, etc. avec les personnes et de présenter le cas échéant le Sol-Violette, ses objectifs et son fonctionnement. Les « bons plans du Sols » ont été une animation fortement appréciée.

Un des enjeux pour l'association est de parvenir à prendre en compte les différents niveaux de compréhension du projet par les participants à ces assemblées. Les solistes des Maisons de Chômeurs présentent en effet des profils très différents. Il s'agit de parents isolés, de retraité-e-s, de travailleurs précaires, d'adultes handicapés, de personnes sans emplois, d'allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) et d'étudiants en situation de précarité. Certains sont diplômés, d'autres non, certains ont des notions en économie, d'autres pas, certains ont acquis de l'expérience, d'autres moins... Le message doit cependant être accessible à tous pour que chacun puisse se l'approprier.

Pour se faire, l'association mobilise des outils d'éducation populaire. Elle tente d'aborder les questions de manière ludique et pédagogique en s'appuyant sur les connaissances et l'expérience des participants. Elle œuvre actuellement au développement de supports pédagogiques et d'affiches qui permettront de vulgariser plus facilement le message et de susciter la curiosité des personnes. Elle s'engage à soutenir les initiatives individuelles et collectives des solistes des Maisons de Chômeurs et veille à ce que leurs remarques soient prises en compte dans le développement du réseau.

Les repas-débats et les assemblées populaires sont des activités importantes pour l'association. La multiplicité des tâches à mener et le faible nombre des membres de l'équipe en 2012 n'ont cependant pas permis de mener ces activités de manière aussi soutenue qu'il aurait été souhaité. L'augmentation du nombre de salariés et de volontaires dans l'équipe-projet à partir de l'automne 2012 devrait permettre d'assurer une présence plus régulière dans les quartiers à l'avenir.

Le Sol-Violette et la Jeunesse

Les jeunes sont relativement peu mobilisés dans le Sol-Violette. A compter du deuxième semestre 2012, l'association a choisi de renforcer son action à leur égard. Un plan d'action a été élaboré, dont les premières applications semblent prometteuses...

La mobilisation dans les universités

Conseil de la Vie Etudiante

Le Sol-Violette est en relation avec le Conseil de la Vie Etudiante (CVE) auquel siègent notamment l'élu à la vie étudiante, le chargé de mission de la Mairie de Toulouse et des représentants du CROUS. Le CVE est en attente de voir quelles actions concrètes pourront être menées autour du Sol en 2013. L'équipe du Sol-Violette devrait rencontrer les différentes associations dans les semaines et les mois à venir afin de faire le point sur les besoins et les capacités d'action de chacune.

Le Sol-Violette prendrait notamment part à un projet d'épicerie sociale et solidaire à l'Université. A terme, il est envisagé que le CROUS puisse délivrer des aides (ponctuelles ou régulières) en Sol-Violette et puisse être réglé en Sols. L'équipe et les bénévoles devraient également contacter rapidement les commerces éthiques présents autour des universités (entreprises de reprographie, librairies, etc.).



Université du Mirail (nov. 2012)

Le Sol-Violette trouve une oreille attentive sur le campus du Mirail. De nombreux étudiants, des foyers et des associations sont intéressés à l'idée de débattre de la monnaie et d'utiliser des Sols-Violette. Certaines associations sont prêtes à intégrer le Sol à leurs activités en 2013 et à faire évoluer leurs pratiques si nécessaire.

Université de Paul-Sabatier (nov.2012)

La projection du film « L'éclosion d'une monnaie » dans le cadre de la Semaine de la Finance Solidaire à l'Université de Paul Sabatier a été un échec : aucun étudiant n'était présent bien que des affiches et des documents aient été délivrés dans l'université dans les jours précédant l'évènement. L'insuffisante coordination avec les services techniques de l'université et la non-association des associations étudiantes sont les principales sources de ce revers. La préparation

de l'évènement a toutefois permis de prendre des contacts et de nouer de premiers liens avec l'administration et certaines associations qui se sont dites intéressées par le projet (friperie, association de réparation et de vente de vélos, café culturel, etc.).

Université Capitoile / Institut d'Etudes Politiques (IEP)

Différents étudiants de l'IEP et de l'Université du Capitoile ont enfin été contactés au 4^{ème} trimestre 2012. L'équipe est intervenue dans le cadre d'un séminaire auprès d'étudiant-e-s de 4^{ème} année à l'Institut d'Etudes Politiques. Une projection-débat est également prévue le 3 décembre 2012. De premiers contacts ont été établis avec des associations et une AMAP étudiantes.

Le Sol-Violette au Lycée Galliéni

Le projet de faire circuler des Sols-Violette dans un lycée est né courant 2012 suite à la demande des élèves internes du lycée Galliéni de mettre en place une cafétéria au sein de leur établissement. Considérant l'intérêt pédagogique de cette initiative, l'équipe pédagogique a pris contact avec l'équipe du Sol-violette. Une période d'expérimentation a ainsi été définie au cours de laquelle les lycéens géreront leur cafétéria et percevront des paiements en Sols-Violette.

L'association est intervenue à plusieurs reprises au Lycée pour présenter aux jeunes la monnaie complémentaire, pour discuter des questions de monnaie et de richesse et pour réfléchir avec eux sur la forme qu'ils souhaitaient donner à ce partenariat. Les animations du Sol-Violette (jeux, débats, projections, etc.) ont finalement contribué à la vitalité de l'internat. La projection-débat du 26 septembre 2012 a rassemblé une trentaine de lycéens.

De façon générale, l'équipe du Sol-violette accompagne les élèves dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur projet tout en veillant à leur laisser un maximum de liberté. La prochaine rencontre permettra de travailler sur l'utilisation des Sols-Violette et de répondre à des questions pratiques. Un partenariat est prévu avec la coopérative de commerce équitable Ethiquable et potentiellement avec d'autres prestataires du réseau selon les besoins exprimés par les jeunes.

La formation des jeunes volontaires d'Unis-Cités

L'équipe de Folies (l'opérateur du Sol-Violette) a enfin dispensé une formation de 4 jours (du 15 au 18 octobre) à 8 jeunes volontaires en Service Civique au sein de l'association Unis-Cité dans le cadre de la Politique de la Ville. L'objectif était de faire découvrir le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire et la monnaie complémentaire à ces jeunes d'horizons divers pour lesquels elles étaient une découverte.

Cette formation a associé des apports théoriques, des visites de terrain, des débats et des mises en situation (sous forme de jeux de rôles). Les jeunes ont témoigné un vif intérêt pour ce qui leur a été présenté. Ils sont désormais outillés pour expliquer aux passants les principes de l'économie solidaire et de la monnaie éthique Toulousaine lors du Marché de Noël Solidaire d'Arnaud Bernard auquel ils participent.

Les projections de films

A compter de sa sortie au printemps 2012, l'association a projeté régulièrement le film des Zooms Verts : « *Le Sol-Violette : l'éclosion d'une monnaie* », dans les cinémas d'art et d'essai, dans les salles communales, dans les locaux des partenaires, lors d'évènements grand public ou encore lors d'évènements en région, en France et à l'international (festivals, rencontres des monnaies complémentaires, etc.). Dans la mesure du possible, les projections sont suivies d'un débat en présence des réalisateurs et/ou de membres de l'équipe du Sol-Violette.

S'appuyant sur la popularité du cinéma pour traiter du projet du Sol-Violette, es projections permettent de :

- sensibiliser un public large grâce à la diversification des supports d'information et de sensibilisation ;
- susciter des vocations chez le public (volonté de rejoindre le réseau, de prendre part activement au projet en tant que bénévole, d'essaimer le projet, etc.)

Elles sont généralement un succès. Le film est un outil d'information et de communication efficace et populaire. Il est diffusé dans des lieux très différents, le public est assez diversifié et ceux qui ont assisté à des projections se disent satisfaits. La présence de membres de l'équipe lors des projections permet aux personnes de poser des questions complémentaires sur le Sol et de s'informer sur ses dernières avancées.

Les DVD sont progressivement diffusés et vendus. Une politique de prix commune a été définie avec le collectif de réalisateurs. Les adhérents sont encouragés à diffuser le film autour d'eux. Des chèques engagement ont été prévus pour valoriser ces initiatives citoyennes.

Le film est enfin en cours de traduction en espagnol et devrait bientôt circuler sur les réseaux internationaux des monnaies complémentaires solidaires.

Les reportages dans les médias

Le Sol-Violette retient par ailleurs l'attention des médias. De très nombreux reportages ont été réalisés en 2012 : articles de presse locale et nationale, reportages télévisés, émissions de radios, vidéo-reportages, etc. Le projet acquiert même une réputation de l'autre côté des frontières, en Italie, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne, au Japon, en Colombie et en Equateur, etc.

A Toulouse, l'intérêt de la presse pour cette initiative originale participe à une meilleure connaissance et compréhension du projet par les citoyens. L'enquête menée auprès des adhérents en 2012 atteste de l'impact positif de cette couverture médiatique : 1/5^{ème} des adhérents auraient rejoint l'association grâce aux articles publiés dans les médias.

La présentation du projet aux différents médias demande cependant beaucoup de temps. Il est par conséquent prévu de constituer un dossier de presse et de créer une base de contacts afin de faciliter les échanges avec les journalistes.

La réforme des outils de communication du Sol : une communication renouvelée pour plus d'accessibilité

Compte tenu de ses objectifs et des nombreuses critiques (positives ou négatives) adressées aux outils de communication dont elle disposait, l'association s'est enfin engagée dans la réforme de ces derniers. Un plan d'action a été élaboré pour chaque outil afin de répondre au mieux aux attentes des personnes et des partenaires.

Le site internet

Le site et la vitrine du Sol. Il doit permettre à toute personne d'accéder rapidement à l'essentiel des informations qui lui sont nécessaires pour comprendre le projet et doit faciliter la participation des citoyens. Il doit par ailleurs présenter l'ensemble des fonctionnalités nécessaires à la gestion, au suivi et à l'évaluation du Sol-Violette.

Il est cependant l'objet de fortes critiques car :

- il n'est pas intuitif / peu lisible : Les personnes qui souhaitent s'informer se perdent. Il est assez difficile de comprendre où trouver les bonnes informations.
- il n'est pas ludique.
- il est insuffisamment pédagogique.
- il ne facilite pas le travail des ambassadeurs et des adhérents du Sol (il ne permet pas aux militants de disposer des outils nécessaires à leur engagement)

- il n'est pas collaboratif / participatif.
- le graphisme est peu original.
- il n'est pas à jour.
- il manque certaines fonctionnalités utiles à la gestion, au suivi et à l'évaluation du dispositif.
- il ne met pas suffisamment en valeur les autres initiatives de monnaies complémentaires et les partenaires.

Un nouveau site internet est par conséquent en cours de réalisation. L'équipe projet et des bénévoles ont rédigé un cahier des charges détaillé précisant l'ergonomie du site, ses fonctionnalités et son contenu et rédigent actuellement les différents articles et les documents pédagogiques nécessaires à la compréhension du projet et aux engagements militants. Les financements nécessaires au développement du site ont finalement été obtenus et le site devrait être livré au premier trimestre 2013. Il est réalisé par une équipe de professionnels de Montauban qui soutiennent le projet depuis ses débuts. L'équipe suivra une formation auprès d'eux de manière à gérer le site de manière autonome en 2013.

Le blog

Le blog (<http://sol-violette.blogspot.fr/>) est un outil de communication participatif qui permet à chacun d'exprimer ses attentes ou ses convictions, de partager des impressions, des informations, des astuces, etc. Il est en lien avec le site internet et les comptes de l'association Sol-Violette sur les réseaux sociaux (Facebook et Tweeter), dont il relate les dernières actualités.

Bien que l'information ait été transmise à de nombreuses reprises aux adhérents et qu'un lien vers le blog soit proposé en première page du site internet du Sol-Violette, peu de personnes l'utilisent. L'outil présente un important potentiel mais les adhérents ne se le sont pas approprié. Les rares articles publiés ont été rédigés par l'équipe projet et les informations ne sont pas à jour.

Le blog sera par conséquent profondément transformé en 2013 pour susciter l'enthousiasme des adhérents. Il devrait notamment proposer : un édito ; des liens dynamiques vers les lettres d'information du Sol-Violette ; un agenda présentant les différentes activités auxquelles les membres de l'association peuvent participer ; un espace de débat avec la possibilité offerte aux personnes de publier des articles et des commentaires ; un espace dédié à la présentation des prestataires et une revue de presse. La charte graphique sera modifiée afin d'encourager les personnes à participer. Des comités de rédaction citoyens devraient également être constitués dans les quartiers dès le premier semestre 2013.

La lettre d'information

Une lettre d'information est diffusée à l'ensemble des adhérents et des sympathisants du Sol-Violette toutes les deux à trois semaines. Elle maintient le lien avec les adhérents, informe sur l'avancée du projet et fait état des dernières actualités du réseau.

Début 2012, la lettre était toutefois jugée trop confuse et peu attractive. De nombreux adhérents la supprimaient faute d'en concevoir l'utilité. Les listes de diffusion comportaient par ailleurs de nombreuses erreurs.

Dès le mois de mai, la lettre a été rationalisée. Les listes ont été assainies et le graphisme revu pour en faciliter la lecture. Une formation à de nouveaux logiciels libres devrait permettre d'en améliorer la forme dès la rentrée 2013.

Suite à la demande des prestataires, un bulletin d'information spécifique aux prestataires est par ailleurs à l'étude. Il comprendra des informations techniques, précisera les prochains rendez-vous, facilitera l'interconnaissance des acteurs du réseau et l'échange d'expériences et de bonnes pratiques.

Les publications sur les réseaux sociaux

La présence du Sol-Violette sur les réseaux sociaux Facebook et Tweeter permet d'accroître sans frais la notoriété du projet et la réactivité des personnes et des structures intéressées par lui grâce à l'animation d'une communauté en ligne.

Les publications sont fréquentes et le réseau est réactif. Les personnes qui suivent l'association s'expriment et relayent l'information et le nombre de connexion s'accroît au fil des mois. L'animation d'une communauté en ligne (*Community management*) demande cependant du temps. Or, la charge de la gestion des comptes du Sol-Violette sur les réseaux sociaux repose actuellement sur une seule personne.

Pour 2013, il est par conséquent prévu :

- d'accroître le nombre de personnes qui participent à l'animation de la communauté en ligne ;
- de poursuivre l'extension du réseau de contacts et le nombre des partenariats, en veillant à la diversité des liens et à l'éthique des publications ;
- d'instituer une veille informationnelle.
- de passer d'un « Profil » à un « Groupe ».

La possibilité d'intégrer des réseaux « libres » est également à l'étude.

Définition de nouveaux visuels pour le Sol-Violette

L'association a enfin revu de fond en comble les affiches, les flyers et les plaquettes qu'elle diffuse dans le réseau. Ces documents n'étaient en effet plus d'actualité et ne suscitaient ni l'enthousiasme ni la curiosité des personnes. Les outils de communication disponibles ne correspondaient finalement pas vraiment à l'essence du projet, les visuels ne permettaient pas de distinguer le Sol-Violette d'autres projets et ne rendaient pas compte de l'esprit de la monnaie complémentaire.

D'importants travaux ont été menés au dernier trimestre 2012 pour redéfinir la signature visuelle du Sol-Violette et pour trouver une image dans laquelle les acteurs du Sol puissent mieux se reconnaître tout en veillant à assurer une continuité avec ce qui avait été disponible jusque-là.

L'arrivée dans l'équipe de personnes compétentes en la matière a permis de revoir la gamme des visuels du Sol-Violette. Les nouvelles affiches sont plus ludiques, plus pédagogiques, plus spécifiques au Sol-Violette. Elles prennent en compte les différentes sensibilités des publics auxquels l'association s'adresse. Les plaquettes ont également été revues à partir des remarques et des observations faites sur les précédentes.

La nouvelle image du Sol se veut poétique. Elle prend en compte :

- l'humain dans son rapport à la monnaie,
- la monnaie SOL, en tant qu'initiative de transformation sociale
- le nécessaire ré-enchantement du quotidien des personnes.



POUR UNE REAPPROPRIATION
CITOYENNE DE LA MONNAIE

L'objectif est d'informer tout en suscitant l'émotion des citoyens envers un projet qui pourrait paraître trop technique ou intellectuel. L'esthétique adoptée s'oriente vers un art « *marionnettique* », c'est à dire un art de la collusion entre le réel et l'imaginaire, un art de la mise en relation d'éléments hétérogènes en vue de la création d'un ensemble homogène porteur de sens.

L'esthétique se rapproche de celle des artistes de « l'art brut ». L'accent est mis sur la recherche de simplicité (presque de naïveté), de traitement brut des matériaux (« fait main ») et des possibilités offertes par le langage.

Les affiches ont pour but de développer la visibilité du Sol-Violette dans l'espace public. Elles suscitent la curiosité des Toulousain-e-s et orientent vers les points d'information (site internet, CLAS, FOLIES...). Réalisées au cours de l'hiver 2012-2013, elles s'appuient sur un langage métaphorique et poétique qui détourne le sens courant pour inciter au questionnement.

Les flyers ont également été intégralement retravaillés en vue de leur impression fin novembre - début décembre. L'objectif est de donner un premier aperçu du projet sous une forme ludique, simple et claire. Deux flyers ont été créés à ce jour : le premier à destination des « solistes », le second à destination des « prestataires ».

Installations et animations

L'association s'engage enfin dans la diversification des animations. Des installations mobiles seront mises à la disposition de l'équipe dès la fin de l'année 2012 afin de faciliter les rencontres et les discussions. Des déambulations sont également prévues lors des événements publics auxquels le Sol-Violette participe, à commencer par le Marché de Noël Convivial et Solidaire d'Arnaud Bernard. Une chaise à porteurs et d'autres installations insolites attendent les visiteurs...

PILOTER DEMOCRATIQUEMENT LA MONNAIE



Le Sol-Violette se distingue par l'importance accordée à l'appropriation par les citoyens de la monnaie. Cela signifie qu'ils en connaissent les enjeux et l'usage mais également qu'ils puissent décider directement de ses objectifs et de son fonctionnement. La démocratie est au cœur du projet. Chacun a voix au chapitre, quel que soit son statut. De ce fait, le Comité Local d'Agrément Sol (CLAS) ne peut se satisfaire des modes de gouvernance coutumiers. Il lui faut expérimenter d'autres voies, ce qui n'est pas toujours évident...

Des réunions ouvertes à tous, des citoyens engagés

Des valeurs fortes, sources d'engagement

Le Sol-Violette a rencontré un certain succès depuis son lancement en mai 2011. Il semble en mesure de répondre aux préoccupations des citoyen-ne-s. Les solistes se présentent comme des *consom'acteurs* qui utilisent le Sol comme un outil pour produire et consommer autrement.

Les citoyen-ne-s sont mobilisé-e-s autour des valeurs et des objectifs du Sol. 73,5 % des personnes interrogées déclarent avoir adhéré au Sol-Violette « par adhésion au projet » et 17,5% par « partage des valeurs » du Sol. Ainsi, 9 adhérents sur 10 ont rejoints l'association par conviction. Quelques personnes déclarent avoir adhéré « par curiosité » (7,5%). Les mesures incitatives (5% de pouvoir d'achat supplémentaire par tranche de 20€ nantis) sont à l'inverse rarement citées, ce qui confirme l'idée selon laquelle l'adhésion des solistes au projet passe d'abord par une adhésion aux valeurs qu'il représente.

Les personnes qui n'ont pas adhéré au projet mais qui figurent sur les listes de diffusion du Sol-Violette (inscription volontaire à la newsletter) invoquent principalement des contraintes de temps et de disponibilité pour expliquer leur non adhésion à l'association. De façon générale, ces personnes sont intéressées par le projet et adhèrent à ces valeurs.

Des méthodes destinées à faciliter la participation de chacun

Le Sol-Violette est une sorte de laboratoire démocratique : il associe au sein d'une même assemblée les représentants de la démocratie représentative (les collectivités territoriales), des citoyen-ne-s en quête de démocratie directe et des organisations au sein desquels les rapports hiérarchiques sont encore fréquents. L'ensemble de ces acteurs réunis en Collèges définissent ensemble les objectifs et les règles d'usage de leur monnaie.

L'association s'engage à respecter la parole et la pensée de chacun. Les décisions sont prises au consensus de façon à prendre en compte l'avis de chacun. Toute personne peut proposer un point à l'ordre du jour ce qui permet aux minorités de s'exprimer. A défaut de parvenir à lever l'ensemble des objections soulevées par les adhérents, l'association peut recourir au vote. Dans ce cas (qui ne s'est jusqu'ici jamais présenté), une majorité des 2/3 est requise pour valider la motion.

Différents outils et différentes méthodes d'animation ont été essayés en 2012 dans le but de faciliter l'expression de chacun et d'éviter les faux consensus. D'une réunion à l'autre, l'équipe s'est inspirée des outils mis en place à l'occasion des Forums Sociaux Mondiaux, des Forums ouverts du

Mouvement des Colibris¹ ou encore de l'Université du Nous (UDN)². Elle a mobilisée les outils de la Dotmocracy³ pour faire émerger les désaccords et éviter les faux consensus, trop souvent issus de la volonté de chacun de ne pas « poser de problèmes » ou simplement incertain de la pertinence de ses réflexions. Elle a eu recours au vote par pondération pour la validation du plan à 3 ans, utilisant des gommettes de couleurs et de simples post-its pour permettre à chacun de s'exprimer sans peur du jugement. Elle a également essayé les sondages en ligne⁴, les documents collaboratifs, etc.

L'enjeu est toujours de parvenir à recueillir l'avis du plus grand nombre, en créant les conditions de l'expression de ceux qui peinent ou renoncent trop souvent à s'exprimer en groupe, afin d'avancer ensemble. Ce travail prend du temps et peut parfois donner l'impression que l'association avance lentement mais les temps de débats se révèlent nécessaires pour assurer la légitimité des décisions prises par l'association.

Un projet transpolitique

La Journée d'échange sur les Monnaies complémentaires à destination des collectivités territoriales (Toulouse – 06/04/2012) a réuni des élus et des chargés de mission de toutes sensibilités politiques, témoignant de la capacité des projets de monnaies complémentaires à fédérer les acteurs au-delà des appartenances et des débats partisans.

La demande d'agrément du groupe local d'EELV en début d'année 2012 a été l'occasion de clarifier de nouveau la position de l'association à l'égard des partis politiques, des syndicats et des organisations culturelles. Suite à de nombreux échanges, l'association adoptait finalement la motion suivante :

« Dans l'état actuel des choses, et afin de préserver la neutralité du SOL-Violette, il est convenu entre tous que :

- *Les partis politiques ne peuvent pas adhérer au SOL-Violette. Il en va de même des organisations culturelles et de toute structure statutairement liée à un parti politique ou à une organisation confessionnelle.*
- *Les partis politiques sont libres de promouvoir le SOL-Violette auprès de leurs militants s'ils le souhaitent, à titre individuel ;*
- *Toute personne qui souhaiterait présenter le SOL-Violette de manière officielle lors d'une manifestation à caractère politique ou culturel doit soumettre cette proposition au CLAS. Si les délais ne permettent pas d'attendre la prochaine réunion du CLAS, la proposition devra être adressée au Conseil des Collèges sur la liste créée à cet effet.*
- *Dans la mesure où sa présence aura été validée par le CLAS, l'association du SOL-Violette peut intervenir dans toutes les manifestations pour lesquels elle est invitée à présenter le SOL-Violette dans une optique d'éducation populaire. »*

L'association réaffirmait ainsi sa volonté de rester ouverte à tous et de ne pas générer de division entre les adhérents.

¹ <http://www.colibris-lemouvement.org>

² <http://www.universite-du-nous.org>

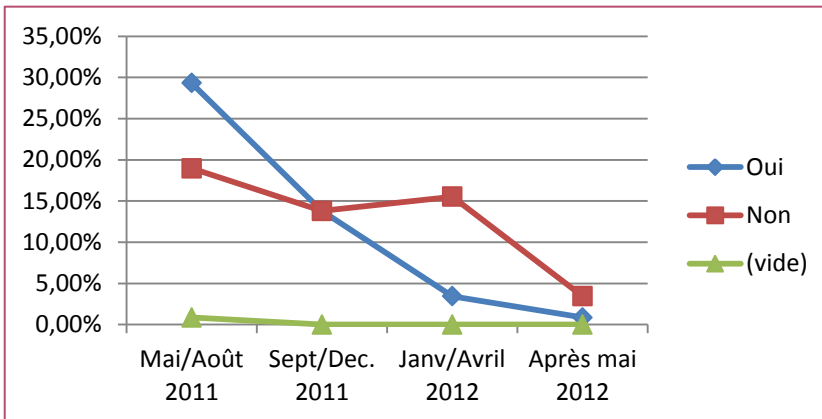
³ Cette méthode a été développée dans le but de faciliter l'expression des personnes en groupe, et en particulier des personnes qui rencontrent des difficultés pour faire entendre leur voix (personnes illettrées, minorités ethniques, personnes issues des classes populaires, femmes, etc.). <http://dotmocracy.org/>

⁴ <http://www.deliberaweb.com>. L'outil a été élaboré à l'occasion des différents Forums Sociaux Mondiaux.

Des difficultés à mobiliser

Une participation en baisse en 2012

Malgré ces efforts, on observe une baisse de la participation en 2012. Les adhérents sont de moins en moins nombreux à venir aux réunions et les bénévoles sont relativement peu nombreux sur les évènements, comme en témoigne le graphique ci-dessous.



La faible participation aux réunions pose des problèmes de fond. Les CLAS sont insuffisamment représentatifs et il devient difficile de déclarer « piloter démocratiquement la monnaie » lorsque peu de personnes viennent exprimer leur point de vue et décider de ce qui sera fait de la monnaie. L'équipe peine à connaître l'avis des ceux qui ne viennent pas

aux réunions. Celles-ci semblent d'autant moins pertinentes que les prestataires qui génèrent les plus forts chiffres d'affaires en Sols, les banques et les partenaires relais sont généralement absents.

Les faibles taux de participation à la plénière de mai, puis à l'Assemblée Générale de juillet se sont traduits par d'importantes remises en question. Où était donc passée l'émulation des débuts ? Comment expliquer cette baisse de la participation des citoyens ? Et surtout comment mobiliser de nouveaux les adhérents du Sol ?

Les facteurs du manque de participation

Différentes pistes ont été évoquées pour expliquer la diminution de la participation des Toulousaines et des Toulousains à la construction et au suivi du projet :

Une accessibilité insuffisante

Bien qu'elle se déplace beaucoup dans le réseau et qu'elle veille à répondre aux sollicitations des uns et des autres, l'équipe du Sol-Violette est souvent considérée insuffisamment accessible. Le local (40 bis, Chemin du Prat Long) est excentré et mal desservi par les transports en commun. Son éloignement est un frein pour beaucoup de personnes que le projet intéresse ou qui sont déjà adhérentes de l'association et qui souhaiteraient entrer plus souvent en contact avec l'équipe.

La Mairie de Toulouse a mis à disposition de l'association un kiosque à la sortie du Métro Jean Jaurès durant l'été. Des permanences ont ainsi été assurées du mardi au vendredi de 12h à 14h tout au long du mois de juillet et pendant deux semaines au mois d'août, offrant la possibilité aux personnes d'adhérer ou de ré-adhérer à l'association, d'obtenir de l'information sur le projet, de s'informer sur l'économie et sur la monnaie, de récupérer des supports de présentation du projet et des plaquettes laissées à leur disposition par les partenaires du réseau ou de nantir des Euros pour obtenir des Sols-Violette. Les prestataires ont également été invités à venir présenter leur projet aux passants et quelques animations ont eu lieu. La période estivale s'est cependant révélée peu

propice pour rencontrer les Toulousain-e-s. Le kiosque n'a par la suite plus été disponible et les membres de l'équipe manquaient de toute façon de temps pour l'utiliser davantage.

Des engagements multiples

Concernant leur présence ou non aux réunions du Sol, la majorité des personnes interrogées invoque un manque de disponibilité (« *Je suis déjà investi-e dans d'autres projets* », « *Mes contraintes familiales ne me permettent pas de participer de façon active et intéressante* »...) et non un désintérêt pour ces réunions.

Un certain nombre de personnes sont notamment investies dans d'autres associations, mouvements ou réseaux sur le territoire Toulousain. Bien qu'intéressées par le projet, elles n'ont pas forcément le temps de venir aux réunions du Sol. Le problème est d'autant plus important que les événements sont insuffisamment coordonnés entre les différents acteurs : différentes réunions ont souvent lieu le même jour et se font concurrence alors qu'elles auraient vocation à se compléter.

Des difficultés à assurer le suivi des solistes, faute de temps et de ressources

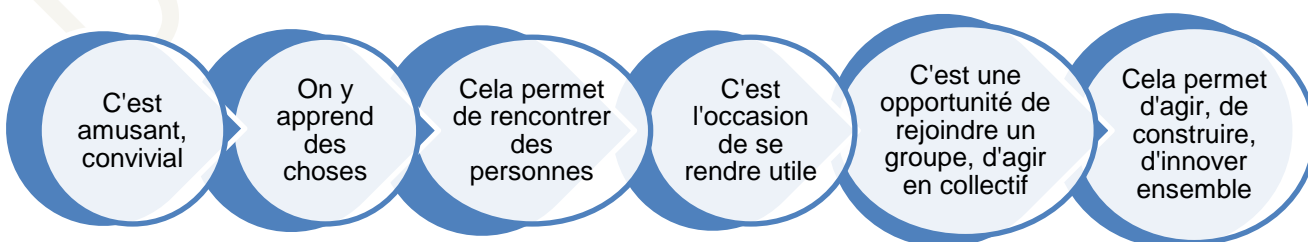
Contrairement à la plupart des initiatives de monnaies citoyennes en France, le Sol-Violette a la chance de disposer d'une équipe de salarié-e-s et de volontaires. L'équipe-projet a toutefois manqué de temps tout au long de l'année pour aller à la rencontre des solistes et assurer un suivi de qualité à tous. Certains adhérents ont eu le sentiment que l'équipe n'était plus mobilisée pour eux. La présence plus diffuse du Sol-Violette dans leur bassin de vie s'est traduite par une diminution de leur engagement dans le projet. Les échanges avec ces personnes montrent toutefois que le feu couve sous la cendre...

Redonner l'envie aux personnes de s'investir dans le projet

Des modalités d'engagement mieux adaptées aux personnes

Les membres de l'équipe ont tout d'abord cherché à analyser en détail les raisons pour lesquelles les personnes s'engagent généralement dans un projet de manière à donner un nouveau souffle au Sol-Violette. L'enquête menée auprès des adhérents et des sympathisants du Sol-Violette en 2012 confirmait en effet la volonté des personnes de s'engager dans le projet. 57% des sondés (60,5% des suffrages exprimés) souhaitent « participer au projet à l'avenir ». Il s'agissait par conséquent de comprendre les motivations des citoyens pour mieux s'adresser à chacun et lui proposer une manière d'agir conforme à ses envies et à ses disponibilités.

De façon générale, il ressort que les personnes s'engagent dans des projets parce que :





L'enjeu pour le Sol-Violette est donc de parvenir à proposer aux Toulousain-e-s des événements, des animations et des actions correspondant à ces motivations.


Compte tenu des contraintes de chacun et de ses envies, l'équipe a également tenu à préciser les différents niveaux d'engagement que peuvent avoir les citoyens dans le Sol-Violette.


Elle a ainsi pu réfléchir à la manière dont elle pouvait tour à tour permettre aux citoyens :

 **d'observer**


 **d'écouter, de s'initier**

 **d'adhérer, de soutenir**

 **de se tenir informés,
de chercher et
d'approfondir**

 **de nantir des euros et
de faire ses achats en
Sols-Violette**

 **de parler du Sol
autour d'eux**

 **de se lier aux autres
membres, d'échanger**

 **d'agir, d'entreprendre, de prendre des
responsabilités dans l'association**

Cette nomenclature permet de définir les différents outils à mettre en place et les actions à engager pour mobiliser une majorité de personnes. Pour l'équipe, cela se traduit par des tâches multiples :

- rester à l'écoute des solistes, des prestataires, des banques, des partenaires relais et des comptoirs d'échange pour veiller à la bonne circulation des Sols ;
- organiser des rencontres, des ateliers, des formations ;
- mettre à disposition de chacun les comptes-rendus, les synthèses, les affiches qui lui sont nécessaires pour s'informer ou informer autour d'elle/lui ;
- développer la gamme des outils pédagogiques ;
- améliorer les outils techniques à la disposition des adhérents ;
- partager l'expérience acquise lors de rencontres ;
- rédiger des articles de presse ;
- etc.

Une accessibilité renforcée

Différentes propositions ont par ailleurs été faites pour assurer une présence plus importante de l'équipe auprès des adhérents.

Des réunions plus informelles destinées à faciliter les échanges entre les solistes, les prestataires, les sympathisants et les membres de l'équipe ont tout d'abord été proposées au cours de l'été et de l'automne 2012. Les personnes ont été conviées à des repas partagés, des apéros conviviaux dans les parcs ou chez certains prestataires du réseau, au cours desquels chacun pouvait s'exprimer librement, rencontrer d'autres personnes partageant des valeurs communes, discuter avec les membres de l'équipe sous des formes plus libres que lors des réunions décisionnelles. Ces rencontres ont rassemblées 10 à 20 personnes à la fois et ont permis de générer du lien entre tous. Elles ont été appréciées, mais il fallait jongler avec les calendriers de chacun, et en particulier celui de l'équipe-projet, ce qui ne permettait pas de systématiser ces rencontres.

La nécessité d'être davantage présents au côté des solistes s'est également traduite par l'ouverture d'un nouveau poste au Sol-Violette. Un « animateur soliste » a été recruté en octobre 2012.

L'arrivée de nouveaux Volontaires en Service Civique en septembre et octobre 2012 vient également renforcer la capacité de l'équipe à suivre les citoyens et à multiplier les occasions de rencontres. Elle devrait proposer de nouvelles permanences dès la rentrée 2013 dans des lieux-clefs sur le territoire et systématiser sa présence dans les Maisons de Chômeurs et chez les partenaires relais qui souhaitent accueillir les réunions du Sol.

L'association cherche par ailleurs un nouveau local plus accessible pour 2013.

La mise en place de CLAS de proximité est enfin prévue dès le début de l'année 2013 afin d'aller à la rencontre des gens là où ils se trouvent (voir Perpectives).

De nouveaux statuts pour plus de clarté et de réactivité

L'année 2012 a été une année de transition dans de nombreux domaines : la gouvernance n'a pas fait exception. Une nouvelle organisation a été proposée en réponse aux dysfonctionnements observés.

Le trop grand nombre de réunions ayant été décrié par les adhérents, il avait été décidé dans un premier temps d'éviter l'excès de réunions et de former des Commissions spécifiques.

Finally, lors de la Plénière du 29 septembre 2012, les adhérents ont été invités à se prononcer sur l'organisation de l'association dans son ensemble, dans un contexte où peu de personnes parvenait encore à comprendre le rôle des différentes instances qui la composait.

Les enjeux : état des lieux de l'existant au 29/09/12

De mai 2011 à août 2012, l'architecture statutaire du Sol-violette était composée de 3 instances :

- Le **CLAS** = tous les adhérents du Sol violette, répartis 5 Collèges
- Le **Conseil des Collèges** = 17 co-présidents issus de chacun des collèges (soliste, prestataire, fondateur, partenaire, collectivité)
- Le **Comité de pilotage** = 1 membre pour chaque collègue

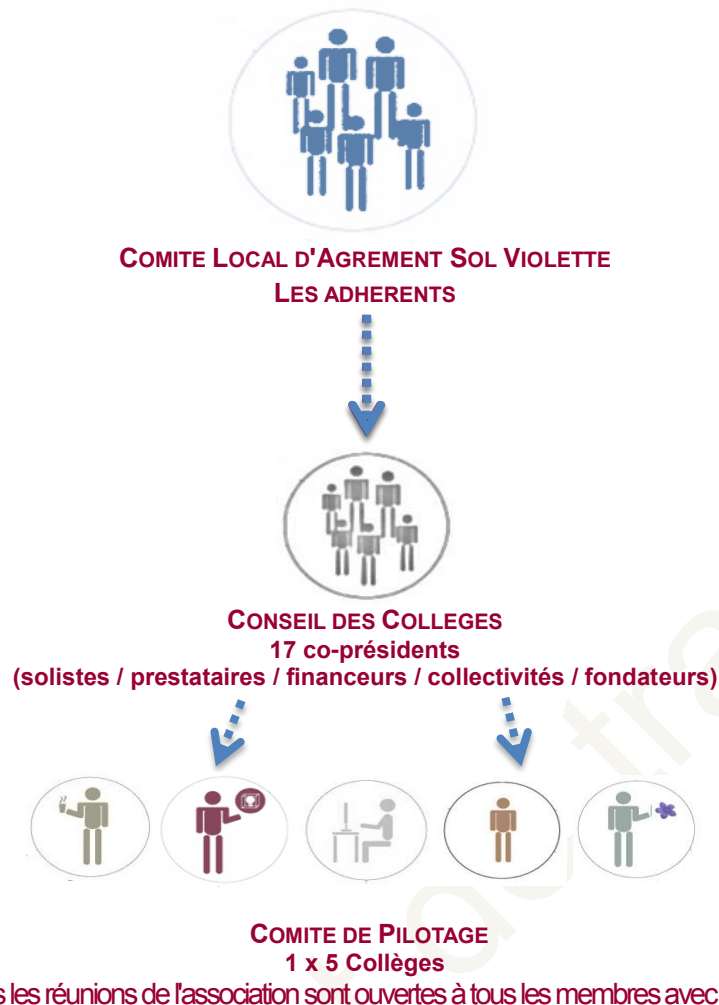
Les décisions prises par les adhérents étaient ensuite appliquées par l'équipe de l'association FOLIES selon les missions définies dans les conventions bipartites établies entre le CLAS et FOLIES d'une part et FOLIES et la Mairie de Toulouse d'autre part.

(Schéma page suivante)

Théoriquement pertinente et efficace, cette architecture a rapidement montré ces limites.

Bien que différentes instances soient appelées à se réunir selon les statuts, toutes les réunions étaient intitulées « CLAS ». L'ensemble des adhérents y était conviés pour décider des grandes orientations de l'association. Cela permettait de garantir la transparence de toutes les opérations du Sol mais n'offrait pas suffisamment de réactivité dans la mesure où :

- le CLAS ne pouvait se réunir qu'une fois par mois
- l'exercice de la démocratie nécessite de prendre le temps d'expliquer chaque proposition et de permettre à chacun de s'exprimer avant de statuer, ce qui ne permet pas de traiter de beaucoup de choses à chaque fois.



En fin de compte, les réunions étaient une réussite du point de vue démocratique mais se révélèrent assez peu efficaces pour assurer le suivi des actions de terrain et pour décider de ce qu'il convenait de faire à court, à moyen et à long terme.

Le Conseil des collègues n'existait finalement que dans les statuts. En 2012, il ne s'était jamais réuni. Ses membres n'en ressentaient d'ailleurs pas la nécessité. Le comité de pilotage avait connu le même sort que le Conseil des Collèges : son existence était plus formelle que réelle.

L'opérateur FOLIES (Formation Locale et Internationale à l'Economie Solidaire) enfin se retrouvait en difficultés pour agir au quotidien et pour apporter une réponse en temps et en heure aux acteurs du réseau, faute d'avoir pu faire obtenir la réponse du CLAS au(x) problème(s) soulevé(s).

Parallèlement, 2 commissions avaient été créées en janvier 2012 pour éviter l'excès de réunions en plénière et palier aux déficiences de la gouvernance observées dès la fin de l'année 2011.

- La Commission en charge de la Communication ne s'est réunie qu'une seule fois dans l'année puis à sombrer dans l'oubli.
- La Commission Technique ou Commission de Fonctionnement s'est quant à elle réunie à de nombreuses reprises de janvier à juillet. Elle a permis d'aborder de très nombreux sujets et de proposer des améliorations du dispositif mais elle ne disposait d'aucun pouvoir décisionnel. Son dynamisme dans les échanges et sa volonté de faire avancer les choses ont fortement contribué au bon déroulement de l'action de l'association au premier semestre 2012, mais elle était un organe de veille et une instance de réflexion sans mandat

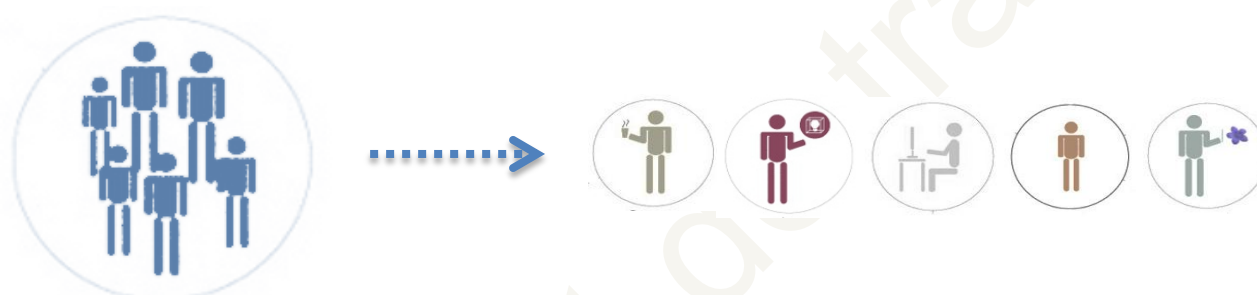
décisionnel et sans réalité dans les statuts, ce qui posait d'importantes difficultés pour répondre aux besoins du terrain et assurer une réelle réactivité dans le suivi.

A la fin du premier semestre 2012, il existait ainsi un important décalage entre l'organisation prévue dans les statuts et les réalités de terrain. Plus personne ne savait exactement qui était en charge de quoi, quand et comment, et les acteurs les plus engagés commençaient à s'essouffler. Il semblait absolument nécessaire de clarifier la gouvernance du Sol-Violette.

Les nouveaux statuts

De nouveaux statuts ont ainsi été votés au consensus lors de la Plénière du 29 septembre 2012. L'objectif était de gagner en efficacité sans perdre la qualité démocratique du Sol. Les adhérents ont finalement décidés de supprimer le Conseil des Collèges. Ils ont parallèlement souhaité préciser les missions de chaque instance et réévaluer la fréquence des réunions.

L'architecture statutaire du CLAS est désormais la suivante :



**COMITE LOCAL D'AGREMENT SOL VIOLETTE
LES ADHERENTS**

**COMITE DE PILOTAGE
1 élu(e) + 1 suppléant x 5 Collèges**

Toutes les réunions de l'association sont ouvertes à tous les membres avec voix consultative

Le CLAS se réunit une fois par trimestre pour définir les stratégies, les missions et aborder les questions financières. Il reste ouvert à tous les adhérents.

Chaque collège est libre de se réunir, à la fréquence qui lui convient, pour faire le point, traiter les problématiques et élire un(e) rapporteur (changement chaque 3 mois). Les réunions des différents Collèges permettent à ceux-ci de faire remonter des motions ou des propositions au Comité de pilotage afin que celui-ci puisse statuer.

Le Conseil des Collèges est supprimé.

Le Comité de Pilotage est constitué en plénière par une élection. Le CLAS élit un représentant et un suppléant pour chaque Collège. Les mandats d'un an ne sont pas reconductibles. Le Comité de pilotage se réunit une fois par mois *a minima* avec 5 de ses représentants et 5 rapporteurs (un par Collège). Il travaille en lien avec l'équipe pour assurer la veille et le suivi opérationnel.

Des résultats encourageants

Les premiers résultats sont assez encourageants. Le Comité de Pilotage s'est réuni tous les 2èmes mardis de chaque mois et il s'avère particulièrement réactif.

Le Collège des Prestataires s'est réuni pour la première fois en novembre, ce qui a permis aux prestataires présents de se rencontrer, d'échanger, et de faire remonter au Comité de Pilotage une série de propositions les concernant.

L'équipe FOLIES sait quels sont ses interlocuteurs privilégiés. Ce nouveau fonctionnement permet de tisser un lien étroit entre le Comité de Pilotage (qui émane de l'assemblée des adhérents) et l'équipe.

Bien sûr, des outils de gestion restent à créer et l'organisation doit encore se préciser et être expérimentée. Sur proposition du CLAS, il est d'ailleurs prévu d'élaborer une charte interne, sorte de « règlement intérieur », spécifiant clairement les rôles et missions de chaque instance.

Document de travail

RESPONSABILISER LES ADHERENTS

Le Sol-Violette vise l'appropriation par les citoyens de la monnaie, ce qui signifie qu'ils doivent être en mesure d'en maîtriser la gestion et le développement. Il est par conséquent nécessaire de transmettre aux citoyens toutes les connaissances et les compétences qui leur seront utiles pour prendre des initiatives et pour porter le projet par eux-mêmes. En ce sens, l'équipe projet occupe un rôle d'animateur et d'éducateur. Toute la question est de savoir comment il lui est possible de procéder pour encourager la participation des citoyens-ne-s.

Re-mobiliser les personnes

Les périodes de préparation et d'expérimentation du projet ont été source d'enthousiasme. De nombreuses personnes se sont mobilisées autour du Sol-Violette dans les mois qui ont suivi son lancement.

Au début de l'année 2012, la fatigue accumulée au cours de l'année précédente s'est traduite par une baisse du rythme d'activité et par la démobilisation de nombreuses personnes. Les différentes parties prenantes au projet ont été moins présentes aux réunions, moins disponibles sur les événements, etc.

Un noyau de personnes fortement impliquées a continué à œuvrer très régulièrement au côté de l'équipe projet, mais la majorité des adhérents est restée relativement à l'écart des actions engagées. Les appels à contribution pour le site internet, pour la rédaction du rapport moral ou encore pour la préparation des événements (festivals, repas partagés, etc.) et la tenue de stands ont cependant été suivis de peu d'effets.

L'enjeu aujourd'hui est double. Il faut raviver la flamme des acteurs d'ores et déjà impliqués mais qui tendent à s'essouffler et impulser une nouvelle dynamique dans le réseau afin de mobiliser de nouvelles personnes.

Pour ce faire, l'équipe a enquêté auprès des adhérents de manière à mieux connaître leurs attentes. Le questionnaire diffusé à compter de mai/juin 2012 a permis de cerner les envies des personnes et d'élaborer un plan d'action en conséquence.

Mieux évaluer les attentes et les envies des personnes

Des citoyens prêts à s'engager

L'enquête a mis en évidence l'engouement des personnes pour les réunions décisionnelles. 50% des personnes qui ont répondu au questionnaire souhaitent y prendre part, attestant de la volonté des citoyens de s'impliquer davantage dans le débat. Les enquêtés font preuve d'un niveau d'attachement important aux valeurs et aux principes défendus par le Sol-Violette et souhaitent participer aux réunions pour défendre ces valeurs à travers ce projet.

Les autres actions plébiscitées par les personnes interrogées concernent le fonctionnement du Sol. Les personnes se disent prêtes à participer à la Commission fonctionnement, à l'agrémentation des prestataires ou à la recherche de nouveaux acteurs.

Un quart des sondés déclarent enfin vouloir prendre part à des actions de sensibilisation, d'information et de communication, à travers des commissions spécifiques, l'animation de réunions dans les quartiers ou encore la tenue de stand lors d'évènements.

A l'inverse, les personnes ayant déclaré ne pas utiliser de Sols-Violette invoquent en premier lieu un manque de motivation, puis le caractère peu pratique du dispositif mis en place.

Pistes d'action pour accroître le rôle et l'autonomie des citoyens



Les adhérents du Sol-Violette sont à la source du projet. Il n'a aucun sens et aucune consistance sans eux. Le simple fait de nantir des euros pour obtenir des Sols est un acte militant. En agissant ainsi, les adhérents participent à l'affectation de la monnaie à un circuit économique et financier plus solidaire et plus éthique. Leurs gestes de consommation en monnaie solidaire permettent d'affirmer leur soutien aux prestataires, producteurs et commerçants qui sont dans cette dynamique et concourent au renforcement du réseau. De nombreux adhérents du Sol ont cependant une conscience diffuse de l'importance du moindre de leurs actes avec la monnaie complémentaire. L'équipe poursuit par conséquent son travail d'information des personnes de façon à ce que les citoyens conçoivent mieux leur rôle et leur impact.

L'équipe est cependant consciente qu'il lui sera difficile de mener toutes les actions par elle-même. C'est d'ailleurs justement ce qu'elle cherche à éviter, car le Sol doit rester un projet citoyen dont le bon fonctionnement dépend de l'engagement du plus grand nombre. Elle souhaite s'appuyer dans un premier temps sur les adhérents les plus impliqués, sur les « solistes de la première heure » et sur les nouveaux venus qui témoignent d'un fort enthousiasme. L'enjeu est de renforcer leurs capacités en leur transmettant toutes les informations dont elles/ils ont besoin pour assurer pleinement leur rôle d'ambassadeur et pour mobiliser autour d'elles/eux la majorité invisible.

L'équipe sait pouvoir compter actuellement sur une trentaine de bénévoles réguliers. Ceux-ci ont été présents tout au long de l'année sur des événements, lors des réunions du CLAS et des différentes Commissions, à l'occasion d'ateliers de travail concernant le site internet, la traçabilité des coupons billets ou encore l'organisation de manifestations. Ces personnes sont les chevilles ouvrières du projet. Leur rôle devrait encore s'accroître dans les mois à venir, l'objectif étant de parvenir à augmenter le nombre des ambassadeurs du Sol.

L'association a également prévu de diversifier le type d'action auxquelles les citoyens peuvent prendre part. Des ballades dans le réseau à la rencontre des acteurs agréés et de ceux qui pourraient l'être, des réunions d'appartement, des groupes de discussions dans les cafés, de petits comités de rédaction, etc. sont envisagés. La simplicité et la convivialité sont au cœur de ces initiatives afin que chacun puisse se sentir libre de les mener et compétent pour le faire. Naturellement, l'équipe projet peut venir en soutien aux personnes qui s'engagent dans ces initiatives.

L'équipe s'apprête par ailleurs à initier des CLAS de proximité dans les quartiers et souhaite renforcer sa présence sur le territoire auprès des personnes. Des débats, des échanges, des temps de formation seront proposés tout au long de l'année 2012. A terme, l'objectif est de parvenir à transférer la responsabilité du bon fonctionnement du Sol-Violette dans chaque quartier aux habitant-e-s de ces derniers. La manière de procéder doit encore être précisée mais le principe a été chaleureusement accueilli lors de la dernière assemblée plénière.

ASSURER UNE CIRCULATION FLUIDE DE LA MONNAIE : CONSOLIDER ET ETENDRE LE RESEAU

En 2012, l'association a également œuvré à consolider et à étendre le réseau de manière à accroître les transactions en Sols-Violette et par conséquent à :

- orienter la monnaie vers la sphère productive au dépend des circuits de spéculation
- contribuer au développement d'une économie locale fondée sur des valeurs écologiques et sociales.

Un réseau en extension

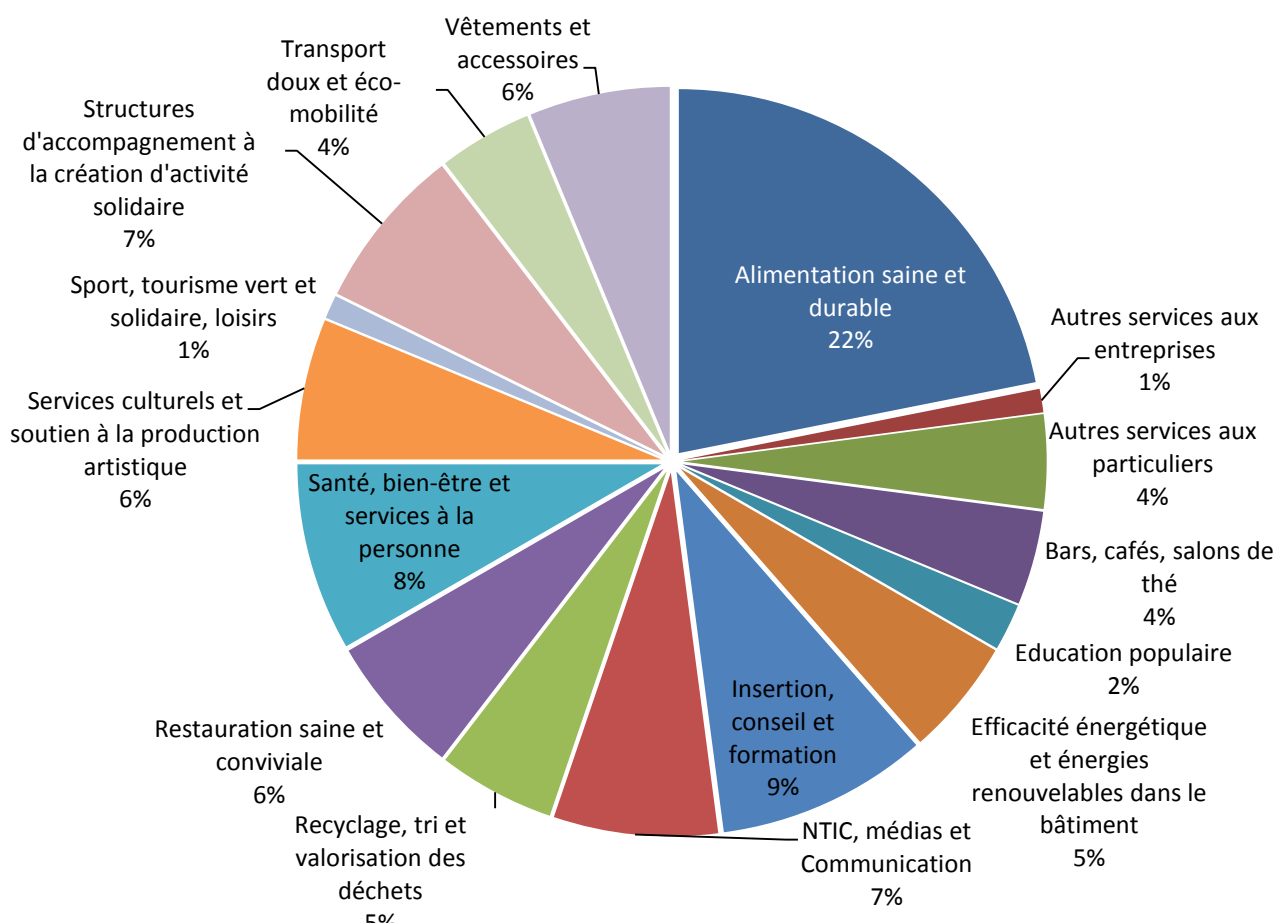
Des biens et des services diversifiés

La gamme de biens et de services accessibles en Sols s'est fortement accrue en 2012. Les prestataires proposent actuellement une variété de biens et de services dans divers domaines :

- **Alimentation saine et durable** : Magasins bio, épicerie paysannes, épicerie solidaires, transformateurs et transformateurs agricoles, AMAP, coopérative de distribution de produits issus du commerce équitable, etc.
- **Restauration saine et conviviale** : restaurants, traiteurs.
- **Bars, cafés et salons de thé** : cafés culturels et salons de thé.
- **Vêtements et accessoires** : artisans, créateurs, stylistes, boutiques de commerce équitable, friperie, etc.
- **Santé, Bien-être et Services à la personne** : sophrologue, naturopathe, kinésithérapeute, professeur de yoga, réflexologue, psychanalyste, professeur de shiatsu, masseur, centre de soins, hammam solidaire, etc.
- **Transports doux et éco-mobilité** : coopérative d'auto-partage, garages associatifs, association de location et de réparation de vélo, etc.
- **Services culturels et soutien à la production artistique** : librairie, association écologique et culturelle, collectif de réalisateurs et/ou de producteurs audiovisuel et cinématographique, compagnie de danse, de chants et de musique, etc.
- **Sport, Tourisme vert et solidaire, loisirs** : guide de montagne, écogîte, association spécialisée dans l'animation et l'organisation de séjours, etc.
- **NTIC, Médias et Communication** : graphistes, imprimeries, studios de création, etc.
- **Education populaire** : association d'éducation à l'environnement et à la citoyenneté, éco-lieu comportant des jardins partagés, etc.
- **Recyclage, Tri et valorisation des déchets** : Ressourcerie, entreprise de recyclage des emballages en carton, éco-papèterie, association spécialisée dans la prévention des déchets et la diffusion de couches lavables, association spécialisées dans l'événementiel écologique, etc.
- **Efficacité énergétique et énergie renouvelables dans le bâtiment** : spécialiste diagnostic énergétique, association de sensibilisation et de formation à la construction écologique, atelier associatif (construction bois), bureau d'études, etc.

- **Structures d'accompagnement à la création d'activité solidaire** : couveuse d'activité, agence de développement de l'économie solidaire, etc.
- **Insertion, conseil et formation** : Maisons des Chômeurs, Régies de quartier, associations d'insertion, etc.
- **Banque et Finance**
- **Autres services aux particuliers** : atelier de couture et de repassage, association d'aide à domicile, etc.
- **Autres services aux entreprises** : coopérative de nettoyage industriel, entreprises spécialisé dans les fournitures de bureau, entreprise de maintenance du bâtiment, Fédérations, etc.

La répartition des prestataires par secteur d'activité est la suivante (novembre 2012) :

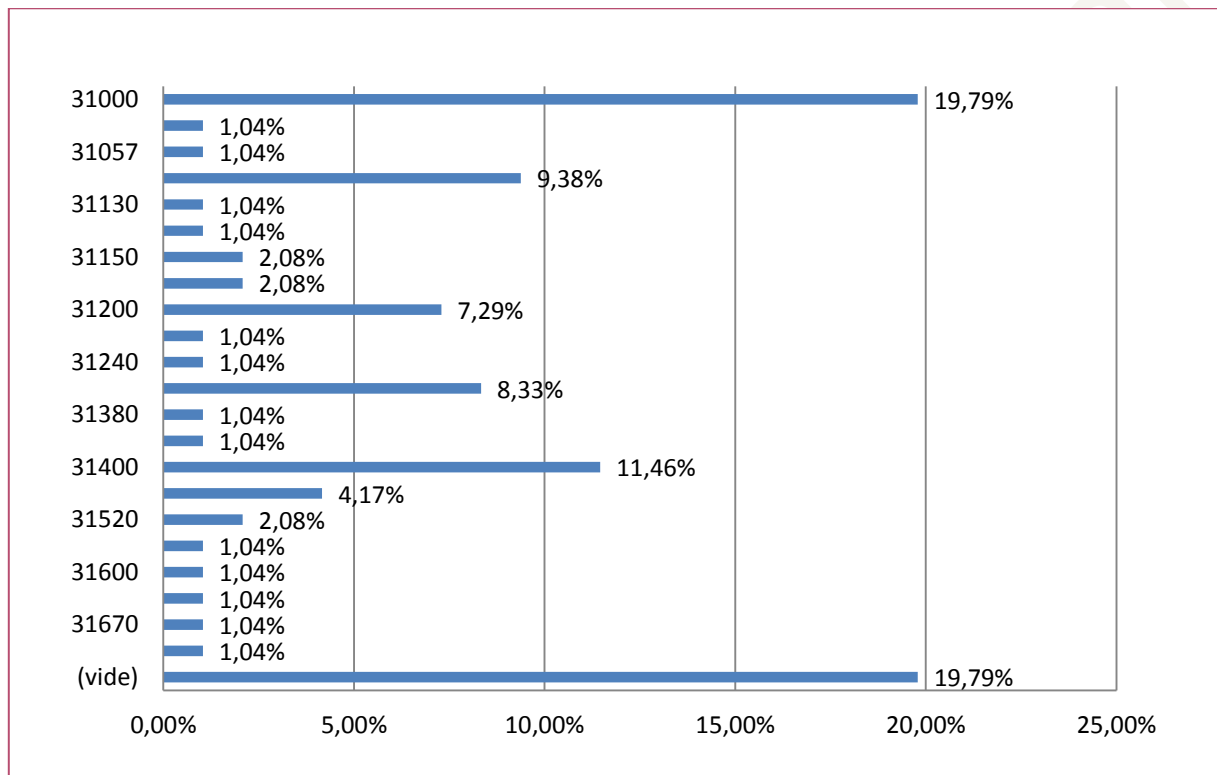


Les prestataires se répartissent ainsi de manière relativement régulière selon les secteurs d'activité, à l'exception de l'alimentation saine et durable, dont la sur-représentation répond *a priori* à la forte demande exprimée par les solistes (de 60 à 70% des transactions en Sols concerneraient l'alimentation, hors restauration).

Un territoire de plus en plus large

Le Sol-Violette concerne également un territoire de plus en plus vaste. Initialement lancée dans 3 quartiers de Toulouse : Grand Mirail, Rangueil et Centre-ville, l'action a été entendue à tous les quartiers de Toulouse et à la proche périphérie de la ville. A l'heure actuelle, le Sol-Violette peut être utilisé dans un périmètre de 100 km autour de Toulouse à condition que les prestataires les plus éloignés de la ville entretiennent des relations économiques fortes avec Toulouse de manière à garantir la bonne circulation de la monnaie.

La répartition géographique des prestataires est la suivante (classement par code postal) :



Les quartiers sélectionnés pour la période d'expérimentation restent les plus importants à raison de :

- 22 % des prestataires du réseau pour le Centre-ville (31000)
- 15,5 % pour le quartier du Grand Mirail (31100)
- et 11,5% pour Rangueil (31400).

Un nombre important de structures a également rejoint le réseau dans les quartiers Nord et autour de la Patte d'Oie. Les autres quartiers de Toulouse sont relativement peu touchés par le Sol.

Un cinquième des structures est enfin localisée en dehors de la ville de Toulouse, en particulier dans les proches périphéries (Balma, Quint Fonsegrives, Labège, L'Union, Ramonville-Saint-Agne, etc.).

Une production durable, respectueuse des humains et de la Nature

Les structures agréées respectent une charte composée de 25 critères. Pour entrer dans le réseau, tout prestataire-candidat doit obtenir un minimum de 9 points sur 25. Il dispose alors d'un agrément provisoire d'un an. Les structures dont la note est supérieure à 14/25 sont agréées pour 2 ans.

La grille d'évaluation (simplifiée) employée pour agréer les organisations est la suivante :

Exemple (fictif) : Entreprise *Bio-et-bon-à-la-fois* :

	++	+	-	--	Sans objet	Note
FONDATIONS			x			2
Statut			x			
Objet social		x				
RELOCALISATION		x				3
Circuits courts	x					
Coopération locale			x			
PRIX JUSTE		x				3
Fournisseurs		x				
Clients		x				
VIE DE L'ORGANISATION			x			2
Echelle des salaires		x				
Conditions de travail				x		
Lutte contre les discriminations			x			
FINANCE SOLIDAIRE		x				3
DEMOCRATIE / GOUVERNANCE		x				3
Démocratie		x				
Gouvernance		x				
EMPREINTE ECOLOGIQUE		x				3
Transports	x					
Usage des ressources			x			
Impact		x				
PARTICIPATION AU MOUVEMENT SOL				x		1
Promotion			x			
Participation					x	

Le réseau du Sol-Violette étant composé exclusivement de structures dont l'activité respecte les personnes et la Nature, les échanges en Sols-Violette contribuent à l'augmentation du Produit Intérieur Doux de la région Toulousaine.

Des cercles d'échange vertueux

Les pratiques évoluent peu à peu. Des boucles de commerce nouvelles apparaissent grâce au Sol. Le Sol-Violette apparaît comme une occasion de mettre en valeur les pratiques et les spécificités des prestataires. De nombreux solistes déclarent avoir découvert de nouvelles structures par le biais de la monnaie éthique, ce que confirment des commerçants du réseau qui disent avoir identifié de nouveaux clients suite à leur entrée dans le réseau.

Il semble également que les prestataires contactent prioritairement d'autres membres du réseau lorsqu'ils cherchent un bien ou un service. A ce titre, le Sol-Violette semble bien en mesure de faciliter les échanges et de créer des mécanismes de solidarité et de coopération entre acteurs respectueux de la Charte.

La distribution de catalogues, la publication de fiches synthétiques sur le site internet, les articles de presse, les reportages et le bouche-à-oreille ont permis une meilleure connaissance du réseau et de l'activité de chacun. Le nombre de dates inscrites sur les coupons billets témoignent d'ailleurs du dynamisme des échanges dans le réseau. En 2012, les Sols circulent de 4 à 8 fois en moyenne, soit de deux à quatre fois plus que les euros⁵.

63,5% des personnes qui ont répondu au questionnaire déclarent utiliser des Sols-Violette. Ce taux s'élève à 78,5% si on considère les seuls adhérents de l'association⁶. La majorité d'entre eux déclarent utiliser des Sols-Violette de manière occasionnelle (65%). 16,5% des adhérents dépenseraient fréquemment des Sols. A l'inverse, ils seraient 18,5% à n'en utiliser que de manière exceptionnelle.

Les adhérents dépenseraient plutôt de petits montants. 40,5% des personnes qui se sont exprimées déclarent dépenser moins de 20 Sols par mois. Une proportion équivalente (39,5%) mobiliserait entre 20 et 50 Sols-Violette par mois. Ils seraient 14% à utiliser de 50 à 100 Sols par mois, et enfin 6% à dépenser plus de 100 Sols mensuellement.

L'alimentation est le premier poste de dépenses des solistes. Viennent ensuite la culture, la restauration et l'habillement. Les prestataires recourent également fortement à des services aux entreprises, tels les services de nettoyage, l'imprimerie ou la bureautique.

Des boucles d'échange particulièrement dynamiques apparaissent sur le territoire. Dans ces espaces, les coupons changent rapidement de main, parfois plusieurs fois dans un même mois, et doivent désormais être remplacés, faute de cases disponibles pour inscrire de nouvelles dates. De ce point de vue, le Sol-Violette semble bien en mesure d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixé.

Un accompagnement apprécié mais trop peu fréquent

L'extension progressive du réseau ne doit cependant pas faire oublier que l'usage du Sol-Violette ne va pas de soi. Elle nécessite une gymnastique particulière et encourage vivement les acteurs à modifier leurs habitudes. L'équipe du Sol-Violette est de ce fait mobilisée auprès des prestataires pour les accompagner dans leur démarche.

⁵ L'évaluation de la vitesse de circulation en 2012 est rendue difficile en l'absence d'outil technique performant permettant de suivre les transactions en temps réel. La vitesse de circulation minimale est de 4 fois par an. Elle correspond aux données issues du Scan des billets. Le nombre de dates inscrites sur les coupons-billets montre toutefois que la vitesse de circulation effective est nettement plus importante.

⁶ Certains adhérents n'habitent pas Toulouse, voire résident dans d'autres régions, et ne sont par conséquent pas en mesure d'utiliser des Sols-Violette.

Les visites de terrain.

Les visites effectuées par l'équipe et par des bénévoles ont pour but de suivre et d'évaluer la circulation des Sols-Violette et de faire le point avec les prestataires sur ce qui fonctionne et ce qui dysfonctionne, sur leurs besoins et leurs attentes, etc. afin d'améliorer le dispositif. Elles sont également l'occasion de créer du lien. L'association cherche à être le plus souvent présente possible afin d'assurer un suivi de qualité.

Les formations des salariés/bénévoles/coopérateurs

Tout au long de l'année 2012, l'équipe du Sol Violette s'est également engagée au côté des prestataires pour former les équipes des différentes structures. Elle tente d'évaluer les besoins et reste à l'écoute de chacun au sein de la structure (gérant, salarié, bénévole, comptable, etc.). Les animations sont généralement effectuées à la demande des prestataires ou des partenaires dans leurs locaux.

Le besoin de formation est important. Les équipes salariées, les coopérateurs ou les bénévoles des différentes structures ne maîtrisent en effet pas forcément les fondements du Sol-Violette. De ce fait, leur mobilisation est moindre et les personnes sont en difficulté pour parler du Sol autour d'elles. Les équipes ne sont d'ailleurs pas forcément soudées autour du Sol-Violette. Certains ne le voient que comme une contrainte et ne souhaitent par conséquent pas communiquer sur le projet ou recevoir des Sols en paiement ou en guise d'indemnités.

Le travail de sensibilisation et d'information chez les différents prestataires permet le plus souvent de lever les réticences liées à une mécompréhension du projet et de responsabiliser les différents acteurs quant à la circulation des Sols.

Un accompagnement spécifique est enfin souvent proposé aux comptables (en particulier ceux des structures qui enregistrent les plus forts chiffres d'affaires en Sol-Violette) afin d'accélérer l'acquisition de nouveaux réflexes et de nouvelles façons de faire.

Les animations sont appréciées dans leur ensemble mais elles sont encore trop peu nombreuses au regard des besoins, faute de disponibilité de l'équipe. Un renforcement de capacités de tous est pourtant nécessaire pour assurer l'appropriation du projet par chacun et le développement du réseau. En 2013, l'équipe du Sol-Violette envisage par conséquent d'organiser des sessions communes à plusieurs structures afin d'accroître l'impact de chaque formation. De nouvelles personnes devraient également être formées parmi les volontaires et les bénévoles afin de multiplier les capacités de l'association à suivre les prestataires.

Les procédures, les Guides méthodologiques et les bulletins d'information

L'accroissement du nombre des prestataires nécessite par ailleurs de modifier la nature du suivi proposé à chacun dans la mesure où il n'est pas possible d'aller à la rencontre de l'ensemble des prestataires toutes les semaines ou toutes les deux semaines comme cela était fait au lancement du projet en 2011.

L'équipe s'est par conséquent lancée dans la préparation de guides méthodologiques destinés à répondre aux questions les plus fréquemment posées par les prestataires. Cela lui permet de libérer du temps pour former les différents acteurs et pour chercher des réponses appropriées aux différents problèmes rencontrés par les adhérents.

Les prestataires sont également invités à être force de propositions pour améliorer le dispositif.

Des flux hétérogènes

L'impact du Sol-Violette en termes de chiffres d'affaire et de clientèle se révèle très différent selon les prestataires. A l'heure actuelle, 80% des transactions s'effectuent dans 20% des structures agréées. Cette hétérogénéité peut s'expliquer de différentes manières : certains acteurs sont mieux placés que d'autres sur le territoire (meilleure accessibilité, localisation à proximité des lieux de vie des solistes), certains besoins sont plus pressants que d'autres (l'alimentation est le premier poste de dépense dans le réseau avec 60 à 70% des dépenses) et certaines structures ont bénéficié d'une meilleure couverture médiatique et/ou disposent de capacités de communication plus importantes.

Ainsi, si certains reçoivent des Sols-Violette de manière très régulière, au point que les Sols commencent à représenter une partie de leur chiffre d'affaires⁷, d'autres enregistrent des paiements en Sols-Violette de manière occasionnelle tandis que d'autres encore n'ont pas observé d'importantes différences dans leur activité, certains déclarant même n'avoir jamais perçu de Sol au cours de l'année.

Cette concentration des flux monétaires dans un petit nombre de structures accroît les risques de fuites dans la mesure où les capacités de circulation de ces structures sont souvent restreintes dans l'état actuel du réseau. La nature du suivi proposé à chacun diffère en fonction de la régularité et de l'ampleur des flux de Sols perçus. L'équipe concentre ses efforts sur les structures qui enregistrent le plus de paiements en Sols ou qui rencontrent des difficultés particulières pour les remettre en circulation.

Des difficultés persistantes pour écouler les stocks

La probabilité que les échanges s'effectuent en Sol-Violette est directement liée à la diversité et à l'abondance de l'offre et de la demande en Sols. Toute la difficulté est de parvenir à atteindre un seuil permettant d'assurer la fluidité des échanges en monnaie complémentaire.

Les stocks et les fuites sont des indicateurs de la plus ou moins bonne circulation de la monnaie dans le réseau. Leur ampleur aujourd'hui témoigne du manque d'adéquation entre l'offre et la demande en Sols, tant du côté des solistes que des prestataires. Ils représentent des facteurs de risques au sein du « cercle vertueux » des échanges en monnaie locale.

L'importance des fuites (c'est-à-dire des retours en banque des Sols-Violette) enregistrées au premier trimestre 2012 a incité l'association à prioriser son action sur les prestataires du réseau pour trouver des solutions aux difficultés de circulation rencontrées.

Les difficultés d'utilisation des Sols-Violette ne sont cependant pas propres aux prestataires du réseau. Elles concernent l'ensemble des adhérentes. L'équipe a par conséquent cherché à identifier les facteurs de blocage du côté des prestataires et des solistes de manière à répondre au plus vite aux besoins et aux attentes des uns et des autres.

⁷ C'est par exemple le cas de certaines Biocoops, du Vélo Sentimental (restaurant), de la coopérative NetSolEco, d'Adom Diffusion (fournitures, bureautique), de la boutique Ethic&Chic ou encore de la Librairie Terra Nova.

Les difficultés de circulation côté prestataires :

Cinq solutions sont proposées aux prestataires pour réduire les stocks et remettre en circulation les Sols :

- payer leurs fournisseurs et leurs partenaires
- proposer aux salariés / coopérateurs / bénévoles une partie de leur salaire ou de leurs indemnités en Sol
- rendre la monnaie en Sol-Violette
- remplacer les remises par un abondement du pouvoir d'achat des solistes en Sol-Violette ; proposer des promotions en Sols-Violette ;
- devenir comptoir de change.

En l'état actuel des choses, certains prestataires rencontrent toutefois des difficultés pour réutiliser les Sols qu'ils reçoivent car :

- les filières (amont et aval) sont incomplètes : la boucle n'est pas bouclée. Les fournisseurs de nombreux prestataires ne sont pas (encore) dans le réseau. On compte en particulier très peu de producteurs et de transformateurs agricoles dans le réseau, alors que la majorité des dépenses en Sols concernent l'alimentation.
- certains biens ou services courants ne sont pas accessibles en Sol-Violette : commerces de proximité, services à la personne, artisanat (plombiers, maçons, etc.), cinéma, arts de la scène, etc. Il est par conséquent plus difficile pour les différents prestataires de payer des salaires ou de verser des indemnités ou des primes en Sols.
- de nombreux salariés / coopérateurs / bénévoles sont réticents à recevoir des Sols-Violette : les gérants (le bureau, le CA, etc.) ayant choisi d'intégrer le réseau sans impliquer le reste de l'équipe dans la démarche. La sensibilisation et la formation des salariés – coopérateurs – bénévoles de chaque structure doit être poursuivie pour expliquer le projet et lever des réticences liées à une mécompréhension du projet.
- les réflexes (comptabilité, paiement de factures en Sols, etc.) sont longs à acquérir, d'autant que les comptables des structures n'ont pas forcément été impliqué-e-s dès le début dans la démarche.
- l'impossibilité de payer les loyers, les impôts locaux ou encore les transports en commun en Sols-Violette limite enfin fortement les capacités des prestataires à utiliser les Sols.

Les difficultés de circulation côté Solistes :

Il manque encore de nombreux biens et services dans le réseau. Les solistes sont notamment en attente de commerces de proximité, de lieux culturels et d'espace de détente, de services à la personne, ou d'artisanat (plomberie, maçonnerie, etc.).

La critique porte également sur le prix des biens et des services accessibles en Sols, qui sont globalement plus importants que dans d'autres circuits de distribution. De nombreuses personnes en situation de précarité ont exprimé les freins que représentent pour elles la cherté des produits.

Une autre difficulté tient à la faible densité du réseau dans de nombreux quartiers de Toulouse. Les adhérents pointent du doigt la distance qui les sépare de la structure agréée de leur lieu de vie pour l'accès à différents biens ou services. La dispersion géographique rend difficile les achats en Sols-Violette pour les personnes dont la mobilité ou les disponibilités sont réduites.

De même que les prestataires, de très nombreux solistes ont enfin exprimé leur souhait de pouvoir accéder à des services municipaux (crèches, transports, etc.) ou de payer leurs loyer ou leurs impôts locaux en Sols.

Un élargissement nécessaire

Il apparaît ainsi aujourd'hui nécessaire de poursuivre les efforts engagés pour étendre le réseau. Pour répondre à ces difficultés, en 2012, l'équipe a concentré ses efforts sur :

- les besoins des prestataires qui génèrent les plus forts chiffres d'affaires en Sols dans le but de diminuer les fuites ;
- l'entrée dans le réseau de structures diversifiées (tant du point de vue de la production que du point de vue du territoire) afin de satisfaire au mieux aux besoins et aux attentes des adhérents. Elle prend notamment en compte les contraintes de temps ou de ressources de ces derniers et veille en particulier à prendre en considération les ménages modestes et les personnes en situation de précarité.

Un important travail d'identification et de contact de structures éthiques a été engagé. La base de données du Sol-Violette comporte en particulier :

- des producteurs agricoles, des grossistes et des transformateurs auprès desquels les adhérent acquièrent des matières premières ou des marchandises qu'ils transforment et/ou qu'ils commercialisent.
- des commerces de proximité : bouchers, boulangers, épiceries de quartier, etc.
- des artisans : plombiers, maçons, chauffagistes, etc.
- des acteurs de la culture : cinémas, librairies, théâtres, compagnies artistiques, clubs de sports, centres culturels, etc.
- d'autres services courants aux entreprises et aux particuliers : services à la personne, reprographie, etc.

L'association privilégie les structures de Toulouse ou des proches périphéries afin d'éviter que des stocks se forment plus loin.

L'équipe-projet et ses partenaires, en particulier l'élu délégué à l'Economie Sociale et Solidaire à la Mairie de Toulouse, ont enfin pris contact à de nombreuses reprises avec le Trésorier Municipal Payeur de Toulouse dans le but de permettre le paiement des services municipaux, des impôts locaux ou de loyers en Sols. L'équipe a également fait appel aux adhérents pour solliciter le Trésorier Municipal et interpelle le mouvement Sol et ses homologues en région pour obtenir une jurisprudence qui pourrait contribuer à faire évoluer les positions des services de la Mairie de Toulouse. Les négociations se poursuivent actuellement.

Une adhésion problématique ?

En définitive, l'élargissement du réseau est un travail de longue haleine. Il faut expliquer la démarche, analyser avec les personnes les capacités de circulation de la monnaie qui leur sont offertes en l'état actuel des choses, former chacun à l'utilisation d'un moyen de paiement nouveau, envisager ensemble les évolutions possibles des pratiques de l'organisation suite à son entrée dans le réseau, etc. L'agrément d'une structure prend ainsi plusieurs semaines, voire plusieurs mois, l'idée étant d'intégrer chacun à son rythme et de prendre le temps nécessaire à la réflexion puis à l'apprentissage.

Les solistes semblent satisfaits des tarifs qui leur sont proposés et de la liberté qui leur est offerte de contribuer plus ou moins selon leurs ressources et l'intérêt qu'ils portent à l'initiative. A l'inverse, l'adhésion est fréquemment citée comme un frein au développement du réseau du côté des prestataires.

Le prix de l'adhésion (100 €/an) paraît en effet trop élevé aux associations à but non lucratif et aux prestataires qui disposent de peu de ressources (auto-entrepreneurs dans le domaine de la santé, du bien-être, des services à la personne ou du commerce équitable, artistes, etc.). La plupart d'entre eux optent pour la formule « 25 € et 5 parrainages » mais cette formule comporte elle aussi des limites. De nombreux prestataires ont en effet exprimé leur malaise à l'idée de demander aux personnes auxquels ils parlent du Sol « *de ne pas oublier de les parrainer lorsqu'ils adhéreront* ». S'ils parlent du Sol, « *c'est à titre militant, non pour s'assurer des parrainages* ».

Différentes propositions sont actuellement à l'étude :

- proposer aux nouveaux prestataires qui le souhaitent d'expérimenter le Sol-Violette gratuitement pendant quelque temps avant de s'engager définitivement ;
- organiser des réunions entre des prestataires-candidats et des prestataires qui sont dans le réseau depuis longtemps afin qu'ils puissent échanger sur leur manière de gérer le Sol-Violette. Ces partages d'expérience devraient permettre de lever des craintes et de créer plus de liens entre les acteurs du réseau. ;
- Imaginer un système d'échange de services en remplacement du paiement de certaines adhésions (en particulier pour les structures à but non lucratif ou dont les revenus sont modestes) ou encore ;
- Moduler le montant des adhésions selon le statut de la structure et/ou la nature des activités.
- Laisser le choix aux prestataires du montant de leur adhésion : 25, 50 ou 100 Euros (ou Sol-Violette) selon leurs possibilités.

Rien n'a encore été décidé à ce jour. Les modalités d'adhésion seront certainement à l'ordre du jour des prochaines plénières. Le Collège des prestataires a d'ores et déjà interpellé le Comité de pilotage, qui devrait saisir le CLAS concernant une éventuelle modification des tarifs.

Les discussions qui s'annoncent à la rentrée 2013 permettront certainement de définir une solution qui satisfasse toute les parties.

Diversification et fiabilisation des moyens de paiement pour une circulation plus fluide

En 2012, l'association a enfin poursuivi ses efforts pour améliorer les outils techniques mis à la disposition des adhérents et pour fiabiliser les transactions.

De nouveaux coupons pour une circulation plus fluide

En 2011, des coupons billets de 1, 5 et 10 Sols avaient été mis en circulation dans l'agglomération Toulousaine. En 2012, conformément aux attentes des adhérents, de nouveaux coupons ont été émis, dont le montant va de 1 à 50 Sols. L'association a fait appel à une artiste pour dessiner les coupons de 2, 20 et 50 Sols.

Les coupons trop anciens sont progressivement remplacés par des billets neufs. L'excès de billets de 1 Sol constaté au terme de la période d'expérimentation est ainsi peu à peu corrigé. Les coupons de 1 en excès sont remplacés de semaine en semaine par de billets de 5, 10, 20 ou 50 Sols, de manière à coller au plus près des besoins des personnes et des entreprises. Des cases supplémentaires ont été imprimées sur les nouveaux coupons afin de prolonger la « durée de vie » de chaque imprimé. Les coupons comportent désormais 12 cases, ce qui signifie qu'ils peuvent être utilisés douze fois avant d'être remplacés. Une belle performance quand on sait qu'un euro circule en moyenne 2,4 fois en un an !

Un réseau sécurisé

Dès 2011, les coupons-billets ont été équipés d'une puce de manière à éviter les falsifications. Une entreprise de Montauban (Prooftag) a mis au point un système original consistant à emprisonner de façon aléatoire des bulles d'air entre des couches de polymères. L'image est enregistrée dans une base de données spécifique et un numéro de série est attribué à chaque coupon. Les Sols-Violette sont régulièrement scannés afin de vérifier que les coupons billets qui circulent dans le réseau ont bien été édités par l'entreprise, mis à la disposition de l'association puis mis en circulation par les banques partenaires (Crédit Municipal et Crédit Coopératif). Jusqu'ici, aucune fraude n'a été détectée.

La mise en place du Sol numérique

L'association a enfin franchi un pas technologique en mettant en place une monnaie numérique en plus de la monnaie-papier proposée depuis le début de l'expérimentation. Si les coupons-billets ont une valeur pédagogique forte, le développement des transactions nécessitait en effet la mise en place d'outils techniques plus performants. Depuis le mois d'octobre 2012, les échanges entre les prestataires du réseau (factures, etc.) et le règlement d'abonnements d'un montant important entre un soliste et un prestataire peuvent être effectués avec des Sols-numériques sur un site sécurisé.

Ainsi, le Sol-numérique :

- rend les paiements en Sol-Violette plus simples et plus rapides ;
- permet d'inclure les décimales : les factures peuvent être payées en totalité en Sol-Violette ;
- renforce l'autonomie des prestataires lorsqu'il s'agit d'effectuer des virements d'un compte à un autre.

Conformément au Code Monétaire et Financier, l'association n'effectue aucun transfert en Euros lors de virement en Sol-numérique mais des transferts en Sols-Violette entre adhérents membres du réseau. Les partenaires financiers de l'association (Crédit Municipal et Crédit Coopératif) sont seuls en mesure de faire des dépôts, des retraits et des virements en euros.

Afin de généraliser l'utilisation des Sols-numérique, l'équipe s'engage dès novembre 2012 à former l'ensemble des prestataires à l'utilisation des Sols-numériques et à met à leur disposition un guide méthodologique pour effectuer des virements en Sol-numérique.

L'association attend beaucoup de cette évolution technique : en Allemagne, le Chiemgauer (l'équivalent du Sol outre-Rhin) a connu un essor très important suite à l'introduction d'une monnaie numérique. L'expérience dira ce qu'il en sera pour le Sol-Violette...

Document de travail

ENCOURAGER LA COOPERATION ENTRE LES ACTEURS

Trop souvent source de dissensions, de divisions et de compétition, la monnaie a également du potentiel pour générer du lien et encourager la coopération entre les différents acteurs. C'est le pari du Sol-Violette...

Une monnaie source de cohésion sociale

Le Sol-Violette génère tout d'abord du lien et de la cohésion entre des personnes qui n'ont pas forcément l'occasion de se rencontrer et d'échanger.

La diversité et la mixité sociale sont au cœur du projet. Le Sol-Violette rassemble des personnes d'âge, de conditions et d'origine diverses. Il met en contact les habitants des quartiers populaires et les citadins du centre-ville, les commerçants et les consommateurs, les banques et leurs usagers, les collectivités territoriales et leurs administrés, les jeunes et les moins jeunes, les ingénieurs et les artisans, les étudiants et les retraités, les travailleurs sociaux et les entrepreneurs, etc. Chacun est invité à prendre la parole, à exprimer ses points de vue, à proposer de nouvelles manières de faire, à prendre des initiatives au sein de l'association, dans son quartier, son entourage, etc.

Pour les solistes des Maisons de Chômeurs, le Sol-Violette a été l'occasion de créer des réseaux de solidarité et d'entraide, de favoriser la mobilité, de valoriser l'image de soi, d'engager le débat et de partager des idées, des envies, des astuces et de bons plans, etc.

Les échanges permettent une meilleure compréhension des attentes et des contraintes de chacun, laquelle peut aboutir à plus de coopération. En 2012, la coopérative Ethiquable (membre du réseau) a par exemple noué un partenariat avec l'épicerie sociale La Main à la pâte (également membre du réseau) afin de permettre aux personnes en situation de précarité financière d'accéder à des produits sains issus du commerce équitable. Le Sol-Violette a simplement créé les conditions de la rencontre de ces différents acteurs, qui ont ensuite donné corps à leur projet de manière autonome.

De nouveaux cadres d'échange

En 2012, le Sol-Violette a cherché à diversifier les espaces et les occasions de rencontres entre les adhérents et les sympathisants du Sol. Les principales initiatives sont les suivantes :

Les rencontres Croqu'N'Sol

Les rencontres Croqu'N'Sol ont pour but de partager un moment de convivialité entre adhérents et sympathisants du Sol-Violette. Elles sont sans enjeux : il n'est pas question de décider de ce qui doit être fait de la monnaie, mais simplement de se rencontrer et de débattre de manière informelle sur des questions de société et en particulier sur le Sol-Violette et sur les différentes initiatives de monnaies complémentaires. Ces espaces d'échange devaient générer de l'enthousiasme et permettre de ce fait une plus forte implication des citoyens dans le projet.

Deux rencontres ont été organisées en plein air dans des parcs publics (Prairie des Filtres et Jardin Michelet) au cours de l'été 2012. Chacun était invité à apporter quelque chose à partager avec le groupe, à boire ou à manger.

Ces rencontres ont été très bien accueillies par les participants. 15 à 20 personnes étaient présentes à chacune d'entre elles. Les groupes se sont révélés riches de leur diversité : ils ont associés des personnes anciennement engagées dans le projet et de nouveaux venus, des étudiants, des solistes des Maisons de Chômeurs, des médecins, des acteurs du commerce équitable, des agriculteurs, des artistes, des entrepreneurs, etc.

La principale difficulté rencontrée par l'équipe du Sol-Violette dans cette initiative tient une fois de plus à la faible disponibilité de ses membres. L'augmentation du nombre de personnes au sein de l'équipe-projet devrait toutefois permettre de relancer cette activité dès la rentrée 2013.

Les « apéros prestataires » et les autres soirées conviviales

Des soirées spécifiques aux prestataires ont également été imaginées de façon à faciliter leurs rencontres. L'entrée dans le réseau est ainsi l'occasion pour les professionnels de rejoindre un groupe d'acteurs dont ils partagent les valeurs et avec lesquels ils pourront coopérer le cas échéant. La première rencontre a eu lieu au Bijou en octobre 2012. L'expérience devrait être reconduite à la rentrée 2013.

Les ateliers d'échange

L'association organise enfin des ateliers destinés à généraliser les échanges de bonnes pratiques entre les prestataires. Ceux-ci peuvent être spécifiques à un secteur d'activité ou à un type d'entreprise ou concerner tous les prestataires à la fois. Ces ateliers facilitent la gestion du Sol-Violette par chacun et permettent aux uns et aux autres de se rapprocher des objectifs éthiques qu'ils se sont fixés (démarche de progrès). Initiés au deuxième semestre 2012, ils ont vocation à se multiplier en 2013.

Une présence renforcée dans les réseaux de l'Economie Sociale et Solidaire

L'association Sol-Violette a enfin vocation à travailler en étroite collaboration avec d'autres acteurs de l'économie sociale et solidaire avec lesquelles elle partage de même valeurs. Le Sol-Violette apparaît comme un outil pour mettre en lien des structures éthiques qui entrent peu en contact faute de temps ou parce qu'elles ne se connaissent pas.

Afin de remplir au mieux ce rôle de médiateur, l'association Sol-Violette a participé à différents groupes de travail en 2012.

- (1) Artisanat et création en Commerce Equitable (animé par Etymon)
- (2) Finance Solidaire.

Elle était également présente lors des réunions de coordination de l'évènement Terres Solidaire (coordonnées par l'ADEPES) et du Marché de Noël Solidaire d'Arnaud Bernard.

Cette présence dans les différents réseaux et lors des temps d'échange et de préparation des évènements de l'économie solidaire sur le territoire permet à l'association d'être mieux connue d'une part et de mieux se coordonner avec les autres groupes d'autres part. Cela permet notamment d'éviter de programmer des réunions ou des évènements en même temps que d'autres acteurs.

ADMINISTRER ET FINANCER

Le Sol-Violette est un projet volontariste, engagé, enthousiaste, dont le bon fonctionnement et le développement requièrent de la rigueur dans la gestion et de la constance dans l'action.

Une équipe dynamique

A la différence de la plupart des initiatives de monnaies citoyennes, l'association Sol-Violette a les ressources suffisantes pour disposer d'une équipe salariée, grâce notamment au soutien financier de la Mairie de Toulouse. Cela lui permet de mener de nombreuses actions à un rythme soutenu et d'assurer une continuité dans la gestion du projet.

L'équipe du Sol se compose de permanents, de volontaires et de stagiaires. Son action est fortement complétée par les bénévoles qui s'engagent à ses côtés.

Le Sol-violette a commencé l'année 2012 avec 1,25 salarié en Equivalent Temps Plein (ETP) suite au départ pour diverses raisons de la majorité des membres de l'équipe de 2011. Au printemps, l'équipe comportait 6 personnes : 1 stagiaire, 2 volontaires en Service Civique et 4 personnes salariées ou indépendantes représentant 2,75 ETP. L'équipe de permanents se composaient d'un coordinateur, d'une assistante de coordination EAMP (Emploi Mutualisé de la région Midi-Pyrénées), d'une chargée de mission pour l'animation du réseau des prestataires et d'une chargée de mission pour la gestion comptable et financière. A l'automne, l'équipe s'élargissait de nouveau avec le recrutement de 4 nouveaux volontaires en Service Civique, d'une stagiaire (marionnettiste) et d'un nouveau salarié destiné à animer le réseau des adhérents solistes. Les 2 volontaires en Services Civiques recrutées au printemps prolongeaient dans le même temps leur engagement dans l'association.

Les jeunes occupent une place importante au sein de l'équipe. Motivés à l'idée de participer à la construction d'un territoire plus solidaire dans lequel les marchés financiers n'imposent plus leur loi, ils apportent leurs compétences et leurs envies à l'équipe. L'association leur offre l'opportunité de s'engager dans un projet concret porteur de changement social et de donner plus de sens à leur quotidien. Les permanents les accompagnent dans leurs missions (entretien individuel régulier de 2 heures) ainsi que dans la construction de leur projet personnel/professionnel futur pour lequel chaque volontaire bénéficie d'une journée de disponibilité par semaine. Chacun assure des missions qu'il-elle a choisi, ainsi que des missions transversales au bon fonctionnement de l'association. Cette dernière les incite à expérimenter de nouvelles manières d'agir et à se confronter à des activités qu'ils-elles n'auraient pas forcément engagées d'eux/elles-mêmes. Des journées et demi-journées de formation sont proposées régulièrement à l'ensemble de l'équipe et les jeunes sont régulièrement initiés à de nouveaux outils méthodologiques et pédagogiques.

Les permanents de l'association et les volontaires reçoivent une partie de leurs salaires et de leurs indemnités en Sols-Violette. Le remboursement de leurs frais est également fréquemment versé en Sol-Violette. Comme dans toute autre organisation du réseau, chacun des membres de l'équipe précise la quantité de Sols qu'il souhaite recevoir.

De façon générale, l'équipe du Sol-Violette se distingue par la diversité des parcours, des façons de penser et des manières de faire de ses membres. Cela lui permet de faire face à de nombreuses situations. La confiance, l'accueil de la diversité, la simplicité des relations entre tous, l'absence de hiérarchie et de jugement, permettent à chacun de tenir bon quel que soient les difficultés

rencontrées. Car la charge de travail est importante et l'équipe est peu nombreuses au regard de l'ensemble des tâches qu'il faut mener au quotidien.

Fort heureusement, l'équipe peut compter sur l'engagement de multiples bénévoles. Une quarantaine de personnes la soutiennent régulièrement sur le terrain. Leurs actions se déclinent de différentes façons selon les besoins de l'association, leurs sensibilités et leur disponibilité. Leur engagement est visible lors des réunions, sur les stands ou lors de rencontres conviviales. L'association compte également de nombreux bénévoles « invisibles » qui parlent du Sol-Violette autour d'eux dans leur travail, avec leurs amis, dans leur famille, dans leurs réseaux, qui prennent le temps de nantir des Sols, de s'informer, de chercher des solutions nouvelles pour surmonter les difficultés mais qui ne sont pas forcément présents lors des événements ou dans les réunions...

En 2013, l'équipe souhaite s'appuyer d'avantage sur ces personnes. Elle crée pour ce faire de nouveaux outils pédagogiques, expérimente de nouvelles actions pour créer du lien, forme et informe sur le terrain... Chacun est ainsi invité à rejoindre l'équipe et à apporter sa pierre à l'édifice.

Des banques mobilisées : Crédit Municipal et Crédit Coopératif

Tout au long de l'année, les deux banques associées au projet ont activement participé au développement de la monnaie éthique sur Toulouse. Des référents suivent l'action, participent aux réunions de travail mensuelles avec l'équipe opérationnelle et aux inventaires permettant de quantifier les stocks de Sols-Violette. Ils assurent l'accueil des solistes et des prestataires souhaitant nantir des sols ou au contraire les reconvertir en euro au sein de leurs établissements situés en centre-ville et prennent en charge la formation de leur personnel.

Cette « surface d'accueil », jugée parfois insuffisante par les solistes en 2011, a été complétée par la mobilisation de prestataires devenus comptoirs de change. Plus disséminés sur le territoire et avec des horaires d'ouverture et de réception des solistes plus amples, ces prestataires se sont engagés en 2012 à délivrer aux solistes le même bonus (5%) que les banques partenaires.

Un élargissement du partenariat à d'autres établissements bancaires est envisagé pour 2013 ce qui permettrait d'accroître le nombre de guichets et les opportunités d'accueil, d'information et de sensibilisation à la monnaie citoyenne, renforçant l'accessibilité à la monnaie locale citoyenne à l'ensemble des solistes et des prestataires du Grand Toulouse.

Des difficultés techniques persistantes

Différents outils et différentes procédures ont été mises en place lors de la phase d'expérimentation en 2011. Avec l'extension du réseau et l'accélération des échanges en Sols-Violette, ces outils ont cependant montré leurs limites, incitant l'association à chercher d'autres manières de procéder. Les scans et la datation des billets concentrent l'essentiel des critiques.

Les scans

Les Scans ont été mis en place dès le mois de mai 2011 afin de :

- visualiser la circulation des coupons-billets (recueil de données statistiques) ;
- évaluer l'ampleur des transactions réalisées en Sol-Violette ;
- percevoir les difficultés rencontrées par certains acteurs pour faire circuler les Sols-Violette et agir en conséquence ;
- pratiquer la fonte ;

- sécuriser le réseau en vérifiant la validité des Sols-Violette en circulation⁸ ;
- créer du lien avec les prestataires.

Leur généralisation s'est toutefois révélée problématique. En 2012, l'équipe n'est pas parvenue à suivre les transactions en temps réel en raison notamment :

- de la disproportion qui existe entre le nombre de scans à effectuer et le nombre de personnes disponibles et qualifiées pour le faire,
- du manque de matériel adéquat à disposition
- du caractère aléatoire des transactions chez de nombreux prestataires.

De nombreuses transactions ont ainsi été effectuées sans que les coupons-billets aient été scannés ce qui pose différents problèmes :

- Le schéma de circulation dont dispose l'association est approximatif. Il ne donne pas une image fidèle de la réalité et rend l'évaluation du dispositif plus délicat.
- Il existe un décalage entre la validité mesurée par le logiciel et la validité réelle du coupon. Un billet peut être périmé sur le logiciel mais pas en termes de date manuscrite et inversement. Il est dès lors difficile d'appliquer la fonte sans pénaliser les adhérents.
- la vitesse de circulation mesurée ne correspond pas à la vitesse réelle à laquelle s'opèrent les transactions de sorte qu'il est difficile de mesurer la richesse produite.

L'équipe a envisagé différentes solutions pour répondre à ces dysfonctionnements. Les prestataires ont tout d'abord été invités à contacter l'association pour un scan avant de remettre en circulation les Sols encaissés. Parallèlement, il a été suggéré d'équiper les acteurs qui engendrent les plus forts chiffres d'affaires en Sols-Violette en douchettes de façon à ce qu'ils scannent eux-mêmes les billets. Cette solution a toutefois été jugée délicate dans la mesure où ces acteurs ont peu de temps à investir dans la gestion des moyens de paiements. Des améliorations ont également été imaginées pour le Logiciel afin de le rendre plus fonctionnel. Une autre piste d'amélioration du dispositif consiste à accroître le nombre plus importants de personnes qui effectuent des scans, mais cette solution présente également des limites. Consciente de la nécessité de trouver une solution plus pérenne, l'association travaille activement au développement d'une compteur automatique de coupons billets : la Sol-e-box.

La datation des billets

Afin d'éviter la capitalisation de la monnaie, le Sol-Violette est une monnaie fondante. La date manuscrite inscrite sur les coupons précise aux utilisateurs la date limite à laquelle il leur est possible d'utiliser les Sols-Violette sans avoir à s'acquitter de la fonte.

La datation manuscrite n'est cependant pas toujours fiable car :

- les banques et certains prestataires qui génèrent les plus forts chiffres d'affaires en Sols-Violette ne datent plus forcément les billets, faute de temps,
- l'appréciation de la datation diffère selon les prestataires. Tous les acteurs n'appliquent pas les mêmes règles : certains datent systématiquement les billets lors de leur entrée et de leur sortie de caisse, d'autres ne les datent qu'à la sortie de caisse, d'autres encore laissent le soin aux solistes de reporter les dates appropriées sur les coupons mais tous les solistes ne

⁸ Chaque coupon mis en circulation porte un numéro de série. Le scan régulier des coupons-billets permet de vérifier que les coupons en circulation sont conformes.

sont pas informés de cette possibilité... Le doute persiste dans le réseau quant à la procédure à suivre

Au final, de nombreux coupons circulent sans qu'aucune date n'ait été inscrite ou présentent une date qui ne correspond pas à la réalité. Cela entraîne des comportements préjudiciables au développement des échanges en Sols⁹.

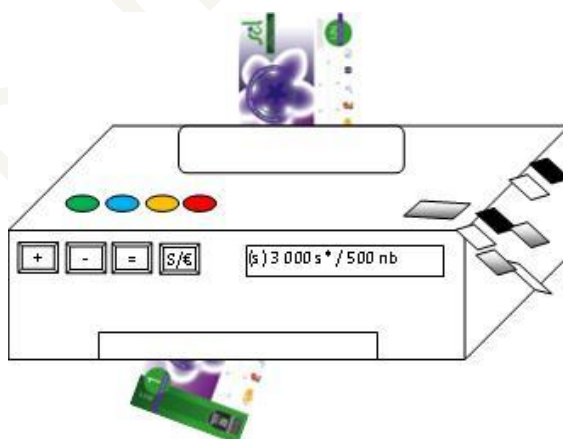
Afin que les datations ne soit plus un frein au développement des échanges, il a été proposé de préciser au plus tôt la procédure de datation et d'en informer de nouveau tous les adhérents puis de poursuivre les efforts de recherche pour le développement de la Sol-e-Box, qui prendra en charge la datation automatique des coupons.



Bien qu'elles paraissent anecdotiques, ces difficultés techniques ont été synonyme d'importantes pertes de temps, voire de découragements, pour les membres de l'équipe mais également pour les solistes et pour les prestataires qui s'y trouvaient confrontés. Le développement du Sol-Violette dans les mois à venir semble étroitement lié à la capacité de l'association à rendre la gestion et le suivi des Sols-Violette plus rapide et plus pratique. D'importantes ressources sont à ce titre mobilisées pour la recherche-action pour le développement d'outils techniques fiables et performants dans le respect de l'éthique du Sol.

La Sol-e-Box, de la recherche au prototype

L'association œuvre depuis l'été 2012 à la création d'une « compteuse » automatique de coupons-billets qui répondrait aux difficultés de gestion rencontrées par les prestataires et par l'équipe. La « Sol-e-Box » se présenterait sous la forme suivante :



Elle permettrait tout d'abord une meilleure sécurisation du réseau en repérant d'éventuels faux coupons ainsi que les coupons périmés au moment de la transaction.

Au niveau de l'éthique, elle permettrait d'assurer une fonte plus sûre et plus juste et faciliterait son application.

⁹ Certains solistes se sont par exemple vus refuser des paiements en Sols-Violette sous prétexte que les coupons-billets ne comportaient pas de date. Certains prestataires ont également renoncé à des paiements en Sols par crainte de recevoir des coupons périmés qui les auraient tenus à s'acquitter de la fonte.

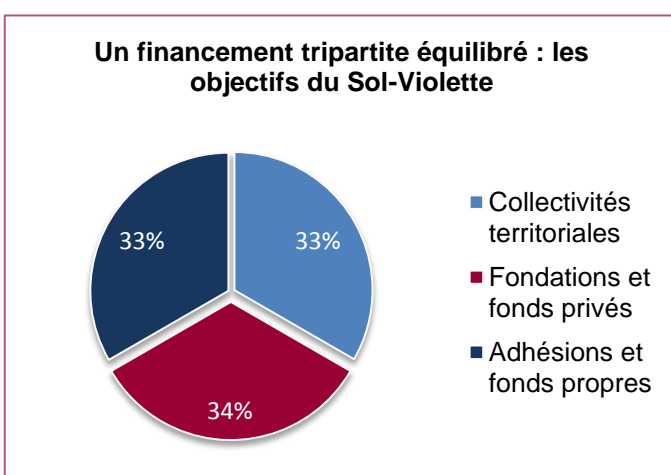
Sur le plan fonctionnel, elle permettrait la mise à jour en temps réel des statistiques de circulation afin de connaître précisément les stocks de coupons. Elle serait également en mesure de repérer avec précision les zones de circulation fluides et faciliterait de ce fait l'action et les apprentissages.

Pour les utilisateurs du Sol-Violette, elle serait le moyen de faciliter les différentes transactions : paiement en Sols, nantissement et rendu de monnaie, les coupons étant automatiquement comptés, enregistrés et datés.

Un groupe de travail s'est constitué au second semestre 2012 pour spécifier son cahier des charges et lancer un prototype. Un bénévole spécialiste des questions de monétiques s'est rendu récemment à un salon spécialisé en région Parisienne afin de faire bénéficier l'association des dernières innovations techniques et de trouver des partenaires en mesure de réaliser les prototypes puis potentiellement les séries à des prix corrects pour l'association.

Ce travail de recherche est effectué en lien avec le Mouvement Sol National que cette initiative intéresse. Le Sol-Violette est un pionnier dans ce domaine pour les monnaies complémentaires. Les acteurs attendent beaucoup de cette expérience, qui pourrait se traduire par un essor considérable des transactions en monnaies complémentaires sur les territoires.

De sources de financement diversifiées



Le Sol-Violette cherche enfin à diversifier ses sources de financement. L'objectif est de parvenir à un financement équilibré entre :

- les collectivités territoriales, garantes du bien commun ;
- les fondations et les entreprises ;
- et les particuliers qui s'engagent à soutenir le projet en tant que citoyens.

Le Sol-Violette obtiendrait le tiers de ses ressources auprès de chacun de ces ensembles.

En 2012, l'association est parvenue à maintenir les financements :

- de la Mairie de Toulouse
- de la Fondation GRDF.

Elle a également réussi à mobiliser de nouvelles ressources :

- le Fond de Solidarité Européen (FSE)
- la Macif
- la Fondation Vinci pour la Cité

Elle a enfin cherché à accroître ses fonds propres en recouvrant les adhésions des Solistes et des prestataires et en recevant des dons et des contributions volontaires.

Les financements reconduits

La Mairie de Toulouse a voté à l'unanimité le bilan du Sol-violette en décembre 2011. Elle a financé le projet à hauteur de 130 000 € pour l'année 2012, marquant ainsi son soutien à l'initiative. L'élu à l'Economie Sociale et Solidaire continue par ailleurs de s'engager activement dans le projet, en apportant notamment son soutien à d'autres collectivités qui souhaitent s'engager dans une démarche de monnaie complémentaire et en participant aux différentes réunions et aux échanges d'expérience qui ont lieu tout au long de l'année à Toulouse et au niveau national dans le cadre du mouvement Sol.

Les nouvelles ressources

- Le FSE

Une subvention de 19 000 € est fléchée directement sur la création d'un emploi pérenne et sur l'animation du réseau des prestataires.

- La fondation GRDF

La fondation GRDF apporte son soutien par un don et une subvention. Elle a mis à la disposition de l'association un véhicule d'occasion issu de la filière d'insertion professionnelle pour faciliter la réalisation des missions. Sa contribution financière s'élève par ailleurs à 8 000 € versés à l'association FOLIES. Elle se répartie de manière égale en :

- budget de fonctionnement : développement des outils de communication, coordination du projet, etc.
- financement des Sols violette destinés à 60% à des usagers des associations de chômeurs (To7, Avenir et Partage) et 40% aux prestataires agréés dans le but de favoriser les éco-gestes et la consommation responsable (30 structures de l'économie sociale et solidaire sont concernées).

- La Fondation Vinci

La Fondation Vinci pour la Cité a attribué une subvention d'investissement de 20 000 € à l'association FOLIES. Cette contribution financière est destinée à :

- l'évolution du Site internet
- la mise en place du paiement par téléphone
- la réalisation et le test du prototype de la Sol-e-box
- la mise en place des dix premières Sol-e-box

La Fondation met par ailleurs en place des « parrainages » pour les associations qu'elle soutient. M. Yves Thibaut de Sylguy et M. Thierry Lassagne accompagnent ainsi le Sol-Violette en mettant leurs compétences à sa disposition.

Les financements exceptionnels

Une demande de 15 000 € a été adressée à la MACIF pour :

- la création et la diffusion de nouveaux supports de communication, tel que « La route du Sol »
- le développement du réseau Sol-Violette.

L'association attend encore la réponse définitive de la MACIF, mais les derniers échanges sont de bon augure...

Les fonds propres

814 cotisations-solistes ont été réalisées sur 2012 dont 239 cotisations « ambassadeurs » à la fin octobre 2012. 95 cotisations-prestataires ont été enregistrées sur 2012.

Les adhérents ont jusqu'à fin décembre 2012 pour s'acquitter de leur cotisation.

Au total, le montant des cotisations 2012 sera d'environ 4050 euros pour les solistes (entre 5 euros et 25 euros / cotisation) et 2475 euros pour les prestataires (entre 25 et 100 euros / cotisation).

70% du montant des cotisations pris sur le budget 2012, sera nanti en Sols-Violette et servira à financer des actions solidaires et éco-citoyennes par les CLAS de proximité des quartiers. Les 30% restant seront reversés à titre de contribution au Mouvement Sol national.

PARTAGER L'EXPERIENCE ACQUISE

L'expérience acquise par le Sol-Violette intéresse de nombreuses personnes, institutions et organisations en France, en Europe et dans le monde. L'association s'est engagée à partager son expérience afin de concourir à l'émergence d'autres projets de monnaies complémentaires et d'enrichir la réflexion de tous ceux que ces questions intéressent.

Les rencontres internationales

Plus de 5000 monnaies « sociales », « citoyennes », « complémentaires », « alternatives », « locales », etc. existent actuellement dans le monde. Le Sol-Violette est un élément de cet écosystème monétaire complexe.

Les citoyens qui portent ces initiatives partagent l'envie de transformer la société en profondeur. Ils cherchent à comprendre ce qui les entoure, à coopérer pour agir, à respecter leur environnement, à exercer leur liberté et leur citoyenneté au sein de sociétés démocratiques dans lesquelles l'argent ne serait plus un instrument de domination mais un facteur d'échange. Ils s'engagent pour ce faire dans des actions concrètes qui mêlent le macro et le micro et qui génèrent du lien, mais pour lesquels aucun modèle n'existe. Ici comme ailleurs, il faut inventer de nouvelles manières d'agir.

En 2012, le Sol-Violette a été sollicité par de nombreuses organisations et par des chercheurs de différents pays. Des représentants de la Corée du Sud, du Japon, du Venezuela, de la Colombie, de l'Equateur, d'Italie, d'Angleterre, d'Espagne, de Grèce, etc. sont venus à la rencontre des Toulousain-e-s pour découvrir l'expérience du Sol-Violette. Ces rencontres ont été riches d'enseignement pour toutes les parties, chacun s'enrichissant de l'expérience de l'autre et apprenant de ses différences et de ses particularités.

En plus des différentes délégations que l'association a reçues, deux rencontres importantes ont eu lieu en 2012 :

La rencontre européenne des Monnaies complémentaires

Plusieurs pays sont venus témoigner de leurs projets et partager leur expérience du 8 au 12 mai 2012 à l'occasion de la Semaine de l'Europe. Des participants de Grèce, d'Italie, d'Espagne (Catalogne), du Royaume-Uni et de France, ainsi que de Colombie et d'Equateur ont pu se mettre en lien et initier une coopération européenne (et extra-européenne) autour des monnaies sociales.

L'évènement a permis la création d'un espace de dialogue entre acteurs européens avec la participation des Maisons des chômeurs, de bénévoles du Sol-violette, ainsi que d'acteurs du Mouvement Sol National et de représentants d'autres monnaies locales.

Cette initiative du Sol-Violette a donné du souffle aux différents acteurs européens engagés dans des réseaux de monnaies complémentaires en développant des synergies et en permettant à l'avenir de continuer à échanger sur les recherches engagées et les expériences associées de chacun.

Une synthèse de ces rencontres a été réalisée. Elle est à la libre disposition du public¹⁰.

¹⁰ Pour y accéder, rendez-vous sur : <https://docs.google.com/file/d/0B59GcEbZC5j7aIJ4VC1vZHhybXM/edit>.

La rencontre de Vilanova y la Geltrù

Suite à la rencontre européenne du mois de mai, le Sol-Violette a été convié à une rencontre des différentes monnaies en Espagne à Vila nova y la Geltrù. Cela a été l'occasion pour le Sol-Violette de participer à la création et à la structuration d'un réseau des monnaies complémentaires solidaires en Espagne.

Au cours du Séminaire, les personnes présentes ont pu rencontrer des acteurs importants du Mouvement Monétaire Social en Espagne, des chercheurs et des acteurs d'envergure internationale tels :

- Heloïsa Primavera (du Créditos, la monnaie complémentaire argentine apparue au cours de la crise des années 2000) ;
- Erick Brenes (co-créateur de diverses monnaies au Costa Rica), Julio Gisbert (auteur du blog Vivre Sans Emploi <http://www.vivirsinempleo.org/>) ;
- Susana Martin Belmone (auteure du livre « Rien est perdu » qui met en valeur les notions du crédit mutuel <http://nadaestaperdido.info/>) ;
- Jordi Griera ou Miguel Yasuyuki Hirota (chercheur Japonais sur les monnaies sociales, etc.)¹¹.

Soutenir et fédérer les initiatives de monnaies complémentaires solidaires en Midi-Pyrénées

D'autres monnaies Sol et d'autres monnaies locales sont en cours de création sur le territoire de Midi-Pyrénées. Le Sol-Violette accompagne et partage ses savoirs-être et savoir-faire avec les collectifs d'Ariège (Pamiers et Saint Gaudens), du Tarn (Gaillac et Castres), du Tarn-et-Garonne (Montauban, Moissac et Caussade), du Lot et des Hautes-Pyrénées (Lannemezan et Bagnères de Bigorre).

Après différentes rencontres au premier semestre 2012, un groupe s'est constitué. La plateforme des monnaies complémentaires solidaires de Midi-Pyrénées se réunit désormais tous les deux mois pour échanger et partager de l'expérience. Le Sol-Violette est le projet le plus abouti et appuie par conséquent de manière forte les autres initiatives en région. Une liste de discussion a d'ailleurs vu le jour à l'initiative du Sol-Violette pour faciliter les échanges et une charte commune est en cours d'écriture. Ce groupe annonce les prémices d'une collaboration régionale et la création d'une association régionale des monnaies citoyennes.

Les autres interventions en région

Le Sol-Violette a souhaité échanger et partager son expérience au-delà de Midi-Pyrénées. Ses membres fondateurs ont ainsi participé à des conférences et à des tables en Corse, à Narbonne, à Rennes, à Reims, à Paris, à Lille, etc. Ils ont répondu présents au Festival d'Avallon en Savoie, à l'Université d'Attac, à Festifric en région Provence-Alpes-Côte-D'azur, à l'Université des Colibris, au Festival de la Terre, au Festival écologique et solidaire de Troyes, à la Rencontre Internationale des

¹¹ Toutes les conférences, vidéos et présentations sont disponibles sur le blog : <http://encuentromonedasvng2012.blogspot.com.es/> et sur : <http://cronopiarte.blogspot.fr/2012/08/rencontre-des-monnaies-en-espagne.html>

Monnaies Complémentaires de Lyon (JECO), à l'inauguration de la monnaie Sol d'Ille et Vilaine, etc.

L'association offre ainsi de son énergie, de son expérience et de son enthousiasme aux projets de monnaies citoyennes émergents en France. Elle est une fleur de plus dans le jardin monétaire des citoyens...

Le Sol-Violette et le Mouvement Sol

Le Sol-Violette est aussi un membre actif du Mouvement Sol¹² au niveau national.

L'objectif de ce mouvement est de soutenir le développement des monnaies Sol en région en stimulant la coopération et la mutualisation entre les différents collectifs. Le réseau est décentralisé. Il est cogéré par les territoires organisés en Comités locaux d'agrément. Un plan 3 ans a été réalisé par les territoires afin de définir une direction commune. Il modifie actuellement son organisation et son mode de fonctionnement pour mieux répondre aux besoins et aux attentes de ses membres et pour s'ouvrir à de nouvelles initiatives et à de nouvelles pratiques.

Le Sol-Violette contribue en son sein à l'amélioration des pratiques de chacun dans le respect de sa spécificité. Il reçoit également le soutien d'autres groupes et s'enrichit de leur expérience. Ainsi, ce que chacun apprend sur son territoire est partagé au niveau national, ce va-et-vient permettant de capitaliser et de mutualiser les expériences en vue d'une amélioration des différents dispositifs.

Le Mouvement Sol est aussi un espace de réflexion au sein duquel s'inventent de nouveaux possibles. Des recherches sont par exemple actuellement en cours concernant la valorisation des engagements et de gestes Eco-citoyens, les nouvelles formes de richesse, le « bonheur brut », les processus de financiarisation de l'économie et de la société ou la réappropriation citoyenne de la monnaie.

C'est enfin un espace d'innovation et de développement d'outils techniques et pédagogiques qui permettent de faire avancer les initiatives de monnaies citoyennes dans les territoires. Des outils libres, des supports monétaires diversifiés et conviviaux, des outils de formation nouveaux respectant la charte et les valeurs que le Mouvement promeut sont ainsi en cours d'élaboration. C'est justement au sein du Mouvement Sol que le Sol-Violette expérimente aujourd'hui des portefeuilles électroniques destinés à faciliter les échanges d'entreprise à entreprise (B to B) au niveau local. L'association travaille également depuis un an au développement d'un outil d'échange via les téléphones portables en partenariat avec Paymobey. L'outil est désormais opérationnel. C'est encore au niveau national que le Sol-Violette s'engage dans l'élaboration d'un cahier des charges d'un prototype de « Sol-e-Box » qui permettra de compter, scanner, sécuriser et mieux appliquer la fonte sur des coupons-billets.

L'idée du mouvement est de partager systématiquement les outils produits par chacun avec les autres monnaies citoyennes afin de contribuer à l'essor de l'ensemble des initiatives. Nous rappelons d'ailleurs que tous les documents, films, logiciels et outils techniques développés par le sol-violette sont sous licence libre et pourront être copiés et dupliqués sans coût pour les autres monnaies citoyennes.

Nous faisons ainsi profiter à toute la communauté des monnaies citoyennes des financements que nous avons pu réunir et en profitons pour remercier ici La ville de Toulouse et tous nos partenaires financiers qui ont accepté le jeu du partage dès le début du projet.

¹² <http://www.sol-reseau.org/>

La mobilisation des collectivités territoriales

La monnaie éthique Toulousaine se distingue encore par la place occupée par la ville de Toulouse dans le projet. Toulouse est en effet la première collectivité française à s'engager dans le développement d'une monnaie complémentaire sur son territoire. Elle est aujourd'hui un exemple pour d'autres villes et pour d'autres collectivités en France, en Europe et dans le monde.

L'association Sol-Violette et l' élu en charge de l'Economie Sociale et Solidaire à la Mairie de Toulouse, Jean-Paul Pla, ont investi beaucoup de temps en 2012 pour transmettre leur expérience aux collectivités qui les sollicitaient. Leur action s'inscrit dans un esprit de partage, au-delà des appartenances politiques. Le Sol est un projet humaniste trans-politique : il aborde la question du vivre-ensemble au-delà des débats partisans.

L'action du Sol-Violette et de ses partenaires à la Mairie de Toulouse à l'égard des autres collectivités territoriales a pris deux formes essentielles en 2012 :

La Journée de rencontre des collectivités territoriales du 6 avril 2012

Le 6 avril 2012, une journée nationale de rencontre destinée à un public d' élu(e)s de collectivités territoriales était organisée à Toulouse à l'initiative de l'Elu à l'Economie Sociale et Solidaire de la Ville de Toulouse et du Mouvement SOL. Elle a rassemblé une cinquantaine de chargé(e)s de mission et d' élu(e)s de collectivités territoriales intéressées par la démarche de monnaie complémentaire.

Réunis en ateliers, les participants ont été invités à faire le point sur :

- les différents projets de création de monnaies SOL sur les territoires (tour d'horizon) ;
- la vision de chacun du développement de ces monnaies ;
- les outils qui ont été mis en place, ou pourraient l'être, pour favoriser la participation de tous les acteurs.

afin de réfléchir ensemble dans un deuxième temps :

- aux outils à mettre en place pour développer les monnaies ;
- au rôle et aux responsabilités des collectivités dans les projets de monnaies complémentaires ;
- aux perspectives du mouvement.

Les différentes collectivités représentées ont attesté de leur volonté de poursuivre leurs échanges engagés au cours de cette journée de travail. Une prochaine rencontre aura lieu en 2013 en Ile-et-Vilaine.

Une synthèse a été rédigée suite à cette rencontre. Merci de contacter l'équipe pour y accéder.

Les formations des élus des Collectivités territoriales

L' élu à l'Economie Sociale et Solidaire de la Ville de Toulouse, Jean Paul Pla, le coordinateur du Sol-Violette, Frédéric Bosqué, et l'assistance de coordination Andréa Caro ont animé différentes sessions de formations à destination d'élus au sein :

- du Conseil Régional de Corse et de Provence-Alpes-Côte-D'azur, etc.
- des communes de Saint Etienne, de Lannemezan, de Pamiers, de Ramonville, de Brest, etc.

- du Conseil Général de La Réunion, d'Ille et Vilaine, des Pyrénées Orientales, etc.
- de la communauté d'agglomération du Grand Narbonne, etc.
- du Pays de Quercy ;

De nombreuses autres rencontres sont prévues en 2013, dans un contexte où de nombreuses monnaies complémentaires voient le jour.

Les autres collectifs des monnaies citoyennes et les groupes de discussions

Le Sol-Violette participe enfin à des débats avec d'autres initiatives de monnaies locales en France qui n'appartiennent pas forcément au Mouvement Sol. L'association prend ainsi part à l'espace de valorisation et de recherche des Monnaies en Débat¹³ et concoure actuellement à l'élaboration d'un manifeste des monnaies complémentaires avec la Plateforme des Monnaies Locales Complémentaires¹⁴.

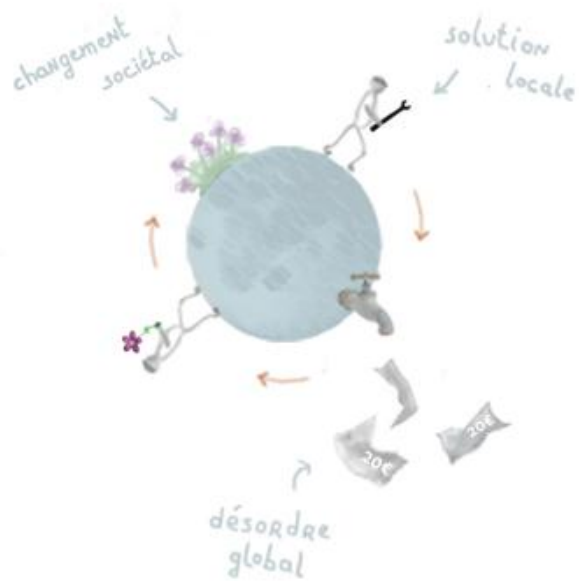
Elle participe enfin à des groupes de discussions permettant des échanges au quotidien :

- groupe de discussion régional :
<https://groups.google.com/group/sol-doc?hl=fr>
- groupe de discussion des collectivités :
<https://groups.google.com/group/collectivitesetmcl?hl=fr>
- groupe de discussion européenne :
<https://groups.google.com/group/social-currencies-in-europe?hl=fr>
- groupe de discussion et lettre des MLC:
<http://monnaie-locale-complementaire.net/abonnements/>

¹³ <http://www.monnaiesendebat.org/>

¹⁴ <http://monnaie-locale-complementaire.net/>

LES PERSPECTIVES



GENERER DE L'ENTHOUSIASME ET MOBILISER LES CITOYENS

Retrouver l'essence du projet : mettre en valeur les valeurs du Sol

L'enjeu pour le Sol-Violette est de faire en sorte que le développement du réseau et l'accompagnement de chacun suscitent davantage d'enthousiasme. Il s'agit d'allier l'utile à l'agréable et de donner l'envie aux personnes d'être actrices du changement en remettant au cœur de l'action les valeurs qui fondent le Sol et les motivations de chacun de ceux qui ont rejoint le mouvement.

Pour y parvenir, l'équipe envisage d'inviter les adhérents et les sympathisants du Sol à réfléchir aux valeurs qui les rassemblent afin de définir ensemble un ensemble d'indicateurs qui permettront à chacun de retrouver l'essence du projet et d'agir en ambassadeur du Sol.

La forme que prendra ce travail reste à définir. Des ateliers participatifs sont envisagés.

Une vision commune pour 2014

Une importante étape a été franchie le 29 septembre 2012, lorsque les membres de l'association réunis en Assemblée Plénière ont validé leur vision pour 2014 après plusieurs mois d'échange et de débats:



« Fin 2014, appuyés par des collectivités engagées, entre 1 000 et 1 500 solistes, entre 250 et 350 prestataires et 222 000 Sols-Violette génèrent 666 000 euros de transactions par une circulation fluide entre des acteurs informés et de plus en plus respectueux des humains et de la Nature au sein d'un Comité Local d'Agrément du Sol-Violette démocratique, renforcé et proche des citoyennes ».

Au cours de cette assemblée plénière, le comité de Pilotage a reçu mandat de rédiger le détail des axes du plan à trois ans. Au cours d'une prochaine assemblée plénière, ces axes seront soumis à la validation des membres présents.

En attendant de connaître le détail du plan, les adhérents du Sol dispose d'ores et déjà d'un cap qui leur permet de se mobiliser et d'agir à leur échelle et quels que soient leur rythme et leurs capacités.

Le Sol dans les quartiers : l'émergence des CLAS de Proximité¹⁵

Lors de l'assemblée plénière du 29 septembre 2012, les citoyens ont également été invités à se prononcer sur l'éventualité de la création de CLAS de Proximité. « Si des mini-CLAS étaient mis en place, quelle forme prendraient-ils ? Quelles actions pourraient-ils mener ? ». Les résultats de l'atelier ont été les suivants :

¹⁵ Les expressions « mini-CLAS » ou « CLAS de proximité » désignent – par commodité, en l'attente d'un terme validé par l'ensemble des adhérents ou par le comité de pilotage - les groupes d'adhérents rassemblés par quartier.

Raisons d'être des CLAS de Proximité.

La visibilité du SOL

Les CLAS de Proximité donneraient tout d'abord plus de visibilité au SOL-Violette dans les quartiers. Ils enracineraient le Sol-Violette sur les territoires et le rendraient par conséquent plus accessible, plus proche des gens.

L'ouverture du SOL

La création des CLAS de proximité apparaît par ailleurs comme un levier pour toucher différents types de publics. Ils assureraient la diversité des membres de l'association (en termes de milieux sociaux, d'âge, de genre, d'origines...) en allant à la rencontre des personnes là où elles se trouvent.

Des espaces d'échange informel

Les CLAS de proximité seraient des espaces d'échanges informels, des lieux de réflexion, de sensibilisation, d'information. Ils seraient l'occasion de poser et de répondre à des questions essentielles : « Qu'est-ce que le SOL-violette ? », « Comment ça marche ? », « Quelles sont ses impacts à l'échelle locale, nationale et internationale ? », « Comment puis-je participer ? », « Dans quel société veux-je vivre ? », etc. Tout un chacun aurait la possibilité de penser le Sol-Violette et d'échanger ses idées et ses points de vue avec d'autres citoyens dans son quartier.

L'expression de tous

En dépit des efforts engagés pour faciliter l'expression des personnes, certains ont du mal à parler en groupe et dans les assemblées. Les CLAS de proximité faciliteraient leur expression dans la mesure où ils seraient des lieux de parole et d'écoute avant d'être des espaces dans lesquels les décisions se prennent. Ils permettraient de mieux recueillir les avis, les attentes et les sensibilités de chacun.

Au-delà des tabous

Les questions de monnaie et de richesse sont source de souffrances, de frustrations, de honte, d'envie, de satisfaction... L'argent est trop souvent un tabou. Il n'est pas forcément facile d'en parler. Les CLAS de Proximité seraient des espaces où le sujet pourrait être abordé en douceur.

De la convivialité

Le Sol-Violette est un levier de transformation sociale et un vecteur de rencontres. Les CLAS de Proximité concourraient à l'animation de la vie de quartier. Ils seraient des lieux de rencontres et des espaces privilégiés pour organiser des événements conviviaux (projections de film, apéros-SOL, débats, repas tirés du sac, etc.). Ils seraient également l'occasion d'accompagner mieux les nouveaux adhérents, les anciens partageant leurs expériences, leurs vécus ou leurs questionnements.

Au plus près des réalités de terrain

Les CLAS de Proximité seraient enfin plus proches du quotidien des habitants. Ils faciliteraient l'implication des personnes en prenant mieux en compte leurs contraintes et leurs besoins spécifiques.

Les habitants des quartiers pourraient proposer dans leur bassin de vie de possibles nouveaux prestataires et prendre en main avec le soutien de l'équipe le renforcement des liens avec les élus de leurs quartiers, les associations, les institutions, etc.

Quelle forme prendraient les CLAS de Proximité ? Quels seraient leurs champs d'action ?

Les lieux

Les CLAS de proximité s'appuieraient sur des espaces déjà existants (maisons de quartier, maisons de chômage, cafés culturels, librairies, restaurants du réseau, etc.). Pour chaque quartier, des lieux ressources ainsi que des membres engagés (les ambassadeurs du Sol) seraient identifiés pour initier la démarche et accueillir les CLAS de Proximité.

Les actions

Les CLAS de proximité proposeraient :

- des réunions d'accueil à destination des nouveaux adhérents ;
- des stands sur les marchés, lors des fêtes de quartiers, des kermesses, etc. ;
- des repas partagés autour d'un thème ;
- des visites dans le quartier à la rencontre des prestataires du Sol-Violette et/ou d'organisations susceptibles de rentrer dans le réseau ;
- des soirées-débats, dans des espaces publics ou dans des appartements ;
- des projections de films (dont le film « Le Sol-Violette : l'éclosion d'une monnaie »), suivies de débats ;
- des ateliers divers : création de visuels, d'affiches, de guides, rédaction d'articles pour le site, le blog, les journaux, etc. Collecte de récits, d'histoires, de témoignages dans les quartiers autour de la monnaie, de la richesse, de l'argent, de la valeur, etc.

Comment procéder ? Quelques pistes d'action pour le lancement des CLAS de Proximité ?

Fréquence des réunions

Les CLAS de Proximité se réuniraient fréquemment, par exemple toutes les trois semaines, pour maintenir le lien entre les adhérents sans les surcharger. Les citoyens seraient libres de décider de la fréquence des actions, en fonction de leurs disponibilités, de leurs envies et de leurs moyens (compétences en présence, disponibilités des espaces...)

Des lieux pour commencer

Au cours de l'Assemblée plénière du 29 Septembre, des lieux ressources ont été suggérés :

- Les Trois Maisons de chômeurs partenaires : TO7, Avenir et Partage Faourette ;
- Les partenaires relais : Le Local du 36 (autour d'Etymon et de Bleue Comme une Orange), Terra Nova, Le Vélo Sentimental, Ethic et Chic, Folles Saisons, etc. ;
- Des cafés associatifs et culturels (qui ne font actuellement pas partie du réseau) comme par exemple La Maison Blanche, Chez Ta Mère ou La Maison d'à Côté.

La mise en place des CLAS de Proximité en 2013 débutera certainement dans les Maisons de Chômeurs. Les solistes qui s'y trouvent sont en effet parmi les plus actifs dans le réseau. Ils sont particulièrement présents aux réunions, s'organisent pour aller à la découverte des prestataires, parlent du Sol autour d'eux, créent des réseaux d'échange et d'entraide, s'engagent à identifier d'éventuels nouveaux prestataires, initient de nouveaux projets autour du Sol, etc. L'association sait

en outre pouvoir compter sur une équipe pédagogique fortement impliquée dans le projet qui sera en mesure d'assurer un suivi et un accompagnement de qualité dans les quartiers.

Un renforcement de capacités

L'équipe aura vocation à transmettre aux ambassadeurs des CLAS de Proximité l'ensemble des informations nécessaires pour :

- informer les personnes ;
- gérer les adhésions et les agréments ;
- suivre et accompagner les prestataires du quartier ;
- identifier et aller à la rencontre de nouveaux prestataires (dont les valeurs et les façons de faire concorderont avec la charte du Sol).

L'équipe appuiera alors l'action des adhérents dans les quartiers (promenades de développement, procédures SCAN, animation de débats, etc.). Elle mettra également à disposition l'ensemble des outils et du matériel requis pour mener les actions à bien.

Les personnes présentes à l'atelier ont enfin évoqué la nécessité de laisser du temps au temps et respecter le rythme de chacun. Les CLAS de Proximité généreront certainement des interrogations, des craintes, de la curiosité chez les personnes. Il faudra prêter attention à ne pas brusquer un mouvement d'initiative des citoyens et à ne pas faire le travail à leur place.

Des CLAS thématiques

Dans le même esprit, l'association envisage également la mise en place de CLAS thématiques adressés à des publics spécifiques (étudiants, collectivités, comités d'entreprises, etc.). Ils complèteraient les CLAS de proximité par une approche en termes de publics et non de territoire.

Recueillir la voix des adhérents : « Paroles du chœur des solistes ».

L'association souhaite enfin donner la parole à celles et ceux qui font le Sol au quotidien. Un montage sonore "*Paroles du chœur des solistes*" verra le jour au printemps. Il devrait se présenter sous forme d'un documentaire radio et se veut une collection de phrases qui racontent les envies, les peurs, les joies ou les indécisions des utilisateurs et des utilisatrices de la monnaie complémentaire de Toulouse.

POURSUIVRE LES EFFORTS ENGAGES EN FAVEUR D'UNE MEILLEURE CIRCULATION DE LA MONNAIE

En 2013, l'association devrait poursuivre l'essentiel des actions engagées en 2012 pour consolider et étendre le réseau. Elle envisage toutefois d'ouvrir de nouveaux chantiers qui lui permettront d'aller plus loin.

La « Route du Sol » : Une visibilité accrue, des spécificités mieux connues



A l'heure actuelle, le SOL-Violette dispose d'un catalogue qui répertorie l'ensemble des structures agréées par le réseau regroupées par secteur d'activité. Chaque prestataire possède au moins un exemplaire. De nombreuses critiques ont toutefois été émises à son égard :

- le catalogue n'est pas attractif et ne suscite pas la curiosité de ceux et celles qui pourraient l'ouvrir (s'ils l'ouvrent) ;
- le regroupement des prestataires par domaine d'activité ne satisfait pas l'ensemble des prestataires ;
- les coûts d'impression limitent sa diffusion.

L'expérience montre que le réseau des prestataires du Sol-Violette est encore mal connu. Certains prestataires dont les revenus sont modestes hésiteraient même à intégrer le réseau : l'investissement que représente l'adhésion actuelle (100 €/an) serait trop important au regard des faibles retombées économiques offertes par le Sol-Violette.

« La route du SOL » serait un guide annuel, un répertoire des structures agréées par le SOL, construit à la manière du « Guide du Routard » ou du « Petit Futé ». Il deviendrait peu à peu un document de référence qui inviterait les citoyens, solistes ou non, à découvrir le réseau du Sol-Violette - ainsi que l'aventure des monnaies complémentaires - comme on découvre une ville, une région, un pays au cours d'un voyage. Ce guide aurait pour but de :

- diffuser les valeurs du Sol ;
- susciter la curiosité des citoyens toulousains ;
- renforcer la visibilité des prestataires et des partenaires du réseau ;
- encourager les prestataires à intégrer le réseau (compte tenu des avantages, des bénéfices et des valeurs partagées) ;
- synthétiser dans un seul document l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur le SOL-Violette : son fonctionnement, sa charte, l'état du réseau, les bons plans, les astuces, les projets parents en France et à l'étranger...

Il serait un outil ludique, informatif et promotionnel pour les utilisateurs, les prestataires et les ambassadeurs. Il faciliterait l'usage de la monnaie complémentaire sur le territoire toulousain et permettrait dans le temps d'accroître la visibilité des prestataires tout en valorisant leurs démarches respectueuses de l'humain et de l'environnement.

Si l'idée est validée par le CLAS, la réalisation de ce guide supposerait :

- l'élaboration d'un cahier des charges précisant le contenu et le format du guide (mise en page, technique d'impression, organisation des rubriques...);
- le recensement des structures ;
- la création d'un comité de rédaction, certainement en lien avec le travail initié dans les quartiers avec les CLAS de Proximité ;
- la définition d'une politique de publication et de vente du guide ;
- la promotion du guide auprès des prestataires, des adhérents, de la population toulousaine dans son ensemble, chez les prestataires du réseau, sur les évènements, etc.

Evaluer pour évoluer

Les adhérents de l'association ont élaboré en 2011 une grille d'indicateurs permettant d'évaluer l'éthique de ceux qui souhaitent entrer dans le réseau. Cet outil est efficace mais il peut être amélioré.

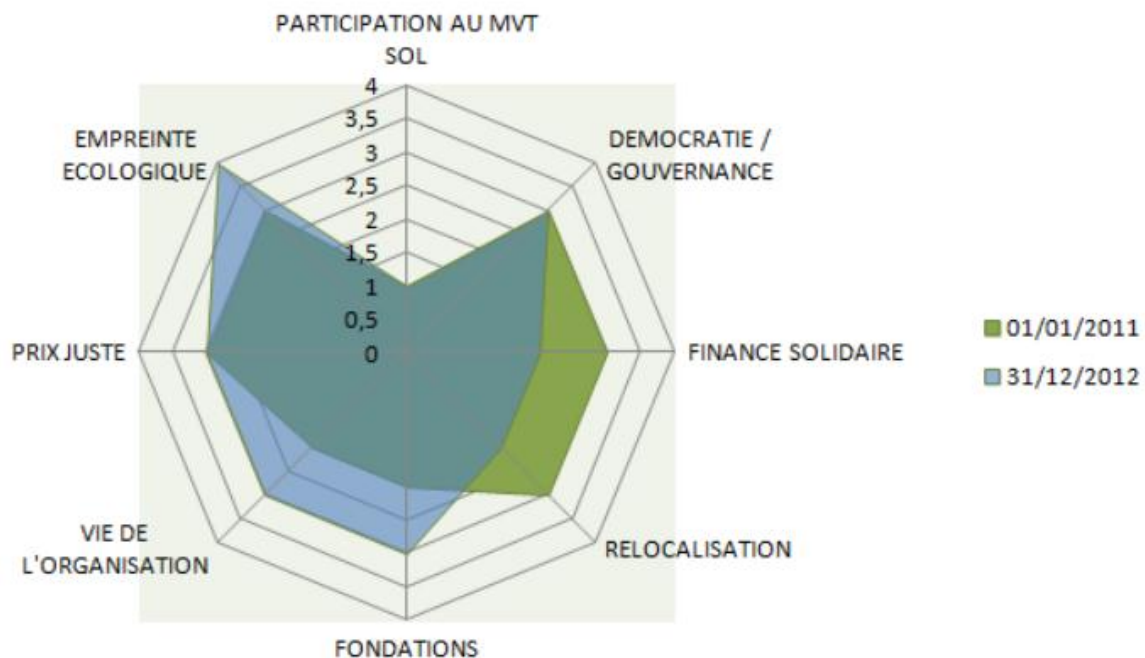
En 2013, l'association pense développer de nouveaux outils pour :

- évaluer ce qui a été réalisé jusqu'ici ;
- mettre en perspective les objectifs de progrès de chaque acteur.

De ce fait, elle devrait :

- systématiser l'utilisation de représentations graphiques afin de faciliter l'accompagnement des prestataires par l'équipe et par les bénévoles.

Chaque formulaire d'agrément pourrait ainsi donner lieu à la réalisation de radars tels que :



permettant de visualiser rapidement l'évolution des pratiques de chacun et de réfléchir ensemble à ce qui peut être fait.

- compléter la grille d'indicateurs actuels afin de mieux évaluer :
 - o la richesse produite, le taux de fuite, la vitesse de rotation de la monnaie, etc. (indicateurs quantitatifs)
 - o l'éthique des structures susceptibles d'intégrer le réseau et de celles qui font déjà partie du Sol-Violette d'une part et l'évolution des pratiques de chacun au sein du réseau d'autre part (indicateurs qualitatifs).

Ces différents indicateurs permettraient :

- de mesurer de manière précise et systématique les flux de Sols-Violette ;
- de simplifier le travail des personnes qui prennent en charge le développement du réseau, en leur donnant plus d'outils pour échanger avec leurs interlocuteurs sur le terrain et aborder la question de l'éthique ;
- aux prestataires de s'évaluer eux-mêmes, afin de mieux concevoir ce qui leur est possible de faire pour se rapprocher des objectifs éthiques qu'ils se sont fixés à leur entrée dans le réseau ;
- d'accompagner mieux les prestataires lors des visites de terrain ;
- de mettre en place un dispositif de contrôle à l'image du Système de Garantie Participative mis en place par la fédération Nature et Progrès.

Les indicateurs proposés pourraient également figurer dans le guide « La Route du Sol » pour mettre en avant les spécificités des acteurs qui composent le réseau.

DIVERSIFIER LES SOURCES DE FINANCEMENTS POUR GAGNER EN AUTONOMIE

En 2013, l'association poursuivra ses efforts pour atteindre l'équilibre dans ses sources de financement.

La volonté de s'appuyer de manière égale sur les collectivités (1), les fondations/entreprises privées (2) et les adhésions (3) est la traduction dans les comptes de l'association de l'idéal républicain qu'elle poursuit. La présence des sphères publiques, privées et collectives est un moyen de parvenir à un équilibre entre les valeurs d'égalité, de liberté et de fraternité. La ventilation du budget prévisionnel atteste de la détermination de l'association de rassembler toutes les parties autour d'un projet qui cherche à faire de la monnaie un outil au service du bien commun.

En 2013 et 2014, les collectivités des territoires sur lesquels le Sol-Violette a vocation à se développer à court, moyen ou long terme seront sollicitées afin d'assurer une certaine équité dans les partenaires financiers du Sol-Violette. La recherche de financement du Sol Violette se construit ainsi selon une chaîne de partage et de solidarités. Le Sol-Violette pourrait ainsi mobiliser les communes et les communautés de communes ou d'agglomérations proches de Toulouse, le Conseil Général de Haute-Garonne, le Conseil Régional de Midi-Pyrénées, etc.

L'association envisage également de solliciter le Conseil Régional avec les autres groupes des monnaies complémentaires en région dans le cadre du développement de ces initiatives. La création d'une Plateforme régionale est un premier pas pour y parvenir.

L'augmentation des ressources issues des adhésions est enfin importante dans la mesure où elle témoigne du soutien et de l'implication de la société civile dans cette initiative citoyenne. De nouvelles propositions seront faites pour accroître la part des citoyens dans le budget sans imiter les capacités de chacun à intégrer le réseau et prendre par à l'initiative.

PARTICIPER A LA TRANSITION AVEC LES AUTRES COLLECTIFS

En 2013, le Sol-Violette continuera enfin à œuvrer au côté des autres collectifs et des différents mouvements qui agissent en faveur d'une économie plus respectueuse des Humains et de la Nature, à commencer par les mouvements des monnaies complémentaires.

Des efforts de convergence pour une éventuelle convertibilité des monnaies Sol entre elles

Le Sol-Violette n'est pas une monnaie isolée. Elle travaille en étroite collaboration avec les autres membres du Mouvement Sol de manière à assurer une certaine unité dans la diversité.

Si elle est spécifique à un territoire, la monnaie Sol ne se réduit pas à un territoire géographique. Elle véhicule des valeurs qui lui permettent d'aller au-delà des frontières du territoire sur lequel elle se déploie. Le respect de l'homme et de la nature, la réappropriation citoyenne et démocratique de la monnaie, le soutien à des structures de l'Economie Sociale et Solidaire et du Développement Durable, les circuits courts etc. forment un socle commun à l'ensemble des monnaies Sols. Le Sol-Violette appartient ainsi non seulement à la région Toulousaine mais également à un territoire de valeurs.

Si la relocalisation des échanges et des productions est aujourd'hui nécessaire, elle ne doit pas se faire au détriment de l'ouverture et de la mobilité des biens et des personnes. Conscients que les citoyens se déplacent, échangent et voyagent d'une région à l'autre, les membres du Mouvement Sol travaillent ensemble à une éventuelle convertibilité de leurs monnaies entre elles.

Cela est techniquement possible dans la mesure où toutes les monnaies Sols sont convertibles en euros à un même taux. Un citoyen de Toulouse en vacances à Grenoble pourrait ainsi échanger quelques temps ses Sols-Violette en Sols-Alpin et contribuer le temps de son séjour à la dynamique humaine, environnementale et sociale du territoire grenoblois. Les recherches se poursuivent pour voir comment et à quelle échéance il serait possible d'appliquer cette convertibilité.

Un mouvement national et international en faveur d'une autre économie

Les monnaies sociales, complémentaires, alternatives, etc. ont actuellement le vent en poupe. Les différents collectifs constituent désormais un mouvement national et international de transition. En 2013, le Sol-Violette a l'intention de continuer de participer à différents groupes d'échanges et à diverses manifestations autour des monnaies complémentaires.

Les rencontres à venir

Les monnaies complémentaires agissent en faveur d'une autre économie. Le dialogue, la rencontre et l'échange d'expérience sont essentiels à leur développement. Dans les semaines et les mois à venir, le Sol-Violette prendra notamment part :

- à la rencontre des monnaies locales et complémentaires à Montreuil les 1 et 2 décembre 2012¹⁶ ;
- aux Assises des monnaies complémentaires locales à Villeneuve sur Lot du 18 au 20 mai 2013 ;
- à la rencontre des monnaies complémentaires à Sevilla (Espagne) en mai 2013
- à la rencontre internationale des monnaies sociales de la Haye (Pays Bas) du 19 au 22 juin 2013 ;
- à la rencontre des collectivités soutenant ou prévoyant la création de monnaies locales et complémentaires en Ile-et-Vilaine en novembre 2013.

D'autres rencontres viendront certainement enrichir cet agenda.

Un mouvement Européen

La rencontre européenne des monnaies complémentaires qui s'est tenue à Toulouse les 11 et 12 mai 2012 a également ouvert des perspectives d'avenir pour un mouvement européen. L'atelier du 12 mai intitulé « faire évoluer les monnaies complémentaires en Europe : Dynamiques sociales, économiques, politiques et de communication » a permis de poser des pistes pour accroître les échanges à l'échelle européenne.

Le réseau en cours de création aurait ainsi pour but de :

- favoriser les échanges, partager les expériences, les documents et les supports pédagogiques entre acteurs des monnaies complémentaires sans mettre à mal la biodiversité des initiatives et sans exclure ;
- spécifier l'impact des initiatives de monnaies complémentaires sur l'économie locale ;
- identifier les faiblesses et les risques encourus par les différents projets afin de mieux les prévenir ;
- mutualiser les forces et les ressources en cas de difficultés d'un acteur du réseau des monnaies complémentaires en Europe ;

Pour y parvenir, il est question :

- de fluidifier et d'intensifier les échanges au cours de l'année au travers une liste de diffusion ;
- réunir à nouveau les différents acteurs pour un séminaire européen ;
- répertorier les initiatives de monnaies complémentaires en Europe et dans le monde, construire un système de géolocalisation des acteurs et créer un espace collaboratif entre acteurs des monnaies complémentaires, par exemple un site internet sur lequel apparaîtraient les différentes initiatives.
- dresser une liste d'indicateurs de mesure communs aux différents groupes de travail afin d'apprécier l'impact de chaque projet sur l'économie locale.
- approfondir les notions de système fondé sur d'autres valeurs que l'accumulation et la dette et mutualiser les recherches.

¹⁶ <http://monnaie-locale-complementaire.net/6eme-rencontre/>

- élaborer une banque de données communes, au sein de laquelle chacun pourra recueillir les informations dont il a besoin ;
- échanger des supports pédagogiques ;
- fonder un réseau de soutien à l'échelle européenne afin de venir en aide aux différents mouvements / collectifs / organisations en cas de démêlés avec la Justice.

Les débats engagés avec le SEL-COCAGNE

Le Sol-Violette et le SEL Cocagne¹⁷ ont enfin engagé le débat en 2012 pour voir si et comment il leur serait possible de travailler ensemble à l'avenir. En effet, si leurs champs d'action et leurs modes d'action varient, leurs valeurs convergent.

Le Sol-Violette et le Sel Cocagne se sont ainsi rencontrés le 9 Août 2012 pour lancer le débat : Un rapprochement des sphères marchandes et non marchandes est-il envisageable? A terme, un Sol économique et d'un Sol Temps pourraient-ils cohabiter et collaborer sur le territoire toulousain ?¹⁸

De part et d'autre s'est manifestée l'envie de se rencontrer, de partager des expériences, des idées, des propositions. Chacun a également reconnu ses différences sur les plans économique et philosophique.

Le respect et la revendication d'identités distinctes forment un socle sur lequel la rencontre est possible. Des pistes ont été proposées quant à de possibles collaborations : des tenues de stands communes, des outils de formation partagés, des événements co-organisés, des ateliers groupés, des adhésions communes... En revanche, une collaboration plus poussée voire une possible convertibilité Sel - Sol semble lointaine.

Des phases de collaboration ont finalement été esquissées : d'abord apprendre à se connaître (2012), puis établir et mener des projets / événements communs (2013), avant d'étudier la convertibilité Sel – Sol (2014). De nouveaux horizons se font jour... et l'aventure continue !

¹⁷ SEL = Système d'Echange Local. Les Cocagnes sont une monnaie non marchande qui permet à des citoyens d'échanger des services entre eux. Les contributions sont évaluées en temps.

¹⁸ Un document collaboratif a été mis en place à la suite de cette rencontre. Il peut être consulté à l'adresse suivante : <https://framapad.org/aUi5EuLzPv>